

LE PAYS DES ZAËR

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	
CHAPITRE I. — LE MILIEU PHYSIQUE	
1 ^{re} partie — Le climat	206
2 ^e partie — Le relief	208
3 ^e partie — Hydrographie	210
4 ^e partie — Sols et végétation	211
CHAPITRE II. — LE MILIEU HISTORIQUE	
1 ^{re} partie — Le peuplement ancien	213
2 ^e partie — Les Zaër : leur installation, leurs origines	215
3 ^e partie — La population du pays Zaër :	216
CHAPITRE III. — LES GENRES DE VIE TRADITIONNELS	
1 ^{re} partie. — Les thèmes de la vie traditionnelle	220
A. La propriété	220
B. L'habitat	222
C. La forêt	223
D. La main-d'œuvre	224
2 ^e partie. — Répartition des genres de vie	227
A. La vie des pasteurs	228
B. La vie des agriculteurs	232
C. La situation des autres Zaër	233
3 ^e partie. — La vie sociale	235
A. L'organisation des souks	235
B. La répartition des silos	238
C. Les extériorisations de la vie religieuse	239
CHAPITRE IV. — LA COLONISATION DANS LE PAYS ZAËR	
1 ^{re} partie — Organisation de la colonisation	240
2 ^e partie — Conditions de vie et d'exploitation chez les colons	240
3 ^e partie — La colonisation et le milieu local	242
CHAPITRE V. — PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE LA REGION DES ZAËR	
1 ^{re} partie — L'élevage	246
2 ^e partie — L'agriculture	252
3 ^e partie — La forêt et les autres richesses du pays Zaër	256
Conclusion	258
Bibliographie	261



Le Pays des ZAER dans le
MAROC

Chapitre I

LE MILIEU PHYSIQUE

Situé au cœur du Maroc « utile » entre l'Atlas et l'Atlantique, le pays des Zaër est compris entièrement entre le 34° et 33° de latitude Nord et le 6° et 7° de longitude Ouest : Marchand (Rommani) (1) centre du pays, est ainsi à la latitude de Los Angeles et à la longitude de Dublin ou Badajoz.

Le pays des Zaër n'atteint pas l'Atlantique ; la faute n'en incombe pas à la population car au cours de l'histoire elle a tenté plusieurs fois d'y parvenir. Ainsi une bande de 10 km de large peuplée par les tribus Arab et Haouzia et le guich des Oudaya, le sépare de l'Océan et de Rabat. Au Nord-Ouest et à l'Est, le pays est voisin des Sehoul et des berbères Zemmour, au Sud, des berbères Zaïan de la province de Meknès ; au Sud-Ouest et à l'Est, des Beni Khirouane et des Chaouïa qui dépendent de la province de Casablanca. Notre région de forme trapézoïdale a une superficie d'environ 3.860 km² (2), celle d'un petit département français comme le Tarn et Garonne. Les Oueds Cherrat, Bou Regreg et Grou fixent ses limites sur près de la moitié de la longueur.

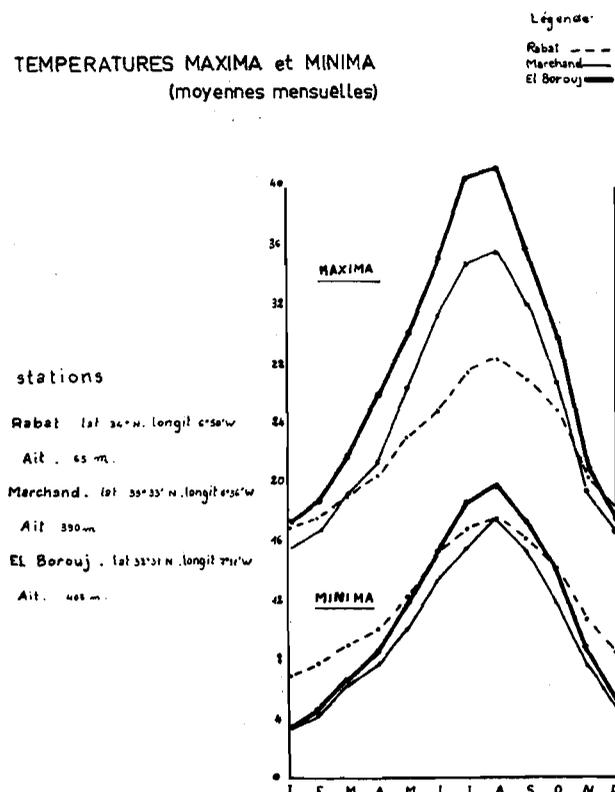
Première partie LE CLIMAT

Le climat de cette région, variété océanique du climat méditerranéen, se caractérise par des étés chauds et des hivers moins doux, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte. (graphique des maxima et minima). Marchand au cœur du pays nous donne une idée assez exacte des températures ressenties, le refroidissement nocturne pendant l'hiver est bien plus sensible qu'à Rabat et les gelées n'y sont pas inconnues ; en été les températures sont nettement plus élevées que sur la côte. La brise de mer fait sentir son action jusqu'à Rommani (Marchand), mais au sud de cette ville, l'écran de collines parallèle à la côte arrête son influence et la région de Christian n'en ressent plus les bienfaits. Cette région est d'ailleurs beaucoup plus sensible aux coups

(1) Nous avons gardé la toponymie de la période avant 1957 pour faciliter la compréhension du texte. Plusieurs noms de lieux ont changé en 1958. Nous l'indiquerons au passage.

(2) Les chiffres anciens évaluaient la superficie à 3.770 km². Pour la circonscription de Marchand, tous les chiffres s'accordent entre 3.000 km² et 3.050 km². Mais nous le verrons (cf. Ch. II) une partie des Zaër se trouve rattachée à la circonscription de Rabat-banlieue : pour les Beni Abid la superficie se situe entre 600 et 610 km² ; quant à la superficie des deux autres fractions nous l'avons évaluée à 240 km². En effet nous avons fait un travail d'ensemble de triangulation et de planimétrie en collaboration avec le service des impôts ruraux de Marchand ; nous sommes arrivés à des résultats qui nous semblent très voisins de la réalité ; nous estimons la marge d'erreur inférieure à 2 %.

TEMPERATURES MAXIMA et MINIMA
(moyennes mensuelles)



de « chergui » de printemps si néfastes pour les cultures.

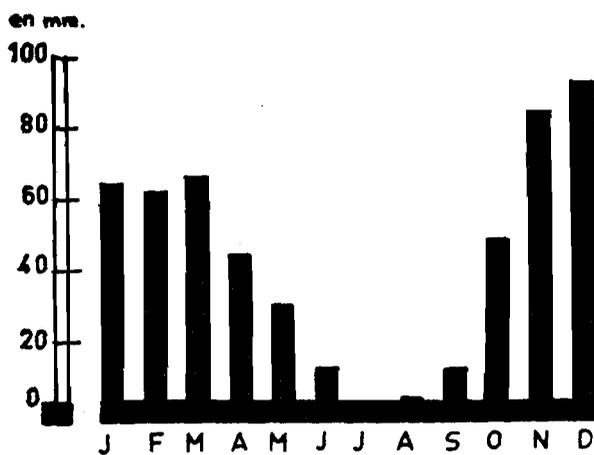
Ainsi peut-on parler de deux nuances thermiques. Au nord de Rommani (Marchand), en particulier sur le plateau ; les températures sont plus douces et se rapprochent de l'amplitude de Rabat. Au sud de Marchand l'amplitude s'accroît en raison de la présence de l'écran montagneux : nous nous rapprochons d'un climat déjà continental.

Les précipitations sont suffisamment abondantes pour permettre la culture sans irrigation : plus faibles vers l'Atlantique, elles augmentent au-delà de la ligne des collines. Toutefois le plateau de la Jacqueline — Marchand reçoit moins d'eau que les régions environnantes, non pas semble-t-il parce qu'elles sont plus élevées mais moins boisées. De plus les vallées principales paraissent moins arrosées. Au-delà des collines dans une région qui dans l'ensemble a une altitude plus élevée, les précipitations sont plus importantes. Cette zone orientée selon l'axe Oulmès — Christian reçoit en bien des endroits plus de 600 millimètres. (La répartition des pluies).

PRECIPITATIONS
Variations mensuelles

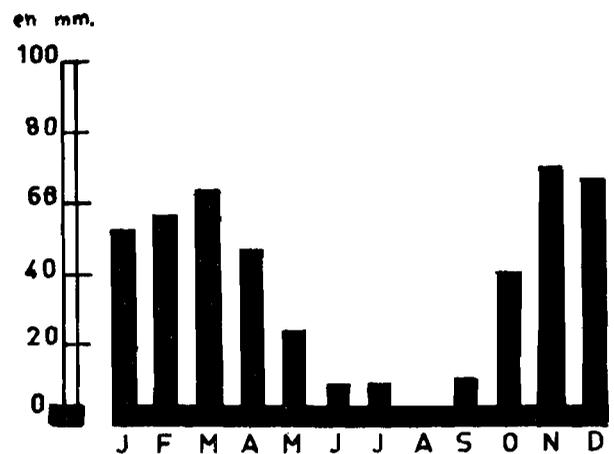
RABAT

Lat. 34°00 N long 6°50 W Alt. 65
Total annuel 523 mm.



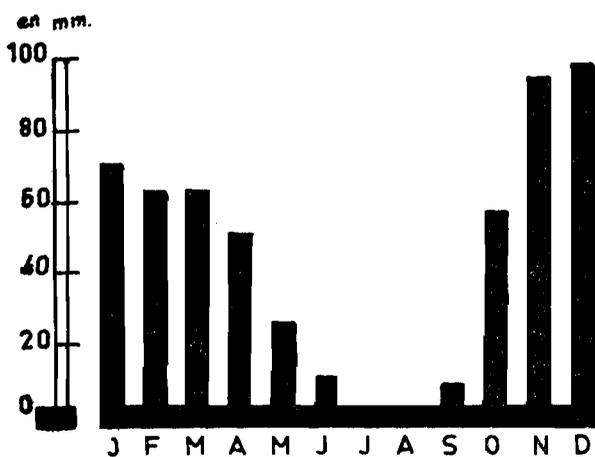
MARCHAND

Lat. 33°38 N long 6°36 W Alt. 390
Total annuel 430 mm



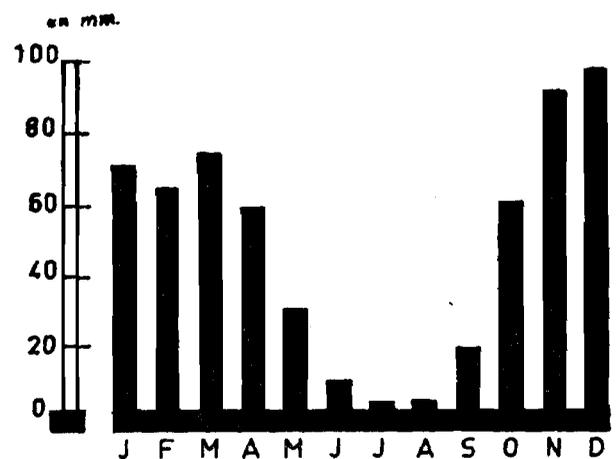
SIDI BETTACHE

Lat. 33°40 N long 6°54 W Alt. 300
Total annuel 535 mm.



MOULAY BOUAZZA

Lat. 33°15 N Long 6°10 W Alt. 1069
Total annuel 579 mm.



Quant à la répartition dans l'année (Etude de la pluviosité), les précipitations liées à la circulation atmosphérique générale du Maroc sont prépondérantes en automne - hiver, leur maximum étant en général en novembre - décembre. Cependant il faut distinguer deux nuances dans ce rythme des précipitations : la variété océanique (Type Rabat) où la

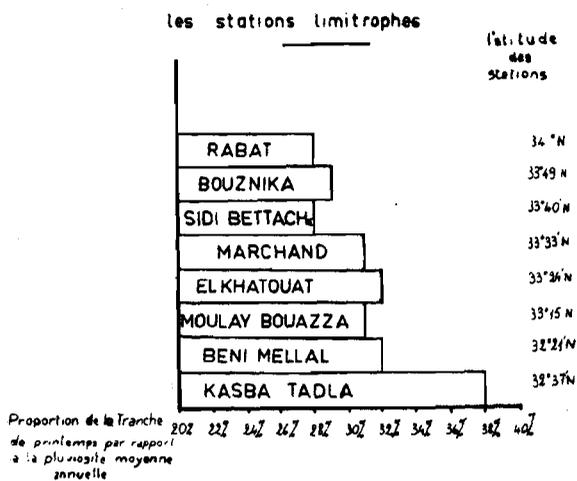
tranche des pluies de printemps - été (mars-août) reste inférieure à 30% et qui s'étend dans toute la partie des Zaër au nord de Rommani (Marchand), et une seconde variété que nous nommerons semi-continentale. Cette variété forme une bonne transition entre la précédente et celle que M. H. Isnard appelle variété continentale avec une tranche de

pluies de printemps-été supérieure à 40 % (exemple Midelt (3)). Bien représentée par la station de Moulay-Bouazza, cette variété semi-continentale s'étend au-delà de la ligne des collines et a une

De cette étude du climat en pays Zaër, il faut retenir l'atténuation des influences thermiques de l'océan et la progression de la pluviosité en se dirigeant vers le sud avec un saut marqué au passage de la ligne des collines.

VARIATIONS DE LA TRANCHE de Printemps (Mars-Aout)

Par les stations du Pays Zaer et



D'après les moyennes mensuelles de précipitations calculées sur 25 ans (1925-1949) établies par l'Institut scientifique chérifien

tranche de pluies de printemps-été entre 30 et 35 %. Le fait mérite d'être noté car il explique en partie la permanence dans la vie pastorale dont nous parlerons plus loin.

Les précipitations occultes (brouillards, rosées) jouent certainement un rôle dans le pays surtout au nord où elles sont assez abondantes, en particulier pendant l'été. Malheureusement nous n'avons aucune donnée sur leur intensité.

Il faut enfin évoquer le caprice de la pluviosité au cours des ans. Les variations sont fort sensibles. Il sera intéressant de les comparer avec l'évolution de l'agriculture. D'après l'étude comparative que nous avons faite, il semble que le facteur déterminant dans la discrimination des années inférieures ou supérieures à la normale est la pluviosité d'hiver-printemps (février-mars-avril) plus que celle d'automne.

Ainsi il ressort clairement que dans les années supérieures à la normale, la pluviosité de février-mars-avril dépasse 40% de la tranche annuelle. Toutefois du point de vue agricole, la valeur d'une année « humide » peut être totalement neutralisée par l'arrivée tardive des pluies d'automne, c'est ce que nous verrons dans notre étude économique.

(3) A propos de la répartition des pluies sous cet aspect, Cf. *Annales de géographie - Janvier-Février 1958. La Répartition saisonnière des pluies au Maroc par H. Isnard.*

Deuxième partie LE RELIEF

Le pays ne forme pas une unité physique mais fait partie de ce grand ensemble que nous appelons Meseta marocaine ou Massif Central marocain pour reprendre l'expression d'Henri Termier.

a) L'Ouest du Pays Zaër possède un peu l'aspect d'un triangle rectangle dont la base serait l'Oued Korifla continué par le Bou Drader, le grand côté l'Oued Cherrat et la limite sud-ouest du Pays, et le petit côté la limite nord. C'est une région au sous-sol essentiellement composé de schistes primaires (du gothlandien au viséen) dont les strates ont été hachées de failles en rapport avec l'accident de l'Oued Cherrat. La région se limite au nord par une série de dunes villafranchiennes consolidées, parallèles à la côte et s'avancant vers l'intérieur jusqu'à l'altitude de 200 mètres : peu marquées dans le relief, elles ont néanmoins des conséquences sur la végétation, les sols et l'hydrographie ; elles paraissent en particulier avoir orienté le cours de petits oueds et l'emplacement de dayets. La région présente ensuite jusqu'à Sidi Bettache l'aspect général d'un plateau (surface d'aplanissement pliovillafranchienne) qui s'élève progressivement jusqu'à l'altitude de 450 mètres, de plus en plus morcelé par les coupures d'oueds de direction nord-sud.

Au-delà de Sidi Bettache, les surfaces planes deviennent rares, le pays présente, comme le dit très justement H. Termier, « l'aspect général d'un troupeau de monticules désordonnés » ; oueds et torrents deviennent de plus en plus denses et encaissés (dénivellation souvent supérieure à 100 mètres) ; c'est un vrai paysage de collines. Au sud-ouest toutefois, la direction des cours d'eau jusqu'ici nord-sud s'oriente est-ouest : peut-être convient-il d'y voir des cours d'eau subséquents en rapport avec la côte crétacée proche.

Ce relief accentué, sur un sous-sol schisteux, favorise la permanence d'une importante couverture forestière : ce qui ne fait qu'accuser l'austérité et la pauvreté de ce compartiment.

b) Les Plateaux présentent l'aspect d'un triangle isocèle dont les côtés égaux seraient le Korifla et le Grou ; la dépression de Rommani (Marchand) formant la base. L'élément géologique essentiel est la table vindobonienne qui s'élève de 200 mètres à 450 mètres sur laquelle s'est réalisée une surface d'aplanissement parfaite, parallèle à celle de la région de l'ouest, donnant au paysage un aspect typique de plateau (El Gaada). Notons que cette couverture vindobonienne offre un exemple simple et visible même pour le touriste, de structure discordante. En effet elle recoupe aussi bien les schistes ante-permiens

que les argiles et basaltes permotriasiques du synclinerium de Rommani (Marchand)-Oullada.

La coupure profonde de plusieurs oueds permet de distinguer quatre unités secondaires ayant chacune leur originalité : Le plateau de Merchouch, à l'ouest, entre le Korifla et le Mechra revêt un aspect tabulaire particulièrement sensible en bordure du Korifla. Le plateau de la Jacqueline est le plus vaste. Situé entre le Korifla - Mechra à l'ouest et la Grou continué par l'oued Mouelha à l'est ; il forme un long rectangle parsemé de nombreuses dayets. Le plateau d'Ain Sbit plus petit a un aspect tabulaire moins sensible : les versants des oueds Mouelha et Grou qui le limitent, dégagés dans des terrains tendres, revêtent un aspect plus mou ; de plus un gondolement post-pontien de direction sud-ouest nord-est paraît avoir déformé la structure tabulaire. Quant au plateau de Moulay Idriss Agbhal, il forme une petite unité isolée par les profondes coupures du Grou et du Bou Regreg.

Retenons deux caractères généraux de ces compartiments :

1° en de nombreux points, des dépôts de formation récente font du sol cultivable, la terre la plus riche des Zaër.

2° on note une dissymétrie entre les versants formés aux dépens de terrains schisteux et les versants établis à partir de la couverture vindobonienne : les premiers adoptent un profil convexe avec de nombreux ravins qui emportent facilement le matériel friable ; les seconds gardent un profil plus accusé et souvent concave avec une véritable corniche de calcaire ou de grès.

c) La dépression de Rommani (Marchand)-Oued Grou pourrait se rattacher au compartiment précédent dont elle est en fait, du point de vue géologique, le prolongement et l'achèvement. Mais le pendage plus marqué et la présence de strates de terrains tendres sous le vindobonien ont facilité le développement d'un ensemble de formes de relief particulières. Les argiles et basaltes permo-triasiques du synclinerium, ont été largement déblayés. Le plateau miocène qui pouvait atteindre la falaise primaire est souvent réduit à l'état de lambeaux.

De cet état de choses, découlent deux séries de conséquences principales (4) :

1°) le début de formation d'une dépression périphérique au contact d'un massif ancien avec tous ses éléments : système hydrographique conséquent et subséquent, cuesta, percée épigénique, buttes-témoins (gour) (La Dépression de Marchand).

2°) la modification du cours du Grou dont les versants s'évasent au contact des terrains tendres, provoquant la mise en évidence de glacis-terrasses aux altitudes relatives de 80 et 180 mètres en rapport sans doute avec les pulsations tectoniques

(4) Source principale concernant cette partie : Aspect de la géomorphologie du Maroc : la Meseta côtière septentrionale par J. Le Coz.

postpontiennes (5) (la Vallée du Grou). Des esquisses morphologiques nous permettront de résumer les éléments constatés.

d) La région de Christian comprend tout le sud-est du pays ; limitée par l'Oued Bou Drader à l'ouest et le Grou à l'est, elle s'étend depuis la dépression tectonique de Rommani (Marchand)-Oullada jusqu'à la limite des Zaër. Deux éléments géologiques fondamentaux conditionnent le relief de ce compartiment : le massif granitique des Zaër qui occupe toute la partie ouest et l'anticlinorium Kouribga-Oulmès à l'est.

Le Massif granitique dont nous avons signalé la formation couvre plus de 300 km² de ce pays. La calotte siluro-dévonienne qui devait le recouvrir a été décapée par les cycles d'érosion successifs, mais il en reste les contours sous la forme d'une auréole de schistes et quartzites plus ou moins métamorphisés de 1 à 4 kilomètres. Leur altitude est en général supérieure à la masse granitique elle-même.

Le massif se présente comme une pénéplaine au relief peu marqué, inclinée du sud-est au nord-ouest ; entaillée par un réseau hydrographique antécédent qui démantèle progressivement une surface d'aplanissement qu'Henri Termier date de l'époque eogène c'est-à-dire postérieure à la surrection Moyen-Atlas. Le travail de l'érosion mécanique paraît intense sur ce sol où la couverture végétale est peu importante : arènes et boules granitiques sont largement répandues surtout auprès des oueds.

C'est au nord du Massif que l'auréole métamorphique se concrétise le plus dans le paysage ; elle forme en effet une ligne de crêtes de 700 à 900 mètres : le touriste venant de Rabat est frappé par cette masse sombre qui domine le paysage au sud de Rommani (Marchand). Les cours d'eau qui viennent du sud ont découpé cette ligne en tronçons en effectuant de profondes percées épigéniques de plus de 150 mètres pour s'adapter au niveau de base formé par le plateau miocène.

L'anticlinorium Kouribga - Oulmès qui traverse le sud-est conditionne le relief actuel ; les plis ont affecté les couches de schistes et quartzites du siluro-dévonien. Mais ces plis, après des aplanissements successifs, puis une sédimentation continentale (terrain de Sidi Kacem) sont remis à jour sous la forme de crêtes. Les quartzites à la suite de la reprise d'érosion post-pontienne : Ainsi nous donnent-ils l'exemple d'un véritable relief appalachien qui s'édifie à partir de l'ancienne surface éogène ?

Ces barres de quartzites mises à jour forment la note dominante du relief de la région qu'on a appelée pour cette raison pays des Sokhrat (6). Leur nombre augmente du nord-est au sud-est au fur et à mesure que l'on pénètre vers le centre de l'anticlinorium. La direction SO-NE l'emporte mais au bord du massif granitique on remarque aussi la direction nord-sud. Le Grou qui traverse cette partie,

(5) Voir Notes et Mémoires n° 78 - Réflexions au sujet du pliocène continental par Choubert.

non adapté à la structure dans ce secteur perce parfois les crêtes en des « watergops » profonds, mais la ligne de son cours paraît subir la direction des anciens plis en plusieurs endroits (cf. entre le Jbel Kranez et le Jbel el Haschkoul, ou Jbel Mbel Jamoun). De plus un réseau subséquent de petits oueds paraît assez bien adapté à la structure. Enfin c'est parmi ces crêtes que se rencontrent les points culminants du pays Zaër : signal de Teddane Jbated (1079 m), Jbel Bedouz (1020 m) Rass el Mrassel (1037 m), Khaloua (1044 m). etc...

Ainsi les grandes lignes du relief en pays Zaër font apparaître dans ce morceau de la meseta marocaine une diversité qui aura une influence profonde sur la vie humaine et économique.

Troisième partie HYDROGRAPHIE

Nous avons noté au cours de l'analyse du relief, l'importance du réseau hydrographique ; nous avons vu pourquoi et comment ce réseau avait imprimé sur une surface relativement plane, un modelé en creux pour s'adapter aux variations du niveau de base, relief qui se manifeste par des gorges profondes et pittoresques. A cela, il convient d'ajouter quelques remarques spécifiquement hydrographiques. A. L'armature se groupe autour de trois éléments principaux :

a) L'Oued Cherrat de direction sud-est nord-ouest en rapport avec l'accident tectonique dont nous avons parlé, forme la limite ouest du pays : long de 67 kilomètres en ajoutant l'oued el Beidha et l'oued Tifsassine, il ne reçoit que de petits ruisseaux aux débits insignifiants.

Il convient de noter que le bassin de cet oued est en contact avec celui du Bou Drader, affluent du Korifla de direction nord-sud et celui de l'Oued Dalia orienté est-ouest. Cette orientation différente de trois cours d'eau s'explique par des raisons morphologiques : accident tectonique mentionné déjà pour l'Oued Cherrat, inclinaison de la surface plio-villafranchienne pour le Korifla, proximité de la côte crétacée pour l'Oued Dalia qui joue de ce fait le rôle de rivière subséquent.

b) L'Oued Korifla orienté nord-sud forme le principal élément du pays ; prolongé par l'Oued Atech et l'Oued Bou Drader, il ne reçoit d'affluents notables qu'à sa droite : ce fait s'explique, à notre avis, par le pendage de la surface d'aplanissement dont l'axe sud-est nord-ouest est directement perpendiculaire à la côte. Le réseau principal de ces affluents se groupe sur l'Oued Mechra qui reçoit les Oueds Khenoussa et Sbeida.

c) L'Oued Grou qui reçoit le Korifla à l'extrémité nord du pays, pour se jeter lui-même ensuite dans le Bou Regreg est une rivière allogène qui sert de limite au pays Zaër sur une partie notable. Plus puissant que les autres, on le considère au Maroc

un peu comme une barrière aux influences septentrionales. Parmi ses affluents notables, seul l'Oued Mouilha mérite une citation : sa position sur la rive gauche paraît s'expliquer par une capture, car en amont l'Oued Mouilha prend la même direction que les affluents du Korifla.

Au sujet de l'ensemble de ce réseau, un fait mérite d'être retenu : des rivières qui paraissent pourtant ne former qu'une même unité, portent plusieurs noms différents suivant les régions qu'elles traversent : c'est ainsi que l'Oued Cherrat porte en amont le nom d'Oued el Beidha puis d'Oued Tifsassine ; l'Oued Khenoussa, affluent du Mechra, porte successivement les noms de Feddane el Bograt et d'El Kossa ; et l'on pourrait citer d'autres exemples. Ce fait pourrait correspondre à une coutume tribale : on donne un nom à la rivière qui passe sur son territoire et dont on fait usage. Mais ceci peut-être dû à une revalorisation de l'Oued par l'apport d'affluents nouveaux : en effet en plusieurs cas le nom paraît changer à partir du lieu où l'Oued devenu inexistant, sauf en période de crue, reçoit des apports nouveaux qui revalorisent son débit.

B. Le régime de ces cours d'eau est celui des oueds marocains : l'été, leur lit est seulement parsemé de mares croupissantes (cf. les guelta de l'Oued Grou) reliées entre elles par un mince filet d'eau ; en hiver ou au printemps, sous l'influence des crues, ils deviennent des rivières bouillonnantes, charriant une eau sale, chargée de molécules d'argile.

Nous n'avons pas de renseignements chiffrés concernant les oueds du Pays Zaër ; on connaît cependant le régime du Bou Regreg à Souk et Tleta en pays Sehoul et les indications obtenues sont valables pour notre région. On notera en particulier les faits suivants : l'existence de deux maxima, l'un en décembre, le plus fort, et l'autre en mars, un étiage en septembre. Il nous semble par comparaison avec la répartition des pluies que ce régime correspond assez bien à la situation hydrographique.

C. Le problème des « Dayet ». — Incontestablement nombreuses, elles se groupent en un secteur limité : la région au nord de Rommani (Marchand) et de Sidi-Bettache, c'est-à-dire, là où nous avons noté l'extension de la surface plio-villafranchienne. Diverses tentatives d'explication ont été proposées car on éprouve des difficultés à comprendre leur implantation sur des terrains différents : terrains sableux du nord, schistes de l'ouest, molasse calcaire de l'Est. Elles ont en général une faible profondeur (7 à 10 mètres) et leur profil est plutôt convexo-concave. Jaranoff (7) pense à des cuvettes de déflation, formes d'abrasion éolienne : il est réel que dans le nord, ces cuvettes paraissent bien se situer dans les couloirs dunaires. D'autres imaginent des formes d'érosion karstique, somme toute des dolines. Mais comment expliquer leur implantation sur un faciès schisteux ? Il semble bien qu'en l'état actuel des connaissances, leur formation est liée à la paléoclimatologie.

(6) « Sokhrat » (sing. « skhour ») arabe - barre résiduelle de quartzite.

(7) Evolution morphologique du Maroc Atlantique pendant le Pliocène et le quaternaire par Dimitri Jaranoff. Revue de géographie physique et dynamique.

De surface variable (jusqu'à 10 hectares) ces « dayet » ne portent pas de culture, exception faite pour celles qui ont été drainées, mais au printemps, après les pluies, elles constituent de bonnes réserves de fourrage pour se réduire en été à des surfaces de boue grisâtre, craquelée au soleil.

Mentionnons enfin que les sources sont nombreuses en ce pays. Leur présence se manifeste en deux situations classiques : fonds de vallées dans les terrains imperméables, zones de discordance entre les couches imperméables du substratum primaire et les couches perméables du vindobonien. Dans le premier cas, elles sont riches et bien alimentées en eau bonne et potable ; dans le deuxième cas, le débit est limité et l'eau saumâtre. Aussi les habitants compensent cet état de choses en creusant des puits profonds sur le plateau calcaire.

Quatrième partie SOLS ET VEGETATION

A. LES SOLS

Au cours de cet aperçu général sur la géographie physique, nous n'aborderons pas l'étude complexe de la formation des sols : une enquête pédologique approfondie nous en ferait incontestablement découvrir une gamme variée. Il semble d'ailleurs que relief, substratum, régime hydrique, climat ne soient pas suffisants pour expliquer certains aspects pédologiques ; certains faits paléoclimatiques paraissent en effet déterminants.

Ainsi que dans les autres régions du Maroc, les autochtones ont recours à une dénomination simple : *rmel*, *tirs*, *hamri*, *harch*. Nous nous en tiendrons à ces termes essayant d'expliquer comme le Zari les conçoit sur sa terre. Mais il faut en convenir, chacun d'eux cache en réalité plusieurs variétés pédologiques. De plus, nous l'avons constaté, le relief fait associer rapidement sur des espaces restreints, différents types de sols.

Les données suivantes peuvent être retenues concernant la nature et la situation des types de sols en pays Zaër :

a) Les *rmels*, sols légers et sableux se rencontrent d'une façon assez continue dans deux secteurs : d'une part des *rmels* bruns ou jaunâtres non loin des limites nord sur le substratum des dunes consolidées du quaternaire ; d'autre part des *rmels* granitiques d'aspect souvent squellettique sur le batholite des Zaër au sud.

b) Les « *tirs* » lourds, argileux ou argilo-calcaires souvent hydromorphes se rencontrent sur les *dayet* du plateau de la Jacqueline. Mais dès qu'on s'écarte de celles-ci, ils cèdent la place au type *hamri*. Les « *tirs* » dominent aussi les grandes étendues des plateaux de Merchouch et d'Ain Sbit où la surface du sol est d'ailleurs souvent parsemée de nombreux cailloux roulés. Sur le plateau d'Ain Sbit, les indigènes appellent leur sol « *tirs ferruch* » : est-ce à cause de sa couleur ? on semble l'ignorer. Ajoutons

que les *tirs* lourds, imperméables rencontrés sur les plateaux sont considérés comme des sols fossiles par certains auteurs (8).

c) Les *hamris*, sols rouges sont visibles un peu partout dans le secteur des plateaux ; plus légers que les précédents, parfois même sablonneux, ils se juxtaposent souvent aux *tirs* en particulier sur les parcelles affectées d'un certain pendage. On les rencontre aussi au sud, formés aux dépens du granit ou des terrains détritiques de Sidi Kacem.

d) Le *harch* désigne avant tout un sol pauvre, généralement silico-calcaire. Dans l'esprit des habitants, c'est un sol caillouteux ne convenant guère qu'à la culture de l'orge et au parcours des bêtes. Il se présente comme une terre foncée ou rougeâtre sur un substratum imperméable. On le rencontre en particulier dans la partie ouest du pays et dans le sud-est. De plus, les pentes caillouteuses aux sols squellettiques sont souvent désignées sous le nom de « *harch* ».

B. LA VEGETATION

L'étude de la végétation a une importance indéniable dans cette région en raison de l'étendue des forêts. Aussi apporterons-nous à la description biogéographique un soin particulier.

Les conditions écologiques dépendent évidemment avant tout des facteurs climatiques. Mais il ne faut pas négliger le rôle du relief et du sol. Le climat méditerranéen à variété océanique, par l'influence adoucissante de l'Atlantique, par la pluviométrie (500 mm), permet la végétation d'utiles espèces forestières. Mais la dégradation de ce climat se fait rapidement sentir vers le sud du pays Zaër où les plantes xérophyles sont plus nombreuses.

Quant au relief, il paraît faciliter la pénétration des espèces résistant à la sécheresse vers le nord : les vallées aux versants abrupts et bien exposés s'assèchent en effet plus facilement que les plateaux. Enfin les sols jouent comme partout leur rôle écologique : plus d'une fois ils déterminent la répartition des grandes espèces que nous allons étudier ici.

Bénéficiant dans l'ensemble de facteurs propices, le pays est favorisé du point de vue forestier ; en effet malgré les incendies, la surcharge pastorale, les déprédations de toutes sortes, le pays Zaër possède une couverture forestière occupant le tiers de la surface. Les forêts de ce pays sont les restes d'une vaste nappe forestière qui s'étendait depuis les « *merdja* » du Rharb jusqu'à l'Oum-er-Rbia.

L'ensemble des associations végétales appartient à l'étage de végétation méditerranéen semi-aride. On rencontre quatre associations végétales principales :

(8) Dimitri Jaranoff, opus cité plus haut.

(9) La base de la documentation provient de l'Economie forestière Nord-Africaine - Tome III - Description forestière du Maroc - P. Boudy - Editions Moncho - Rabat.

a) La chânaie de chêne-liège (*quercus suber*) se trouve à sa limite d'extension méridionale en plaine. En effet cet arbre ne peut descendre au-dessous de l'isohyète 40 mm. L'association *quercus suber* se présente sous deux faciès en pays Zaër :

1) Le faciès sur sable, identique à celui de la Mamora dont il n'est en fait que la continuation : on y rencontre le chêne-liège à croissance vigoureuse, associé avec les poiriers sauvages (*Pirus marmorensis*). Le sous-bois est en général clairsemé : il peut contenir des cytises, des cistes, des ajoncs et des lavandes. La strate herbacée saisonnière est par contre très abondante (plantes à bulbes ou à tubercules).

2) Le faciès sur roches dures a un aspect nettement différent. A côté du chêne-liège moins vigoureux de croissance plus lente, se profile le tizra (*rhus pentaphylla*). Le poirier sauvage se fait très rare. Le sous-bois comporte encore cistes et lavandes, mais les cytises ont disparu. Signalons que, sur les régions granitiques, en particulier sur les versants exposés au midi, on rencontre, outre le tizra, le jujubier (*zizyphus*) et le pistachier (*pistacia atlantica*).

Là où, chassée par les déprédations de l'homme, la strate arborée disparaît, elle est remplacée par des garrigues, surtout à cistes et lavandes. Cette dégradation est d'autant plus déplorable dans la région des roches dures que, la forêt atteignant là sa limite d'extension, elle ne se refait pas naturellement.

b) La Callitriacée ou forêt de thuya de Barbarie (*callitris articulata*) se place de préférence sur les versants bien exposés au soleil : le thuya est en effet une essence vigoureuse en général indifférente à la nature physique du sol mais qui par contre prise un climat chaud et sec. C'est ainsi qu'on peut l'observer sur les versants exposés à l'ouest qui dans notre région n'interceptent pas spécialement les vents pluvieux ; le pays Zaër étant surtout un plateau, ces vents peuvent franchir sans heurt ses reliefs en creux. Le thuya ne descend pas jusqu'au fond humide des vallées. Il ne se hasarde pas non plus sur la surface du plateau où il est remplacé par le chêne-liège. Parmi les compagnons habituels du thuya, signalons plusieurs variétés de cistes, l'olivier sauvage (*olea*), le tizra, le lentisque et le phyllaria (*phyllaria*). Mais l'exploitation comme bois d'ébénisterie, apprécié déjà à l'époque romaine, a provoqué la dégradation des callitriacées ; aussi, bien souvent on ne rencontre que des formes dégradées ; maquis formés de touffes des arbrisseaux compagnons habituels du thuya, qui tendent d'ailleurs à s'implanter dans l'aire écologique du chêne-liège.

c) La troisième association est la brousse semi-aride d'olivier-pistachier-palmier nain. (*Olea - Pistacia - Chamaerops*). Cette association qualifiée parfois d'essences secondaires, est localisée principalement sur les sols argileux lourds et compacts ; sachons qu'elle possède de grandes affinités floristiques avec les callitriacées et les chenaies. L'état arboré est peu fréquent : quand il existe, en plus

de l'olivier sauvage, du pistachier, on rencontre le tizra et l'arbusier. Mais habituellement localisée sur des terrains recherchés par l'agriculture, non seulement cette association a perdu presque totalement son état arboré, mais encore sa forme dégradée est au dernier stade sur les terrains non occupés jusqu'ici par l'agriculture. C'est la lande à palmier nain, asparagus avec une végétation herbeuse au printemps, présentant pendant quelque temps l'aspect d'un tapis multicolore.

d) La quatrième association, celle du chêne-vert (*quercus ilex*) est moins importante. Elle se rencontre surtout au sud-est du pays sur roches silicieuses (schistes, quartzites, granites). Les arbres sont en général petits, nouveaux, à troncs tordus ; la densité paraît faible, la végétation associée au chêne vert étant identique à celle du chêne-liège, il est impossible, quand la strate arborée disparaît, de reconnaître si le sous-bois et la strate herbacée appartiennent au *quercus ilex* ou *suber*.

A côté de ces quatre associations principales, nous signalerons la présence de l'arganier : il occupe en effet un petit secteur forestier tout à fait inattendu au milieu des chênes verts. Enfin il convient de noter l'expansion du palmier-nain (*chamaerops humilis*) dans tout le pays Zaër. Non seulement il fait partie de toutes les associations végétales quel que soit le sol ou le relief, mais il reste souvent sur les terrains conquis par l'agriculture, le dernier témoin de l'extension forestière ancienne.

Ces différentes associations végétales se répartissent pour l'ensemble de ce pays en 11 massifs forestiers formant près de 125.000 hectares. Du nord au sud on distingue :

1) La forêt de Temara et l'El-Menzeh (4.300 ha dont 2.000 hors de la circonscription) est une continuation de la Mamora ; elle forme exclusivement une forêt de chêne-liège sur sable ; en certains secteurs, le sous-bois est bien garni, on y trouve du tizra. La croissance des arbres dépasse la moyenne car ce milieu leur est particulièrement favorable.

2) La forêt des Beni-Abid (plus de 15.000 ha) située entre les oueds Cherrat et Yquem comprend dans la proportion des 8/10 du chêne-liège qui rencontre là aussi d'excellentes conditions de végétation. Quelques boisements de thuya s'étaient sur les pentes du Cherrat, et des formations d'olivier-pistachier sont disséminées sur des espaces importants du plateau. N'oublions pas non plus que les formes dégradées de ces associations végétales occupent de grandes superficies surtout à l'est.

3) La forêt du Korifla et du Mechra (15.000 ha) est avant tout une forêt de versants. La callitriacée occupe une place de choix en particulier sur la rive droite mais une bonne partie du massif n'offre qu'un mélange à l'état dégradé, des formations végétales du pays.

4) La forêt des Bou-Rzim (14.000 ha) est traversée par le Grou : des thuyas clairsemés et des taillis assez denses d'essences secondaires (olivier-

pistachier) occupent des proportions à peu près égales. Là aussi les formes dégradées de ces associations occupent des secteurs importants.

5) La forêt des Slamna (5.500 ha) groupée autour de Sidi-Bettache continue celle des Beni-Abid ; elle comprend dans la proportion de 70% du chêne-liège en futaie claire et mal venue en raison d'incendies fréquents, le reste étant constitué par des formations de thuya et d'olivier-pistachier.

6) La forêt de l'oued Ateuch (15.500 ha) est la suite de celle du Korifla ; occupant les vallées de l'oued Ateuch et du Bou Drader, elle présente les mêmes caractéristiques. Toutefois les chênaies de liège (50% de la surface) forment de vieilles futaies très claires, les vides étant envahies par le ciste de Montpellier. Le reste de la forêt comprend du thuya et des représentants de la série d'essences secondaires.

7) La forêt de Sibara (9.000 ha) occupe les crêtes rocheuses qui dominent la dépression de Marchand, et débordent sur les régions granitiques : c'est une forêt où le chêne-liège occupe 80% de la superficie. La chênaie vit donc sur roches dures et bien que le service des Eaux et Forêts ait obtenu un plein succès dans la régénération, la croissance est moins bonne que dans le nord, le peuplement reste très clair, la mortalité des arbres est importante dans les cycles d'années sèches.

8) La forêt du Grou (évaluée à 30.000 ha), la plus importante, occupe le versant occidental du Grou dans le sud-est du pays et présente plusieurs

faciès. L'association du thuya l'emporte sur les versants ; sur les hauteurs on rencontre celle du chêne vert ; nous devons mentionner la petite arganeraie ; enfin la brousse d'olivier-pistachier occupe encore des surfaces importantes. Il convient de rappeler que les formes dégradées sont importantes ici aussi en raison du pâturage intensif pratiqué depuis longtemps.

9) La forêt de l'oued Tifassine (7.000 ha) est la prolongation de celle des Beni Abid. Elle comprend du chêne-liège dans la proportion de 50% mais les arbres sont clairsemés et de croissance peu rapide. Le reste n'est qu'une brousse composée des formes dégradées de l'association végétale du thuya et de l'olivier-pistachier.

10 et 11) Les forêts d'Aïn-Kheil (6.000 ha) et du Khatouat (7.500 ha) situées à la limite sud-ouest et sud du pays Zaër n'en font partie que partiellement. Dans la première, la chênaie de liège sur roches dures domine dans la proportion de 80% mais le peuplement demeure clair. Dans la deuxième, chênes-verts, chênes-liège et maquis d'essences secondaires se partagent à égalité la surface. Le pâturage est intense et dépasse les possibilités offertes.

L'abondance forestière ne doit pas nous faire illusion. Certes la forêt couvre 1/3 du territoire mais les espaces occupés par une végétation arborée sont relativement limités et surtout clairsemés. Si ces forêts, en particulier par le liège qu'on en retire, jouent un rôle marquant dans l'économie forestière du Maroc, elles conditionnent surtout, nous le verrons, l'élevage en ce pays, ressource essentielle du Zari.

Chapitre II

LE MILIEU HISTORIQUE (10)

Sur ce cadre physique sans unité réelle, mais limité à l'ouest et à l'est par un réseau hydrographique bien fait pour canaliser l'accès de populations, il convient d'étudier maintenant comment au cours de l'histoire s'est effectuée l'implantation des Zaër.

Première partie LE PEUPEMENT ANCIEN

Dès les périodes les plus reculées, la présence de l'homme s'est manifestée dans cette région (11)

(10) Les principales sources historiques de ce chapitre proviennent de l'histoire du Maroc Tome I et II par H. Terrasse, de « Villes et Tribus du Maroc » Tome III Rabat et sa Région, documents et renseignements publiés par la Mission scientifique du Maroc et de l'article de M. G.S. Colin, « Origine arabe des grands mouvements de populations berbères - Hesperts 1938.

(11) D'après la carte de Ptolemée, cette région ferait partie de ce qu'il appelle l'Atlas Minor.

comme en témoignent les restes préhistoriques de Khebibat à Rabat et les camps retranchés de l'Oued Beth, lieux somme toute, peu éloignés de notre secteur. Signalons que nous avons eu la chance de voir au cours de nos enquêtes, un bel exemple de « coup de poing » du Néolithique trouvé par un colon français dans la région d'Ain el Grofia (fraction des Oulad Ktir — circonscription de Rabat — banlieue).

a) Le pays jusqu'aux Almoravides — Lorsque les Romains s'installèrent en Afrique du Nord, ils trouvèrent là comme ailleurs, un vieux fonds de population berbère. On s'est demandé si au cours de cinq siècles d'occupation, ils s'étaient effectivement implantés dans notre région. On sait que la Mauritanie Tingitane ne comprenait qu'une partie du Maroc actuel, et sa frontière au sud était mal connue. Deux indications toutefois permettent de s'en faire une idée :

1) Au confluent de l'Oued Akrech et de l'Oued Bou Regreg, les vestiges d'un « limes » qui devait sans doute se poursuivre d'une façon non continue pour atteindre la Moulouya, frontière des Mauritanies Tingitane et Caesarienne.

2) Le poste « ad Mercurios » à 16 milles au sud-ouest de Salé chargé probablement de surveiller d'éventuelles incursions pillardes vers Sala Colonia.

Ces deux vestiges permettraient de penser que les Romains n'occupaient pas le pays. Mais vraisemblablement par des postes de surveillance placés à l'avant du limes, par des expéditions de reconnaissance entreprises par les garnisons romaines, la population sédentaire vivant à cette époque, fut en contact direct avec les Romains qui ont pu influencer les techniques agricoles pratiquées.

On ne sait rien du passage des Vandales et d'autres envahisseurs. Il semble simplement que les indigènes aient acquis progressivement une certaine indépendance jusqu'à l'avènement de l'Islam.

L'implantation définitive de l'Islam dans la partie du Maroc comprise entre les oueds Bou Regreg et Oum-er-Rbia et donc dans le pays actuel des Zaër, paraît avoir rencontré de sérieuses difficultés. En effet, si l'on en croit Al-Bekri, géographe du XI^m siècle, dans cette région nommée Tamesna, les autochtones appelés Berghouata et rattachés à la branche des berbères Masmonda luttèrent plus ou moins contre la pénétration de l'Islam orthodoxe pendant 5 siècles jusqu'à la conquête par les Almoravides.

Après les raids d'Oqba ben Nafi et Mousa ben Noçair entre 683 et 711 qui sur le plan religieux restèrent sans lendemain, le Tamesna comme le reste du Maghreb passa sous l'autorité des Omeiyades. Puis à la fin du VIII^m siècle après la révolte du Maghreb contre la domination des Omeiyades, l'ensemble des Berghouata adopta le Kharidjisme : mais d'après Al Bekri, il semble qu'il s'agissait en fait d'un syncrétisme religieux où se mélangeaient pratiques islamiques, survivances chrétiennes et coutumes païennes. Toutefois le bloc des Berghouata dut acquérir une indépendance suffisamment efficace, puisque les Idrissides au IX^m siècle et les Fatimides au début du X^m ne paraissent pas s'y être hasardés. Cependant on signale que dans la région du Bou Regreg, des luttes ont dû opposer la population aux dirigeants de Chella ou de Salé.

Ces berbères, comme beaucoup d'autres du Nord du Maroc, menaient une existence relativement heureuse de sédentaires. Les témoignages s'accordent pour dire qu'à cette époque le Maroc paraissait florissant et que les bourgades étaient nombreuses. On continuait à pratiquer le même genre de vie méditerranéen connu depuis plusieurs siècles : le fellah associait la culture des arbres fruitiers, de l'olivier voire de la vigne, à la culture des céréales et entretenait des troupeaux qu'il pouvait conduire dans les vastes forêts qui devaient exister alors.

b) Le début des troubles — A partir du X^m siècle commence une période d'invasion qui va modifier progressivement cette vie équilibrée.

En premier lieu les berbères Zenetes Beni Ifren, après être passés à Fez, s'installèrent à Chella et Salé d'où ils rayonnèrent si bien que le pays actuel des Zaër fut sans doute sous leur domination. Puis ce fut l'avènement des grandes dynasties berbères qui apportèrent d'importants bouleversements au Tamesna : les Almoravides les premiers, firent la conquête des hérétiques Berghouata et transformèrent leur pays en province. C'est d'ailleurs en pays Zaër près de l'Oued Korifla que le chef religieux des Almoravides fut tué en 1059. Le passage de ces conquérants apporta bien des destructions et des misères au pays. Ensuite les Almohades s'emparèrent du Maroc, brisant à leur tour la résistance des Berghouata ; ces Almohades durent certainement utiliser des contingents de population du Tamesna, lesquels devaient faire partie des troupes que l'on concentrait alors à Salé pour les expéditions d'Espagne.

Mais ce fut surtout l'introduction des Arabes Beni Hibal, gens réputés destructeurs par excellence, qui porta le coup le plus sérieux à l'économie du pays. Ils entrèrent au Maroc avec l'appui des sultans Almohades et en 1188 certaines tribus hilaliennes (Djochem, Khlout et Riah) vinrent camper dans le Tamesna assez dépeuplé déjà. Du XII^e au XVI^e siècle, des Mérinides aux Saadiens notre région connut, certes, des périodes agitées en rapport avec la situation générale du Maroc, mais surtout elle vit s'installer la décadence économique malgré plusieurs interventions des sultans pour arrêter les pillages et les exactions des envahisseurs.

Un témoignage très intéressant est celui de Léon l'Africain (12) qui dans sa présentation du Maroc au début du XVI^m siècle, nous donne une idée de ce que devait être notre région à cette époque : le Tamesna qui aurait compté d'après lui « 40 cités et 300 Châteaux » avait perdu presque toutes ses agglomérations urbaines ; les Beni Hilal et les restes des Berghouata possédaient des tentes et passaient parfois l'hiver dans les ruines des villes ; les gens effectuaient des déplacements lents suivant les pâturages : ils avaient des silos où ils mettaient le peu de grain qu'ils se résignaient à cultiver car ils ne voulaient pas de jardins. Des marchands les visitaient mais devaient parfois mettre toute la semaine en allant de souk en souk pour faire le tour de la tribu.

Ce témoignage est évidemment assez différent de celui mentionné plus haut concernant l'état du pays vers le X^m siècle : ainsi ces régions de champs cultivés, de vergers, de bourgades étaient devenues des régions de nomadisme pastoral. D'autre part on ne manquera pas de retenir qu'un certain nombre de faits d'alors persistèrent jusqu'au protectorat et jusqu'à nos jours même, comme nous le constaterons au chapitre III.

(12) *Le Maroc dans les premières années du XVI^e siècle. Tableau géographique d'après Léon l'Africain par Louis Massignon p. 116 et suivantes.*

Deuxième partie LES ZAËR

Leur installation, leurs origines.

A. LA PROGRESSION VERS L'OUEST

Dès le XIII^m siècle de nouveaux envahisseurs manifestèrent leur présence au Maroc oriental : il s'agissait d'Arabes Maqil venus d'Arabie par l'Egypte, la Tripolitaine et le Maghreb central et parmi eux on cite habituellement les Beni Ahsen et nos Zaër (13) dans le secteur du Moyen Atlas.

Tant que les Mérinides furent puissants, ces envahisseurs furent contenus au-delà de la chaîne de montagnes par des tribus berbères qui s'y trouvaient accrochées. Ces Beni Maqil se contentaient alors de transhumer entre le Moyen Atlas et les oasis selon les saisons. Mais avec la faiblesse des Mérinides, ils s'avancèrent un peu plus loin vers l'ouest sans doute à la recherche de pâturages d'été.

Léon l'Africain au début du XVI^m siècle nous situe les Beni Ahsen entre Almis du Guigou et Missour et les Zaër dans la région de Khenifra : ils étaient donc déjà en plein Moyen Atlas.

Vers la fin du XVI^m et au début du XVII^m siècle les progrès vers l'ouest-nord-ouest se poursuivent : les Beni Ahsen sont signalés dans la région d'Annoceur et Sefrou et les Zaër dans la région de Moulay-Bouazza-Aguelmous. On rapporte à propos de ces derniers le fait suivant qui paraît confirmer leur situation : Sidi Mohamed ben Mbarek patron des Zaër et objet de vénération — dont nous parlerons au chapitre III — est mort en 1597 et son tombeau se trouve actuellement en territoire Zaïan, à une trentaine de kilomètres des limites actuelles du pays Zaër. Or les chroniques de l'époque disent qu'il fut enterré dans le territoire occupé par les Zaër. On signale d'autre part qu'une bataille aurait eu lieu du côté de l'Oued Cherrat en 1651 entre des Zaër qui menaçaient Rabat et des berbères soutenant la domination des Marabouts de Dila (région de Khenifra). Ce qui pourrait signifier que nos Zaër faisaient déjà des incursions plus au nord.

Une explication de cette avance des Beni Maqil vers l'Ouest nous est fournie par Mr. G.S. Colin dans son article « Origine arabe des grands mouvements de populations berbères dans le Moyen Atlas ». Il semble d'après lui que la pénétration des arabes Maqil, par le vide qu'ils provoquaient derrière eux, ait déclenché une poussée de tribus berbères senhajiennes obligeant Beni Ahsen et Zaër à accentuer leur marche vers le nord-ouest. C'est pour essayer d'arrêter cette poussée berbère que Moulay Ismaïl construisit au XVII^m siècle les Kasbas d'Azrou et d'Aïn Leuh. Mais par la suite, lui-même et ses fils furent incapables d'arrêter le mouvement : l'avance continua et en particulier les berbères Zemmour, poussés d'ailleurs par d'autres, refoulèrent devant eux les Beni Ahsen vers la Mamora et la côte, tandis

que les Zaïan chassèrent les Zaër de la région de Moulay Bouazza et Aguelmous. Nos Zaër empruntèrent alors les grandes vallées du Bou Regreg, du Grou, et du Korifla, se dirigeant vers la côte, pour venir s'installer dans la région où les Français les ont trouvés au moment du protectorat.

Ce mouvement paraît à peu près terminé au XVIII^m siècle. On ne peut pas dire à priori que ce fut une progression brutale : la recherche de pâturages, des ententes avec la population locale, des rivalités entre clans ont certainement facilité cette progression. Quoiqu'il en soit la venue de nos Zaër ne semble pas un fait isolé mais se situe dans un contexte historique de tout un mouvement de population.

B. LES ZAËR DANS LEUR PAYS JUSQU'AU PROTECTORAT

Sur le plan politique, l'histoire nous apprend que cette tribu turbulente a causé bien des soucis au Maghreb. La présence et le maintien du guich oudaïa dans la région de Rabat a sans doute des rapports avec cette attitude.

Nous avons déjà mentionné la tentative d'attaque des Zaër sur Rabat en 1651 ; à la fin du XVIII^m siècle on dut fortifier la route côtière vers le sud, la seule possible puisque le sultan n'avait plus les moyens militaires pour emprunter celle du Tadla ; c'est ainsi que furent construites les Kasbas qui longent la route côtière vers Casablanca. Au XIX^m siècle, les Zaër furent en dissidence pendant plusieurs périodes ; en 1820 ils tentèrent une attaque contre Rabat sous le règne de Moulay Sliman qu'ils ne voulaient pas reconnaître, et celui-ci dut les châtier durement. Nouvelle révolte et nouvelle attaque contre Rabat en 1849. Après la période tranquille du règne de Moulay Hassan (1873-1894) qui dut imposer son autorité par des harkas fréquentes, on retrouve les Zaër en dissidence à partir du règne d'Abd-el-Aziz jusqu'au protectorat.

Sur le plan économique, ils semblent avoir mené l'existence de petits nomades, peu différente de celle décrite par Léon l'Africain dans sa peinture de la région du Tamesna au début du XVI^m siècle. Ceci permet de penser que les Zaër ont adopté le mode de vie des populations qu'ils ont trouvées sur place, se fondant en quelque sorte avec elles.

C. LE PROBLEME DE L'ORIGINE DES ZAËR

On a discuté et on discute encore le problème de l'origine des Zaër. Pour notre exposé nous avons adopté la version établie sur les bases historiques les plus sérieuses. Mais il est bon de voir d'autres hypothèses émises et de les comprendre.

Ces gens, nous l'avons vu, seraient des arabes Beni Maqil originaires de l'Arabie, — certains pensent du Yemen — qui par une migration lente, sans doute agitée, auraient cheminé de leur lointain pays presque jusqu'aux rives de l'Atlantique (14).

(13) Nous supposons le problème de l'origine des Zaër ainsi résolu, nous verrons par la suite d'autres hypothèses concernant cette origine.

(14) Notons encore à l'appui de la thèse arabe, ce témoignage de Léon l'Africain qui mentionne au début du XVI^m siècle la présence du côté du Tadla de Beni Jabis et d'autres arabes appelés « Zuaër » qui pourraient bien être les nôtres.

Mais d'autres historiens anciens affirment que ce sont des berbères : c'est le cas d'Abd-el-Adhim ez Zemmouri. Selon lui, seule serait arabe la fraction des Beni Ktir qui serait hilalienne.

Selon Ibn Khaldoun les Zaër feraient partie des Louata, berbères zenètes nomades, qu'il faut rattacher aux Beni Fatin, branche sœur des Beni Ifren dont nous avons parlé. Ils seraient originaires de la région de Barka (ou Barce) en Tripolitaine (15).

A côté de ces indications et opinions anciennes que pense-t-on actuellement ? La population se dit arabe sans hésitation. Le mot Zaër lui-même en pur arabe veut dire vagabond. Les noms des deux confédérations Mzara (l'endroit, le bon côté) et Guefirane (l'envers, le mauvais côté) ainsi que les noms de fractions sont arabes. D'autre part les Beni Ahsen qui semblent avoir suivi un mouvement identique à celui des Zaër et dont ils seraient frères de race, sont arabes. Enfin un Zari cultivé vous dira que les Zaër viennent de la région de Sidi Mohamed ben Mbarek : il y a là en effet certaines similitudes de noms ; on y trouve un Dir Chougrane berceau peut-être des Chougrane (Beni Abid), une source Aïn Ould Zid (ressemblance avec les Ouled Zid) etc... De plus il y a une vingtaine d'années, des membres de la confrérie de Sidi Mohamed ben Mbarek parmi les Oulad Amrane, Nghancha et Rouached avaient encore des terrains dans la région.

Toutefois il existe aussi actuellement des marques berbères ; on trouve des noms de douars berbères : Aït Akka, Aït Moussa, Aït Hammou. Cet état de choses, il convient de le dire, est plus sensible dans le sud-ouest chez les Guefirane que dans le nord-ouest chez les Mzara. La toponymie révèle encore d'autres indices berbères : Guelmous (à l'est de Christian), forme d'un mont, des noms de sources (Aïn Tagherest, Aïn Terkel, Aïn Tirzi, Aïn Amaline), des noms d'oued (oued Tifsassine). Enfin, et ceci est important, il semble d'après plusieurs témoignages sérieux (16) que le droit pratiqué chez les Zaër était le droit coutumier (« Orf » ou « Aorf ») et non le Chraa. Comme on le sait, l'Orf a tendance à consacrer la primauté du plus fort, il ignore la femme et le mineur dans les questions d'héritages. C'est d'ailleurs cet argument du droit qui milite le plus en faveur de l'hypothèse berbère.

La thèse selon laquelle nous avons affaire à des arabes nous paraît la meilleure. Il ne semble d'ailleurs pas que les arguments en faveur de l'hypothèse

berbère soient en opposition irréductible avec la thèse arabe, si l'on replace les faits et les indications dans le cadre de l'évolution historique.

Que des historiens arabes aient pu penser que les Zaër étaient berbères, la chose ne semble pas extraordinaire. Dans ce flot de tribus venues de l'est, à la fois berbères et arabes, ballottées, déplacées par les sultans, se mélangeant, s'infiltrant au milieu de populations déjà en place, il devait être difficile de se retrouver avec les moyens d'alors. De plus Ibn Khaldoun vivait au XIV^{me} siècle et il semble que les Zaër se trouvaient alors dans le Moyen Atlas et peut-être en contact avec les tribus qu'il nomme.

Quant aux faits actuels qui manifestent une influence berbère, ils peuvent à notre avis apporter une confirmation à ce que nous disions, à savoir que les Zaër ont certainement rencontré dans le pays qu'ils occupent, un fonds de population plus ou moins berbère avec laquelle ils se sont mélangés et dont ils ont pu prendre un certain nombre de coutumes. N'oublions pas aussi qu'ils se trouvaient en contact avec de puissantes tribus berbères : les Zaïan et les Zemmour, et comme pendant de longues périodes ils ont vécu en Siba, les contacts avec ceux-ci ne pouvaient qu'être plus étroits. L'adoption de l'Orf (17) offrait bien des avantages, elle permettait de régler les différends avec les autochtones et les membres des tribus voisines et elle facilitait les règlements des questions d'héritage.

De tout ceci il ressort que le Zari est un arabe islamisé depuis fort longtemps sans doute, dont l'origine et l'histoire sur bien des points restent obscures. En cela, il ne doit pas différer beaucoup d'un grand nombre de ses compatriotes dont l'histoire est chargée aussi de vicissitudes, fait normal, dans un pays où les périodes calmes furent relativement brèves.

Troisième partie

LA POPULATION DU PAYS ZAËR

Répartition — Organisation administrative

A. IMPORTANCE ET REPARTITION DE LA POPULATION (18)

Le chiffre actuel des habitants pour l'ensemble du pays des Zaër (3.860 km²) s'élève à 77.300 habitants environ d'après la répartition suivante : (Divisions administratives. Voir ci-après)

Circonscription de Marchand	65.310 hab. dont 844 Européens	
» de Rabat-Banlieue		
Beni Abid	7.680 hab.	} + 300 Européens environ
Oulad Ktir-Oulad Mimoun	4.000 hab. env.	

ce qui représente le 1/120^{me} de la population pour le 1/125^{me} du territoire.

(15) Ceci est mentionné dans « Villes et tribus du Maroc », Tome III, opus cité page 137 et seq.

(16) Témoignages fournis par MM. les Contrôleurs du Tertib de la région.

(17) Nous verrons quelques applications pratiques de ce droit coutumier dans les rapports entre propriétaires de troupeaux et bergers au Chap. III.

(18) Les chiffres de population ont été établis d'une part d'après les statistiques du Bulletin économique et social du Maroc n° 68 qui étudie le recensement de 1952, d'autre part d'après le recensement officiel de 1936. Enfin nous avons utilisé les évaluations données dans l'article « Mise en valeur et équipement rural de la province de Rabat » (Bul. écon. et soc. n° 69) ainsi qu'un recensement récent établi par les autorités de la circonscription de Marchand.

Par rapport à l'ensemble du Maroc, la densité correspond à la moyenne : 20 au km². Mais il faut reconnaître que la densité est faible par rapport aux régions environnantes :

Circonscription de Rabat-Banlieue...	31 au km ²
Circonscription de Boulhaut	35 au km ²
Cercle de Tedders	26 au km ²
Cercle de Zemmour	35 au km ²

Il faut atteindre les régions forestières plus au sud pour trouver une densité inférieure : (Secteur de Moulay Bouazza 12 au km²).

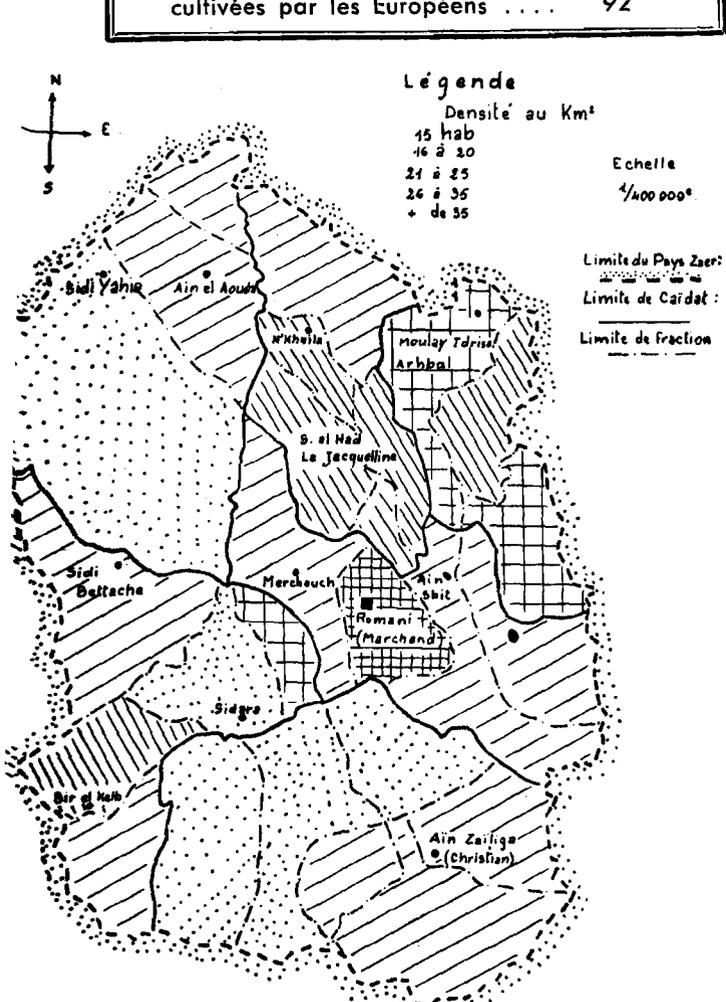
Mais l'étude de la densité de cette population au K2 cultivé offre un intérêt supérieur. Le tableau suivant permet de se faire une première impression :

	au km ² cultivé
Ensemble du Maroc	180
France	120 (19)
Circonscription de Rommani (Marchand)	112
+ si l'on ajoute les superficies cultivées par les Européens	92

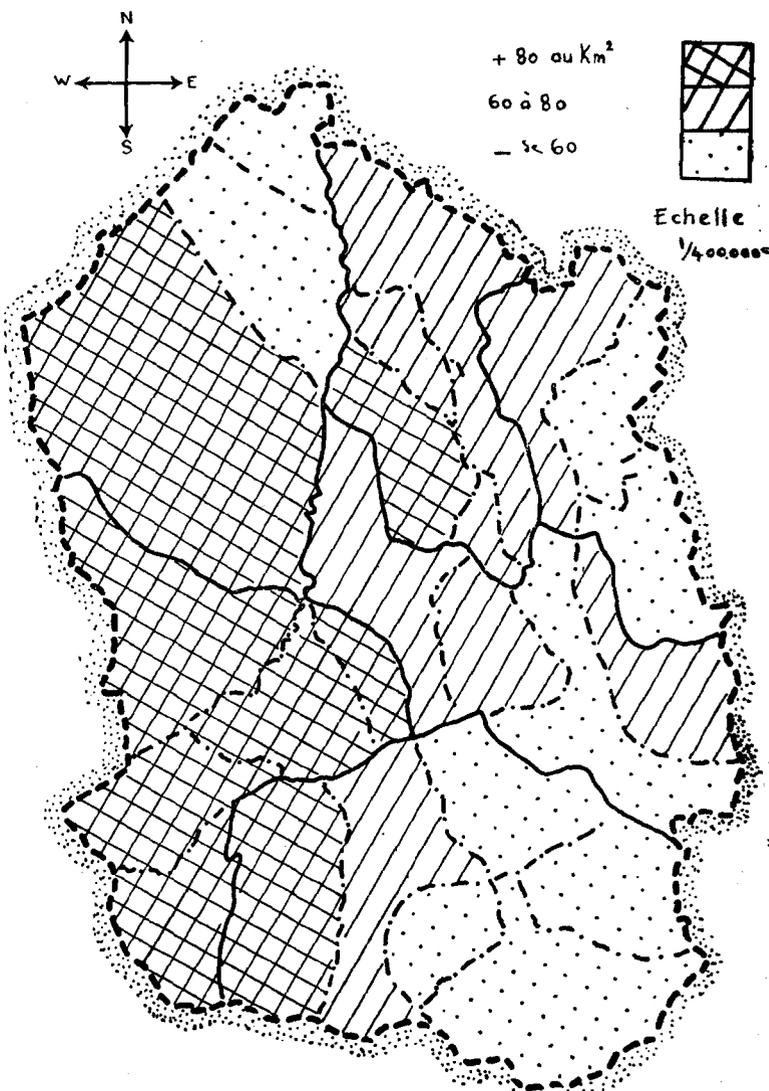
Il ressort donc que la région présente un caractère rural plus marqué que dans le reste du Maroc et que l'influence des grandes propriétés est sensible. Mais dans l'ensemble cette densité est normale, ce qui permet de penser que le pays pourrait certainement nourrir plus d'habitants. Ajoutons que cette densité correspond aux chiffres obtenus dans les régions environnantes ; Moulay Bouazza toutefois a un chiffre plus élevé, les forêts occupant de très grandes superficies.

Rabat-banlieue ..	80	Zemmour	120
Boulhaut	110	Moulay Bouazza.	200
Tedders	85		

Notre étude sur la répartition des habitants serait incomplète si nous ne regardions pas les variations possibles à l'intérieur du pays. Pour le commentaire des cartes sur la densité au km² et sur la densité d'après la surface cultivée.



LE PAYS DES ZAËR : DENSITE DE POPULATION

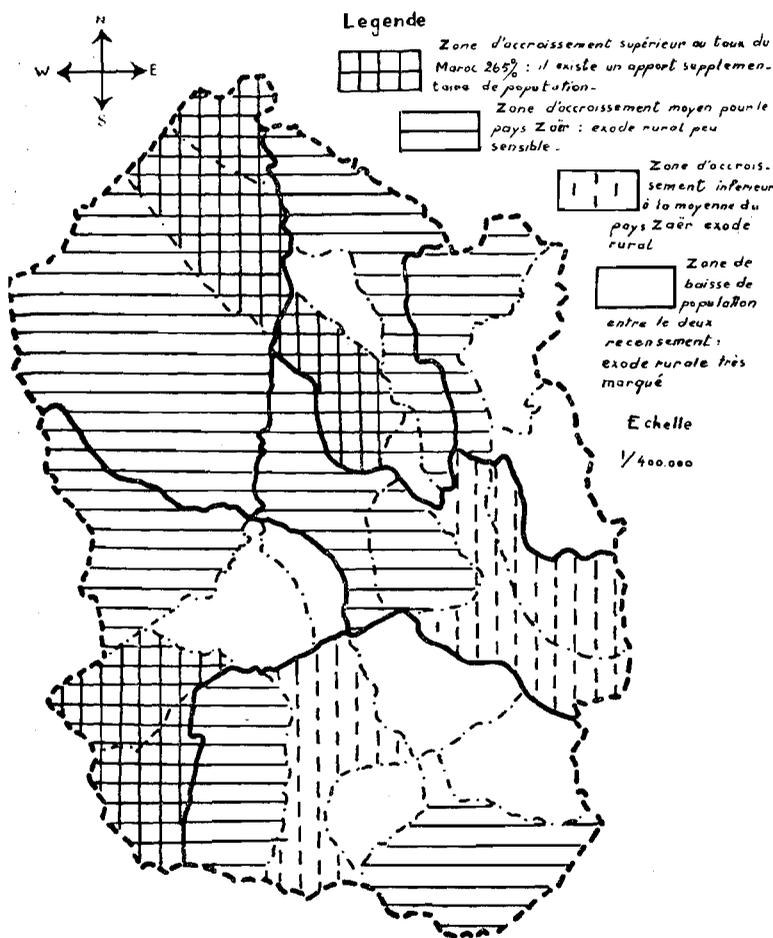


Densite de la population d'après la superficie cultivable [colonisation non comprise]

(19) Nous avons donné la densité de la France pour mémoire. On constatera qu'au Maroc cette densité est plus élevée alors que la densité au km² s'élève à 20. Il est vrai qu'en France 65 % des terres sont cultivées contre 10 % au Maroc.

Après l'étude de la population du pays des Zaër dans l'espace, il convient d'avoir une idée de sa physionomie dans le temps.

D'après les renseignements obtenus, l'accroissement des Zaër est inférieur à la moyenne du Maroc. Alors que l'accroissement pour l'ensemble du Maroc entre 1936 et 1952 s'élève à 26,5 % (20) l'accroissement pour la région est de 18 % pour la circonscription de Rommani (Marchand) et 17 % pour celle de Rabat-banlieue. On doit donc considérer qu'il existe un mouvement d'exode rural. Ce mouvement d'exode rural reste moyen et n'a rien à voir avec les forts déplacements du sud. Le manque d'augmentation pour l'ensemble est de l'ordre de 10 %. Mais des variations importantes existent entre les fractions ; il convient donc d'examiner avec attention la carte de l'évolution de la population.



Mouvement de population entre 1936 et 1956

Exode rural -

Pour résumer cette étude de la population, il nous semble que dans ce pays aux ressources relativement bonnes pour le Maroc, non seulement nous sommes loin de la saturation mais encore le mouvement d'exode pourra contribuer dans un avenir pas très lointain à des transformations économiques et sociales.

(20) Ce chiffre tient compte de la natalité et mortalité moyenne au Maroc.

B. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ANCIENNE ET ACTUELLE

a) **Organisation ancienne** — Avant l'arrivée des Français, l'organisation du pays avait pour base la tribu dirigée par un caïd, et la fraction dirigée par le cheikh. Mais le Makhzen, quand il contrôlait le pays des Zaër, pouvait modifier la structure administrative : ainsi l'ensemble des Zaër a été dirigé soit par un seul caïd, soit par autant de caïds qu'il existait de fractions, lesquelles se nommaient alors tribus, soit même par le caïd d'une autre tribu à laquelle ils étaient rattachés (par exemple la tribu des Beni Ahsen). Cela répondait à des impératifs politiques : c'est ainsi que pour empêcher une trop grande influence de la part des caïds, on multipliait les commandements, fait qui d'ailleurs avait eu des précédents avant le protectorat, chaque fraction étant alors dirigée par un caïd sans véritable autorité.

Il existait chez les Zaër une autre division de caractère traditionnel qui se superposait aux fractions, nous voulons parler des Çoffs (21). Il s'agissait de deux espèces de confédérations ou ligues qui divisaient les Zaër en deux forces opposées à peu près égales. C'est en fait une coutume berbère mais elle peut se rencontrer en pays arabe. Il semble qu'elle résulte de conflits de voisinage répétés au cours des siècles. Les Guefiene et les Mzara qui formaient chacun des Çoffs, entretenaient de mauvais rapports entre eux. On évaluait le Çoff des Guefiene vers 1915 à 3820 tentes et 19.900 habitants et celui des Mzara à 4260 tentes et 21.300 habitants. Toutefois en cas d'événements graves intéressant toute la tribu, on pouvait se réconcilier : c'est ainsi qu'au moment de l'intervention française, Guefiene et Mzara ont fait taire leur haine réciproque pour s'unir contre le danger commun, mais les Guefiene (c'est-à-dire l'ouest du pays) moins guerriers, firent défection et l'accord fut rompu. Il faut noter qu'un Çoff pouvait recevoir une aide extérieure : les Amer et les Sehoul de la région de Salé prêtèrent main forte aux Mzara en plusieurs circonstances.

A propos de cette étude de l'organisation traditionnelle, il convient de signaler l'alliance du Tata qui eut une certaine importance dans le pays autrefois. Coutume berbère mais qu'on retrouve aussi chez les arabes, le Tata est une sorte d'alliance de caractère particulier et sacré ; quels que soient les Çoffs auxquels ils appartiennent deux hommes ou deux fractions peuvent l'établir : ces hommes sont alors « outata », ou s'il s'agit de fractions Aït Atta. Lorsque l'alliance a été conclue, on ne doit pas porter préjudice à son allié en paroles ou en actes : on lui offrira volontiers l'hospitalité, on ne le volera pas, on ne communiquera aucun renseignement à son sujet, des mariages ne pourront avoir lieu entre les deux alliés etc. Il existait plusieurs modes de tata ; le plus courant était le tata proprement dit, basé sur la nourriture (plat de couscous et de lait de femmes des deux fractions mangé ensemble). Ainsi les Oulad Ali et les Rouached, les Nejda et les Beni Abid avaient établi des Tatas. Le

(21) Voir : *Afrique du Nord* de Jean Depois P.U.F. p. 145 et seq. sur les Çoffs et les Leffs en pays berbère.

but de cette alliance est mal connu ; il semble que le tata de ce genre étaient établis pour limiter les occasions de dispute. Il faut signaler le Tata « refoud », sorte de trêve pour mettre fin à la guerre et au pillage entre Çoffs ou fractions.

Les Tatas n'existent plus guère dans ce pays mais sont bien connus des anciens et des lettrés. Quant aux Çoffs, ils n'ont presque plus de valeur ; toutefois un Mzara ne veut pas être confondu avec un Guefiane ; est-ce le dédain du paysan du Plateau pour l'homme des terres pauvres de la montagne ? C'est possible.

b) **Evolution de l'organisation du pays.** — Depuis le début du protectorat, l'organisation ancienne a subi bien des modifications pour arriver au cadre actuel. Au début de la pacification, l'ouest du pays fut rattaché à la Chaouïa, et l'est aux Zemmour. Puis l'autorité militaire créée en 1915 à N'Kheila une annexe des Zaër qui fut transférée ensuite à Camp Marchand (Rommani). En 1919 l'annexe passa sous l'autorité civile de Rabat, mais depuis cette date jusqu'en 1940, deux conceptions s'opposèrent concernant l'administration de ce pays : celle du rattachement direct à Rabat et celle de la circonscription indépendante. En 1940, à la demande des colons, une circonscription indépendante dirigée par un contrôleur civil en chef fut créée, mais la partie nord ouest resta rattachée à la circonscription de Rabat-banlieue, état de fait tout de même regrettable car l'ensemble du pays constitue, non seulement du point de vue ethnique, mais du point de vue agricole, une unité différente de la région de Rabat-banlieue. L'organisation des anciennes fractions, dès l'implantation française, a été reprise : on a déterminé les limites de ces fractions, certaines trop importantes furent divisées en deux et le pays fut réparti entre 6 caïdats (5 dépendant de Rommani (Marchand) et 1 de Rabat). Voir la carte actuelle de l'organisation administrative.

Il convient de signaler toutefois qu'un plan d'aménagement rural de la province de Rabat a été établi par les soins du génie rural. Il prévoit une refonte des tribus et fractions en communes rurales qui auraient pour centres les principaux souks du pays, que nous étudierons d'ailleurs. Certaines délimitations seront rectifiées. Actuellement ce plan d'aménagement très rationnel est en cours de réalisation en certains points du pays (22).

Les principaux services d'autorité pour l'ensemble des tribus Zaër sont installés à Marchand (Rommani (23) où réside le super-caïd des Beni Abid.

(22) Pour notre étude dans ce chapitre et les suivants, nous n'avons pas tenu compte de ce plan d'aménagement de la région en communes rurales. Nous avons gardé le cadre de la tribu et de la fraction telles qu'elles furent établies sous le protectorat. Deux raisons nous ont incité à agir ainsi :

1° Dans l'esprit des habitants, l'ancienne formule paraît encore la seule valable, le cadre traditionnel avec ses chiouks étant encore en place.

2° Toutes les statistiques et les chiffres obtenus des services administratifs ont pour base de calcul, ces fractions et ces tribus.

(23) Nous avons cherché à découvrir l'origine de ce mot. Pour les uns ce serait une espèce de grenadier. Pour d'autres, le mot viendrait de Romane Lazrak, le chrétien aux yeux bleus qui aurait vécu sur les lieux au temps des Romains et qui aurait eu un grand prestige dans la région.

Dans le cadre de cette organisation administrative, il existe aussi une organisation technique moderne mise en place progressivement. Nous signalerons les Services agricoles de Rabat et Rommani (Marchand) qui étudient avec leurs ingénieurs et moniteurs agricoles les possibilités du pays et les modifications à apporter aux méthodes agricoles pratiquées ; le Service de l'élevage à Aïn-el-Aouda qui a fait, nous le verrons, un gros effort pour améliorer la prophylaxie du bétail ; le Service des Eaux et Forêts de Rommani (Marchand) qui s'efforce actuellement de rénover certaines forêts ; le Service du Génie rural qui s'occupe de l'aménagement du territoire et les Services des Impôts ruraux de Rommani (Marchand) et Rabat chargés aussi du crédit. A tous ces Services constituant l'armature essentielle destinée à épanouir la vocation rurale de la région, il convient d'ajouter les Services sociaux et culturels dont le rôle est également important.

Au terme de cette étude du milieu historique au cours de laquelle nous avons cherché à retracer le comportement du pays Zaër, dans les siècles passés, nous voudrions souligner l'importance de ce pays dans l'histoire du Maroc. En effet, par sa structure physique cette région, élément majeur du plateau central, contribua beaucoup à cette séparation entre le nord et le sud dont parle M. Terrasse.

Le pays des Zaër après avoir limité l'avance de l'Empire romain, après avoir fait partie du bloc des Berghouata hérétiques, a constitué au cours de l'histoire un obstacle physique et humain à l'autorité du Makhzen et à l'unification du Maroc.

Maintenant que les cadres physiques, historiques et politiques sont en place, il convient d'aborder l'étude de la vie de nos Zaër.

REPARTITION DE LA POPULATION D'APRES LA DENSITE AU KM2

Les zones à sols riches ont les plus fortes densités. De même la partie qui borde les Zemmour : le fait s'explique sans doute par une similitude d'économie rurale. L'anomalie de Rommani (Marchand) provient surtout de la concentration en lieu d'un important groupe d'ouvriers et d'artisans ruraux. Par contre les faibles densités se rencontrent dans les régions forestières et sur les « rmels » granitiques. En conclusion la carte de la répartition de la population d'après la densité au km² est nettement en rapport avec les richesses naturelles du pays.

REPARTITION DE LA POPULATION D'APRES LA SURFACE CULTIVEE (24)

La carte fait d'abord apparaître les zones aux vastes terrains de parcours : les régions de l'est en

(24) Nous n'avons pas incorporé dans nos calculs les superficies exploitées par les colons. Leur influence sera étudiée au chapitre IV. Quant aux chiffres des habitants européens, ils sont si faibles (1/40^e des habitants) qu'ils n'exercent aucune modification valable.

particulier. En effet les plus fortes densités se trouvent là où les champs cultivés sont peu nombreux, tandis que les « tirs » ou les hamris ont une densité égale ou inférieure à la moyenne. Une anomalie : la zone des « rmels » est relativement bien placée. Le fait s'explique d'abord par une faible densité au km² et parce que beaucoup de gens ensemencent de grandes superficies d'orge. Dans l'ensemble la carte préfigure déjà les grandes lignes de ce que sera la carte agricole.

EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1936 ET 1952 MOUVEMENT D'EXODE RURAL

Il est possible de dégager les grands faits suivants :

Peu de fractions atteignent le taux d'accroissement moyen du Maroc (26,5 % en 16 ans). Toutefois dans les régions naturelles favorisées, la moyenne des Zaër est dépassée. Les moyennes les plus fortes paraissent se situer dans les fractions où il existe des souks ruraux importants que nous étudierons. Ceci nous paraît normal car ces souks semblent attirer, un certain nombre d'ouvriers agricoles augmentant ainsi la population de la fraction. Les baisses les plus sensibles se situent dans les fractions forestières ou dans la région des « rmels » granitiques.

De tout ceci on peut tirer la conclusion suivante : il existe un exode rural réel mais non généralisé ; il s'effectue probablement sous la forme d'un regroupement sur les meilleures terres là où il y a appel de main-d'œuvre, et d'un abandon assez marqué des régions pauvres.

Chapitre III

LES GENRES DE VIE TRADITIONNELS

Première partie

LES THEMES DE LA VIE TRADITIONNELLE

La visite de la région, le contact avec ses habitants mettent en évidence certaines préoccupations fondamentales qui conditionnent la vie des Zaër. Ces préoccupations, thèmes de la vie traditionnelle seront en premier lieu l'objet de notre étude : la terre du Zari, sa demeure, la forêt, la main-d'œuvre représentent autant de problèmes dont les conditions sont en constante évolution.

A. LA PROPRIETE

a) **Origine de la propriété** — Sans présenter une physionomie originale par rapport aux autres régions du Maroc, la propriété a cependant des caractères particuliers, dûs en premier lieu à ses origines. Dans ce vaste domaine occupé par un peuple de pasteurs à l'âme guerrière, les terres étaient collectives comme dans d'autres régions du Maroc. Or il n'existe presque plus de terres collectives. L'ensemble du pays Zaër, les forêts domaniales mises à part, est devenu melk (propriété privée).

Connaître le mécanisme de l'appropriation serait d'un réel intérêt pour notre étude. Si les renseignements obtenus auprès des notables et anciens restent fragmentaires, ils permettent toutefois de dégager un certain nombre de données concernant la formation et l'évolution de la propriété.

Au siècle dernier chaque fraction, voire chaque douar, devait disposer d'une certaine superficie au prorata du nombre de feux ; le découpage tenait compte de la valeur des terres, accordant à chaque chef de tente des terres maigres propres aux parcours et souvent proches de la forêt, et des terres grasses pour la culture. D'ailleurs l'examen des limites de fraction, sur la carte, montre bien cet état de fait : la fraction des Oulad Ali qui possède des « harch » caillouteux au sud et des « tirs » au nord en est un bon exemple. La vie se passait tantôt sur une partie, tantôt sur l'autre, suivant les saisons. Il s'agissait d'un petit nomadisme et non d'une transhumance ; comme chaque déplacement s'accompagnait souvent de guerillas avec les tribus voisines, on préférait avoir toute sa richesse avec soi. Ajoutons que ce rythme de déplacements a pu être encore observé par les premiers colons installés dans la région.

Le retour périodique des tentes sur les mêmes lieux, facilité par une sécurité relative, en particulier sous le règne de Moulay Hassan a incité des chefs de tente à réclamer à la Jemaa la possession des terres qu'ils occupaient. Toutefois les modalités de leur occupation antérieure restent ignorées. Ces terres occupées étaient-elles le résultat d'un partage périodique comme chez les Beni Ahsen du Gharb, ou bien étaient-elles cultivées déjà de père en fils, partagées seulement à de longs intervalles comme en Chaouïa ?

Le fait certain est que ce mouvement d'appropriation s'est considérablement intensifié sous le protectorat, en particulier, vers 1918 : il s'agissait d'une prise de possession paisible, les gens en ayant

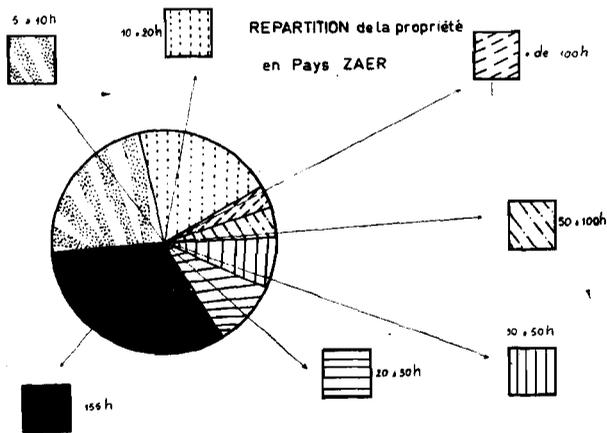
la jouissance sans titre de propriété. Si des contestations s'élevaient, les occupants des terres se faisaient établir une mouktya (25) en présence de 12 témoins.

A partir de 1925 la majeure partie des possesseurs surtout dans les zones de « tirs » ont fait immatriculer leur terre auprès du service de la conservation foncière de Rabat.

Actuellement la situation est la suivante : une très forte majorité de terres immatriculées, un certain nombre de terres reconnues par une mouktya, enfin des terres sans titre occupées par des familles qui en revendiquent la propriété.

Il va sans dire que toutes ces terres ne restent pas aux mains des « premiers occupants » ; un vaste mouvement de redistribution s'est opéré au profit des plus aisés par rachat ou échange de bétail : l'endettement des uns a favorisé la richesse des autres. Ainsi est-on passé sans heurt par occupation paisible, par entente tacite du collectivisme agraire intégral, à la propriété privée.

b) **Importance et répartition des propriétés** — L'importance actuelle varie selon les régions mais la petite propriété l'emporte de beaucoup comme on peut le déduire du schéma ci-joint (56 %). Toutefois, il convient d'ajouter que dans les régions à



caractère plus agricole, elle atteint 64 % alors qu'elle descend à 46 % dans les secteurs d'élevage, de plus grands espaces étant nécessaires.

Certes, il existe des propriétaires très importants : plusieurs ont plus de mille hectares, l'un d'entre eux aurait une exploitation de 10.000 hectares chez les Oulad Moussa. Leur nombre bien que restreint (225 sur plus de 7.000) pour la seule circonscription de Rommani (Marchand) suffit cependant à donner de la répartition des terres cultivées en pays Zaër, une idée fautive. C'est pour cela d'ailleurs qu'on a l'impression de parcourir un pays de grandes propriétés, impression accentuée par la présence d'un nombre appréciable de colons.

(25) La mouktya n'est qu'un titre de notoriété ; elle constatait simplement que la parcelle de M. X... était limitée au nord, par celle de M. Y... au sud par celle de M. Z..., etc...

Le caractère familial de ces exploitations est indiscutable. L'indivision de la propriété étant très répandue on préfère avant tout exploiter le domaine en famille ou parfois en co-propriété, et partager les bénéfices au prorata de chaque part.

Mais en fait dans les conditions actuelles l'une des trois solutions suivantes est plus souvent rencontrée :

1^{er} cas. - La propriété est trop petite pour faire vivre la famille et c'est en principe le cas pour les domaines inférieurs à 10 ha. Certains fellahs avisés estiment que dans les conditions actuelles il faut 20 ha pour faire vivre une famille moyenne au niveau de vie de la région. Pour compléter sa subsistance le fellah doit s'employer chez les autres et entrer dans la catégorie des ouvriers agricoles, saisonniers ou bergers suivant des systèmes de contrats ou d'associations que nous étudierons à propos de la main-d'œuvre. Quelquefois même, l'endettement l'oblige à vendre une partie de son exploitation : il vient alors grossir le lot des ouvriers qui peuplent les douars.

2^e cas. - Face à cela, se rencontre le propriétaire bien assis, pas toujours originaire de la tribu. Imitant le colon, il utilise une abondante main-d'œuvre, il ne peut exploiter avec sa seule famille. Une certaine aisance lui permet d'arrondir son domaine ou son cheptel aux occasions favorables. Progressivement il s'orientera vers la grosse propriété, sera sensible aux progrès techniques et donnera à son exploitation les caractères du domaine européen.

3^e cas. - Parfois aussi le manque de moyens pour exploiter, ou la solution de facilité conduit des propriétaires à la location partielle ou totale de leur domaine selon certaines modalités dont la plus courante est la location au 1/5 sur les tirs, le propriétaire percevant le 1/5 de la récolte à l'hectare. On chiffrait leur nombre à plus de 3300 en 1956. Malheureusement cela l'amène à vivre des avances du locataire européen ou marocain et avec le caprice des saisons, à s'endetter plus facilement. Le domaine alors s'effrite puis disparaît et son propriétaire rejoint la destinée du 1^{er} cas. Il est vrai que le départ récent de certains colons tend à faire diminuer cette pratique. Quoi qu'il en soit à moins d'un changement, on s'oriente vers la concentration de propriétés importantes et rentables. Cela ne résoud évidemment pas le problème social qui naîtra de la disparition progressive des petites exploitations.

c) **Structure de la propriété.** - Le morcellement est général : moins accentué sur les plateaux, il l'est beaucoup plus dans les régions à vocation pastorale. On peut y voir deux raisons : ce fait répond d'abord à la tradition ; chaque tribu, nous l'avons vu, possédait des terres de qualité différente ; il est normal qu'au moment de l'appropriation, on ait voulu conserver la même structure. D'autre part, le fellah aisé achète la terre là où il la trouve et sans doute peu souvent autour de son exploitation. D'ailleurs il ne le recherche pas toujours, l'agrandissement de son troupeau qui reste encore sa caisse

d'épargne lui fait préférer les terrains de parcours. Un remembrement de la propriété serait certainement utile pour une exploitation mais il n'est ni possible, ni souhaitable dans la conjoncture actuelle.

Autre fait, le paysage rural présente l'aspect d'un openfield ; les marques d'appropriations récentes (haies de cactées ou d'acacias) visibles dans d'autres régions se rencontrent peu. Différence de cultures sans doute : les champs clos sont généralement occupés par du maïs, des cultures maraîchères et des arbres fruitiers ; or ici la céréaliculture l'emporte. Toutefois près des douars situés à proximité d'un oued ou chez les Mzara III on rencontre des champs clôturés.

Mais malgré la structure morcelée des exploitations, l'appropriation a déjà donné au Zari les caractères essentiels du sédentaire ; si on le considère encore parfois comme un semi-fixé, c'est en raison des déplacements de son habitat.

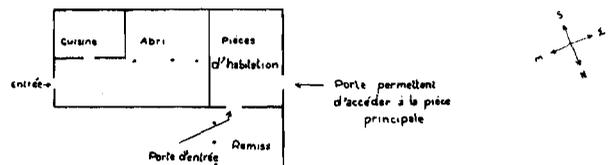
B. L'HABITAT

a) **Types d'habitat.** - La tente (khaïma) est la demeure la plus courante de ce pays. Bien qu'en régression, elle atteint la proportion de 50 à 80 % des types d'habitation. Les proportions les plus fortes s'observent évidemment chez les pasteurs sans pour cela l'emporter de beaucoup. Toutefois la fonction de la khaïma peut différer : dans le sud elle reste la demeure principale de l'éleveur qui doit suivre son troupeau, et n'est pas un signe de pauvreté ; dans les régions agricoles, elle sert d'habitation à l'ouvrier ou au berger et souvent est déjà à demi-fixée. Il s'agit d'une tente noire en poils de chèvre et en laine, sans particularité ; chaque année les voiles abîmés sont remplacés avant la saison pluvieuse. Son prix de revient est élevé : on estime qu'il dépasse 60.000 F alors qu'une bonne nouala coûte aux environs de 12.000 F et a la réputation d'une plus grande salubrité.

La nouala est la demeure du petit exploitant ou de l'ouvrier agricole. Grossièrement construite en chaume, elle possède rarement ici un soubassement de terre ou de pierres comme en d'autres régions. Le nombre de noualas reste important (10 à 20 %) ces types d'habitations constituent l'élément essentiel des douars fixés ou des centres de commune rurale (cf. La Jacqueline, Bir el Kelb).

A un stade plus élevé, on rencontre la baraque en bois qui remplace soit la tente, soit la nouala sans devoir être considérée pour autant comme un stade intermédiaire. Mais c'est vers la maison en dur, à terrasse (dar) que se tournent les espoirs des jeunes générations qui ont pris contact avec l'école primaire. Les « dar » tendent déjà à devenir, dans certaines fractions du plateau, un élément marquant du paysage rural (jusqu'à 20 %). Les formes les plus diverses sont rencontrées mais en général une idée directrice l'emporte : c'est une maison élémentaire constituée de pièces d'habitation

dont l'une plus vaste peut recevoir les hôtes, et de quelques dépendances, l'ensemble étant entouré d'un mur élevé. A partir de cela, existent une foule de variations suivant la richesse du propriétaire, son intelligence, ses contacts avec la civilisation : la maison peut comporter un étage : des bâtiments d'exploitation (écurie, grange, remise) peuvent s'ajouter, parfois hors du mur d'enceinte. Ce qui donne suivant les cas des fermes à cour fermée quand tout se concentre à l'intérieur des murs ; ou des fermes à cour ouverte quand les bâtiments d'exploitation sont placés hors des murs. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de règles fixes qui président à la construction. Les seuls faits remarquables sont l'orientation de l'ouverture vers l'Est pour des raisons religieuses, un emplacement généralement élevé, situé non loin d'une route ou piste. Les matériaux proviennent des régions environnantes. Le propriétaire a généralement recours à des artisans ; parfois il se fait maçon et construit sa maison selon son idée (plan d'une maison rurale en milieu marocain).



Petite ferme élémentaire en dur observée sur le plateau de MERCHOUGH au lieu dit Dar bou medhi

Il faut noter qu'il existe aussi des maisons de pisé aux points de contact avec les tribus limitrophes : chez les Nejda en contact avec les Zemmour de Maaziz et chez les Slamna en contact avec la Chaouïa.

b) **Evolution de l'habitat.** - Quelques chiffres provenant d'un recensement récent nous permettent de comprendre le sens et le degré d'évolution de la maison rurale en ce pays (évolution de la maison rurale).

Ceci permet deux séries de constatations :

1° L'évolution rapide se fait là où les contacts avec l'extérieur sont plus faciles. Les Slamna évoluent plus vite à cause de la route Rommani (Marchand)-Casablanca, du centre de Sidi-Bettache et de la présence d'un groupement de colons. Par contre, l'isolement parmi les forêts et l'absence de route importante retardent l'évolution de l'habitat chez les Oulad Daho.

2° Les changements à partir de la tente ne semblent pas s'orienter vers la nouala ou la baraque mais vers la maison en dur. Ainsi on abandonnerait la tente pour la maison en dur, fait qui nous a d'ailleurs été confirmé.

EVOLUTION DE LA MAISON RURALE EN PAYS ZAER

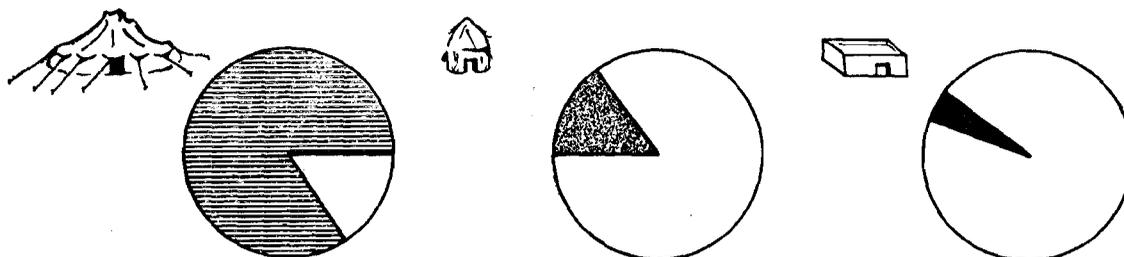
SITUATION EN 1947 POUR L'ENSEMBLE DES ZAER

Légende

 Khaima
tente en bois de
chèvres avec nattes

 Nouala
hutte de plan circulaire à armature
et roseau

 Maison
en dur (pierre ou
brique) à toit plat
de forme variée

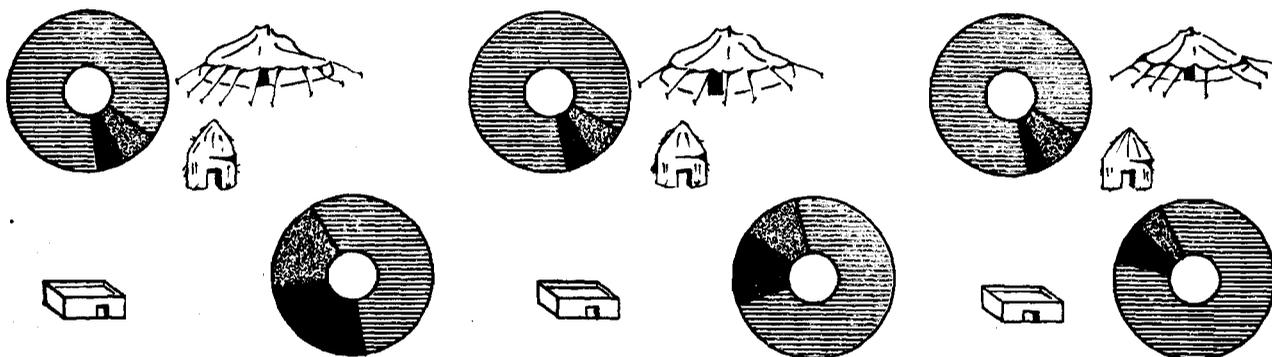


CAS DEVOLUTION ENTRE 1947 ET 1957

Evolution rapide
Slamna Sidi Bettache

Evolution moyenne
El Hallalif

Evolution lente
Oulad Daho



c) **Morphologie de l'habitat.** - L'habitat est nettement dispersé. Le bourg rural n'existe que là où fonctionne un souk hebdomadaire et très souvent ne contient en plus des bâtiments administratifs que quelques demeures d'ouvriers agricoles. La raison de cette dispersion est fort simple : c'est le résultat de l'appropriation récente dans un pays de nomadisme où la culture restait accessoire. Aucune tradition d'habitat n'existant, chacun a pu placer ou déplacer sa demeure sur sa terre comme bon lui semblait. Toutefois certaines règles peuvent se déduire de l'observation de la dispersion en partant de la nature de l'habitation :

1° Les tentes des éleveurs sont souvent installées en petits groupements (4 ou 5) sur un site variant suivant les saisons : si les troupeaux paissent en forêt, les tentes se fixent dans les clairières proches des forêts ; si les troupeaux sont installés sur des terrains de parcours ou sur les chaumes, c'est sur les pentes non loin des oueds qu'on aperçoit les tentes. Ajoutons que parfois la nécessité de fumer un lopin de terre oriente aussi la dispersion.

2° Les noualas sont rarement isolées dans la campagne mais se rencontrent en petits groupements assez lâches ; on y trouve associées généralement baraques ou tentes : il s'agit souvent de hameaux de petits propriétaires installés à proximité de sources ;

on en trouve un certain nombre au bord de la corniche calcaire dans la région de Rommani (Marchand). Mais il peut s'agir aussi de hameaux, souvent plus importants, d'ouvriers agricoles installés à proximité d'une grande exploitation européenne.

3° La maison, en dur à terrasse, du propriétaire marocain se situe la plupart du temps sur une éminence. Autour s'agglomèrent quelques tentes ou des noualas d'ouvriers agricoles permanents. Mais les maisons en dur restent isolées, disséminées, taches blanches éparpillées dans le paysage. A signaler enfin que l'habitation principale d'un exploitant, quelle qu'elle soit, est située près des meilleures terres.

En résumé l'habitat rural est donc bien un habitat dispersé mais se présente plutôt sous forme de petits hameaux.

C. LA FORET

Il n'est pas question de décrire les caractères physiques de la forêt étudiés au chapitre I, mais de considérer l'importance qu'elle représente encore dans la vie du Zari. Car il fut un temps où elle constituait l'élément prédominant du paysage à

l'époque où le Zari était exclusivement nomade. Hélas des incendies répétés, la pratique de l'essartage, les parcours intenses l'on émietté, l'ont clairsemée en particulier dans les régions schisteuses du sud-ouest. Vers 1917 l'installation des Services forestiers a fini par stopper ces dégradations. De nos jours, revigorée, contrôlée, elle constitue, grâce à son étendue encore grande (+ 30 % de la surface totale) et à sa répartition, une réserve essentielle de nourriture pour l'énorme troupeau de la région.

La forêt, devenue domaniale, sert en effet de terrain de parcours pour toutes les tribus de la région. Une réglementation assez souple a été établie par les Eaux et Forêts. Toute famille peut conduire, après contrôle, 8 bovins ou 40 ovins pour lesquels aucune taxe n'est perçue ; au-delà de ces chiffres ainsi que pour les caprins, l'administration prélève une taxe, plus élevée d'ailleurs pour les caprins, animaux dépradateurs par excellence : plusieurs forêts en voie de régénération leurs sont interdites ; c'est le cas de la forêt de Sibara. Le pâturage en forêt a lieu toute l'année par nécessité, mais la densité des animaux est plus élevée en hiver car à la saison chaude, après la moisson, les chaumes peuvent nourrir une partie du troupeau particulièrement chez les fellahs importants. De toute façon, on compte beaucoup sur cette forêt, les autres terrains de parcours ayant tendance à diminuer alors que le cheptel diminue peu.

C'est en servant de terrain de parcours que la forêt provoque et explique les seuls mouvements de déplacement persistant chez les Zaër et dont nous parlerons plus loin. Il convient seulement de mentionner ici, que si la forêt provoque des déplacements, les habitations ne s'y trouvent pas installées. En effet par interdiction des Eaux et Forêts les gens doivent se cantonner en lisière ou dans les clairières à cause des incendies.

Le rôle joué par la forêt ressort clairement des statistiques donnant l'effectif du troupeau Zari qui se rend chaque année en forêt. Environ 85 % des bovins, 55 % des ovins et 20 % des caprins de l'effectif total trouvent en forêt la nourriture que la nature ne pourrait autrement leur donner. La proportion plus faible des caprins s'explique par les interdictions ou les taxations des Eaux et Forêts.

D. LA MAIN-D'ŒUVRE

La main-d'œuvre et l'entraide agricoles sont indispensables ici comme dans les autres régions, dès qu'une exploitation atteint une certaine envergure aussi bien pour les cultures qu'en élevage. Dans certaines fractions elle constitue un lot important de la population (jusqu'à 30 %).

a) **Origine de la main-d'œuvre.** - Ouvriers et bergers peuvent provenir de trois sources différentes. Il faut mentionner d'abord ceux qui sont journaliers agricoles de père en fils ou qui le deviennent par perte du patrimoine familial ; leur nombre, hélas, tend à s'accroître avec le regroupement des pro-

priétés. La main-d'œuvre est aussi constituée par les petits fellahs en quête d'appoint pour subvenir à leurs besoins ; ils forment une aide sérieuse pour la période des gros travaux. Enfin il y a ceux qui viennent de l'extérieur, particulièrement pour la moisson : gens du Tadla et des Beni-Meskine chez les Guéfiane I, gens des Doukkala et de Chaouïa chez les Guéfiane II, gens du Gharb et des Haouzia pour les Mzara. Leur importance varie en fonction des besoins annuels.

b) **Conditions de vie.** - Recrutée généralement sur les souks, cette main-d'œuvre voit ses modes de vie dépendre étroitement des systèmes traditionnels de contrats en honneur dans le pays. Il ne s'agit pas d'une exclusivité du pays Zaër, mais ici les modalités de contrats présentent de réelles originalités.

Les ouvriers agricoles constituent deux groupes :

1° Dans le premier groupe nous rangerons les ouvriers qui, vivant en contact habituel avec l'employeur, demeurent souvent dans une tente ou une nouala sur sa propriété. Les uns sont ouvriers salariés et rétribués à la journée avec quelques avantages matériels comme le glanage pour les femmes ; le salaire est fixé par l'U.M.T. (union marocaine du travail) ; ils travaillent au rythme des occupations agricoles avec des périodes de presse ou de ralenti ; leur nombre paraît restreint. D'autres également peu nombreux pratiquent encore le khammessat (174 pour la circonscription de Rommani (Marchand) dont les 2/3 chez les Guéfiane II, car les avantages matériels ne réussissent pas à subvenir aux besoins familiaux. Le contrat de khammessat est dur en pays Zaër : pendant le contrat le khammès peut percevoir des avances en argent ; il ne paie pas le tertib (26) ; les membres de sa famille ont l'autorisation de glaner ; mais il ne reçoit ni nourriture, ni vêtements et doit participer à tous les travaux agricoles (corvée de bois, épierrage, etc...). A la fin du contrat, le 1/5 de la récolte de la zouja (27) labourée en octobre lui revient, après déduction des sommes avancées. Ainsi pour un travail pénible, il reste entre les mains du khammès un maigre profit annuel de 80.000 F. Aussi, dans la plupart des cas, les khammès sont des gens qui ont contracté des dettes envers un employeur.

2° Le deuxième groupe est constitué par des gens qui ne demeurent pas habituellement avec l'employeur. Ce groupe forme une clientèle importante : petits fellahs aux ressources insuffisantes, main-d'œuvre extérieure venant pour la moisson mais surtout ouvriers saisonniers appelés « mougata ». Le nombre de ces derniers s'élèverait à plus de 1300 pour la circonscription de Rommani (Marchand). Cette masse ouvrière se loue en général pour exécuter des travaux à forfait ou limités à une période : le gain dépasse celui des permanents. Le tableau suivant peut résumer l'activité annuelle de ce groupe.

(26) Tertib : impôt rural établi sur les récoltes et produits de l'élevage.

(27) Zouja : superficie de terre qu'il a pu labourer avec sa charrue.

Travaux	Durée moyenne	Salaires (1956) et avantages	Catégories
Labours	45 jours	Forfait de 7 à 10.000 F + nourriture	Mougata
Cueillette du palmier-nain	30 jours	300 à 350 F par jour	Mougata et petits fellahs
Sarclage Epierrage Desherbage	30 jours	150 F par jour	Mougata petits fellahs et femmes
Moissons	45 à 60 jours	500 à 600 F par jour + nourriture pendant 30 jours	Mougata petits fellahs Main-d'œuvre extérieure
Dépiquage	30 jours	200 F par jour	Mougata

A côté de la main-d'œuvre utilisée pour les occupations agricoles, il nous faut enfin signaler les Zaër qui s'occupent des troupeaux. Le cas de ces bergers est d'ailleurs fort complexe car la tradition, basée sur la coutume (Orf) reste pour eux très vivace. Les rapports entre propriétaires et bergers peuvent s'établir sous trois formes :

1° On peut être un berger à gages, vivant sous la tente du maître et nourri par lui si l'on est célibataire, ou vivant dans sa propre tente avec sa famille si l'on est marié, en percevant alors une compensation de nourriture en grain et sucre. On reçoit un salaire annuel avec parfois quelques suppléments sous forme de vêtements.

2° Mais en fait le contrat au 1/4 ou berroboa (ou parfois au 1/5) détermine le plus souvent la condition du berger. Il s'agit d'une association qui permet à un berger-éleveur de recevoir la garde d'un troupeau pendant un certain temps, de l'entretenir et de le faire prospérer. L'éleveur peut tirer de ce troupeau une partie de sa nourriture et reçoit à la fin du contrat le 1/4 ou le 1/5 de l'augmentation du nombre de têtes. Quant aux conditions de vie, elles sont laissées à l'initiative de l'éleveur qui s'efforcera de rechercher les meilleurs pâturages et déplacera sa tente en fonction des forêts, des terrains de parcours et des chaumes. L'examen du tableau de la page suivante nous permettra de dégager les modalités de cette association :

CONTRAT BERROBOA OU CONTRAT D'EMBAUCHE (valable pour moutons et chèvres)	
Etablissement du contrat	Avril-mai Guéfnane Août Beni-Abid Septembre-octobre Mzara
Durée : Annuel	
Conditions :	
<u>Pour le propriétaire</u>	<u>Pour le berger-éleveur</u>
Obligations :	Est responsable des délit et négligences
Fournit le troupeau qui est seulement compté. Paie le tertib et les droits de parcours en forêt.	
Avantages :	a) lait et beurre en partie ou en totalité ou compensation : lait de 2 vaches si propriétaire défend la traite.
a) en cours de contrat : garde pour lui toisons de laine et poils de chèvre.	
a) à la fin : 3/4 des jeunes moutons ou chèvres.	a) 1/4 des jeunes moutons ou chèvres.

Mais il convient de souligner l'importance de cette association : en 1956 près de 3.000 contrats d'association au 1/4 existaient pour la seule circonscription de Rommani (Marchand). On en déduit qu'une bonne partie des troupeaux sont élevés selon

cette formule. Enfin l'analyse des effectifs confiés à ces associés fait ressortir le fait normal suivant : les gros troupeaux sont plus nombreux dans les régions à faible culture.

CONTRAT au 1/4 (OVINS)		
Importance des troupeaux	Région où l'élevage domine (vers le Sud)	Région où la culture domine (vers le Nord)
+ de 100 bêtes ...	15 %	2,5 %
50 à 100	30 %	17,5 %
20 à 50	25 %	26,5 %
1 à 20	30 %	43,5 %

3° Mais il existe parmi les autres formes de contrats un type assez répandu concernant les bovins et les animaux de trait (juments, chammelles). Pour les bovins la formule se rapproche beaucoup de celle des ovins : l'éleveur entretient et fait prospérer le troupeau, il en retire certains avantages et à la fin il reçoit une part des bénéfices. Voici pour mémoire les modalités de ces contrats :

CONTRAT SEBAB CONCERNANT LES BOVINS D'EMBOUCHE

Etablissement : souvent au printemps

Durée : pas plus deux ans

Conditions :

Pour le propriétaire

Obligations : fournit le troupeau de départ (Ras el Mal) estimé à sa valeur d'achat.

Pour le berger

Entretien et gardiennage.

Avantages : partage des bénéfices à moitié après déduction des frais (tertib et frais de pacage).

CONTRAT SEBAB CONCERNANT LES BOVINS ELEVES POUR LA REPRODUCTION

Etablissement : souvent au printemps

Durée : pas moins de quatre ans

Conditions :

Pour le propriétaire

Obligations : fournit le troupeau, paie tertib et frais.

Pour le berger

Entretien et gardiennage.

Avantages :

a) en cours de contrat :

lait et beurre à moitié.

b) à la fin :

produit de la vente à moitié.

CONTRAT SEBAB POUR JUMENTS

Etablissement :

Durée : illimitée, seulement écourtée après accord bilatéral ou manque de soins.

Conditions :

Pour le propriétaire

Obligations : fournit les bêtes.

Pour l'éleveur

Entretien ; paie le tertib et droit de pacage.

Avantages : travail sauf en période de gestation ; les produits sont partagés à deux ; le propriétaire a les premiers produits jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur de la bête ; ensuite partage des produits à tour de rôle.

L'importance de ces contrats est réelle : on comptait plus de 2.000 contrats de ce genre en 1956 dans la circonscription de Rommani (Marchand). Pour les juments et les chammelles, le principe doit amener une demi-propiété des bêtes et celui qui en a la garde, a surtout l'avantage de disposer d'une bête de travail, chose particulièrement appréciable pour le petit fellah. Enfin l'analyse des effectifs confiés aux associés conduit aux mêmes constatations que pour les ovins :

CONTRAT SEBAB POUR BOVINS		
Importance des troupeaux	Régions où l'élevage domine (vers le Sud)	Régions où la culture domine (vers le Nord)
+ de 20 bêtes	4 %	3,5 %
5 à 20	51 %	26 %
1 à 5	45 %	70,5 %

Les systèmes d'entraide sont donc fort variés. si sur le plan agricole, le modernisme a une réelle influence, pour l'élevage les vieux contrats dominent de beaucoup. Certes, ouvriers agricoles et éleveurs ne sont pas riches. Le salaire annuel de ces ouvriers ne dépassait guère 100.000 F en 1957 et le berger-éleveur n'obtenait pas beaucoup plus. Cependant il existe toujours un apport supplémentaire provenant soit du travail des femmes et enfants, qui permet tant bien que mal de « boucler le budget ».

Aussi ces faibles ressources, d'une part, l'attrait des grandes villes de Rabat et Casablanca relativement proches, d'autre part, expliquent le courant d'exode rural dont nous avons parlé. Cet exode n'est pas dramatique certes, mais suffisamment sensible pour être déploré par les exploitants qui ne trouvent plus toujours la main-d'œuvre suffisante.

De ces quatre thèmes principaux qui conditionnent la vie rurale, il est possible de dégager les conclusions suivantes :

1° Comme en d'autres régions et sans doute en d'autres pays, par un processus analogue, la propriété tend à se concentrer entre les mains des plus riches.

2° L'habitat évolue rapidement et tend vers la maison en dur à terrasse ; cet habitat adopte actuellement une répartition nettement dispersée mais l'intervention des autorités pour des raisons sociales ou politiques pourrait en modifier la structure.

3° En raison d'un cheptel disproportionné aux ressources, le pâturage en forêt reste de nos jours un élément indispensable à la vie des troupeaux et il paraît hors de question d'en diminuer le parcours.

4° Les rapports entre main-d'œuvre et exploitants restent variés. Les ressources de ces employés, faibles trop souvent, expliquent en partie l'exode rural. Une crise de main-d'œuvre peut se poser. Il est vrai que le machinisme qui se développe pourra peut-être la résoudre.

**Deuxième partie
REPARTITION DES GENRES DE VIE**

Il n'est pas question de distinguer chez les Zaër des genres de vie au sens général, caractérisé par des occupations totalement différentes, comme le sont celles du paysan du Rif ou du nomade Rguibat. Il s'agit plutôt de nuances de genre de vie : chaque groupement ayant une occupation dominante différente de celle de son voisin.

L'observation des faits naturels de la région et des occupations humaines nous conduit vers cette conclusion : la répartition actuelle des genres de vie subit davantage, à notre avis, l'influence des facteurs physiques que celle des facteurs humains. Certes, le facteur humain existe ; il se présente sous la forme d'une attirance naturelle pour l'élevage. Ces gens anciennement pasteurs en portent encore les marques : aucun Zari ne conçoit, même actuellement, la vie des champs sans la possession d'un troupeau en général disproportionné avec les moyens dont il dispose pour le nourrir. Cette attitude est, on le sait, un fait courant en de nombreux pays sous-développés. Le facteur humain se présente encore sous la forme de la modernisation : le contact avec les réalisations de la colonisation a réellement contribué, depuis le protectorat, à modifier la structure de la vie agricole ancienne et à provoquer souvent une façon nouvelle de vivre. Il suffit de parcourir la région de Rommani (Marchand) pour s'en rendre compte : le fellah moyen pense tracteur, « préparé », coopérative ; il a, en effet, journellement le spectacle des techniques européennes.

Mais s'il faut tenir compte de ces facteurs, la localisation actuelle des genres de vie paraît surtout déterminée par le relief, la nature des sols et la végétation. Il est incontestable que la richesse des « firs » sur les plateaux a provoqué la formation de paysans sédentaires avant tout céréaliculteurs. De même les terres ingrates du sud et de l'Ouest, « harch » sur les schistes, « rmel » sur le granit, et la présence d'une abondante forêt, permettent de comprendre la persistance d'un genre de vie à dominante pastorale. Ainsi avec les restrictions qu'il convient d'apporter, on pourra distinguer deux principaux types de genre de vie :

1) Le genre de vie pastoral que nous aborderons en premier lieu, où l'agriculture a un rôle accessoire.

2) Le genre de vie où l'agriculture céréalière constitue l'occupation essentielle sera ensuite étudié. On notera en particulier les différentes façons d'associer selon la pluviométrie et les sols rencontrés.

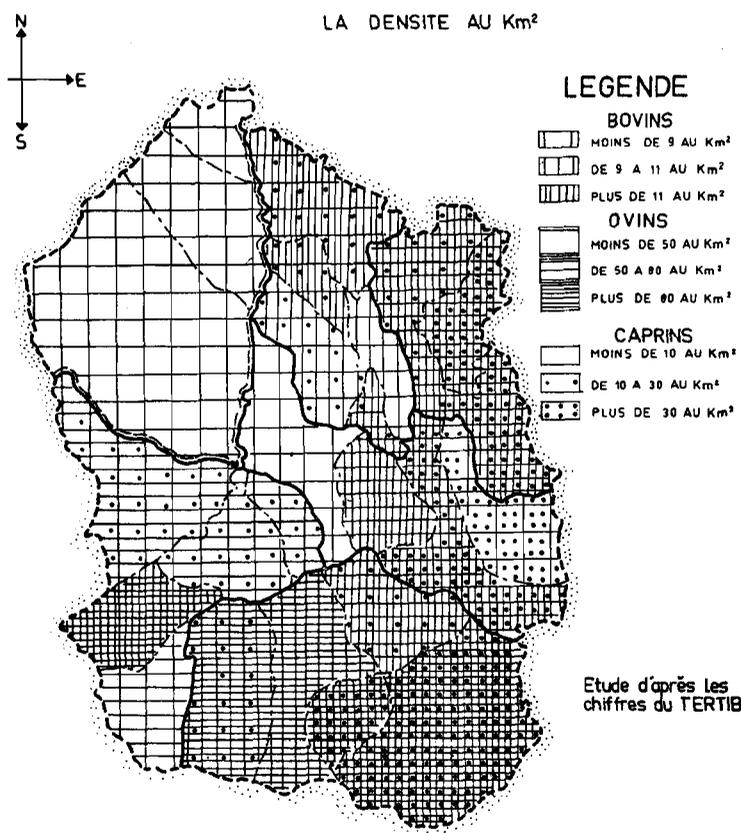
Entre ces deux modes de vie, on peut distinguer une nuance, un stade de transition où, actuellement, élevage et agriculture s'équilibrent plus ou moins : les facteurs humains incitent les gens à cultiver mais la pauvreté des sols les oblige à faire surtout de l'élevage.

A. LA VIE DES PASTEURS

Le genre de vie pastoral est celui qui correspond le mieux à la mentalité du Zari et à ses traditions historiques. Mais il n'est plus question de rencontrer un Zari exclusivement pasteur ; les occupations comportent toujours un peu d'agriculture. Cette situation est donc comme une relique imparfaite de la vie ancienne de ce pays. Mais il reste que dans l'esprit des gens et ceci est très sensible, on s'adonne d'abord à l'élevage. La localisation de la zone pastorale peut s'établir à partir de trois critères principaux :

- un cheptel plus important au km² (+ de 80 ovins au km²) ;
- une superficie mise en culture très faible (— de 20 %) ;
- la céréale de base est l'orge, culture plus pauvre (40 % des surfaces mises en culture).

LA REPARTITION DU BETAIL EN PAYS ZAËR



Ces faits sont nettement visibles dans les fractions du sud, en particulier dans les fractions suivantes :

- les Hallalif I et II (Guefiane II)
- les Rhouched (Guefiane I)
- les Ghoualem »
- les Oulad Moussa »
- les Nghancha »

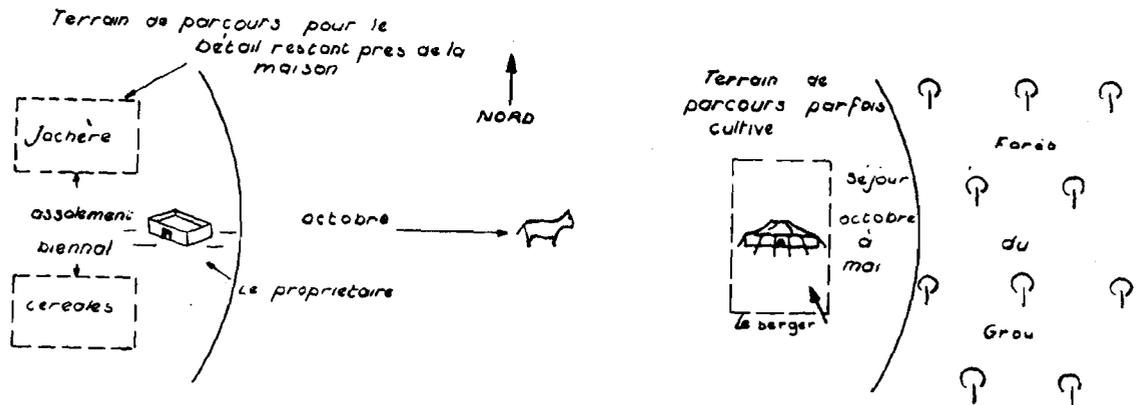
Les causes qui expliquent cette localisation peuvent être recherchées d'abord dans la géographie physique. Nous l'avons dit, la majeure partie de cette région est une haute pénélaine au valonnement souvent accentué, aux sols sans valeur : terres caillouteuses, souvent arides, résistant à l'outil du fellah. La forêt a gardé à l'ouest comme à l'est des positions importantes. Le climat se ressent davantage des coups de chergui. Autant d'éléments qui font de la région une terre d'élection pour l'élevage. Signalons aussi un isolement plus sensible : pas de grand centre à proximité, une seule route, celle de Ezzhiliga (Christian), un effectif de colons restreint. Enfin nous touchons le pays Zaïan aux mœurs plus rudes et aucune rivière n'empêche le contact. Ainsi peut s'expliquer l'attitude plus simple, plus craintive des populations vis-à-vis de l'autorité ou de l'étranger en particulier dans le sud-ouest.

a) **Conditions de vie.** - Les conditions de vie et la structure sociale nous paraissent peu différentes des autres régions. La tente toutefois reste l'habitat le plus rencontré mais déjà quelques propriétaires se sont fait construire des maisons en dur. Certains même ont entrepris la construction d'étables chez les Oulad Moussa. L'importance de ces propriétaires de troupeaux et terrains est variable. Mais les possesseurs de grands troupeaux se rencontrent surtout dans cette région. Les parcelles des exploitations sont morcelées plus qu'ailleurs peut-être : la nécessité pour chaque éleveur d'avoir un lopin de terre non loin de la forêt comme base de départ vers celle-ci fournit une explication. On rencontre de nombreux bergers-éleveurs avec contrats au quart selon la formule étudiée plus haut, possédant eux-mêmes un certain nombre de bêtes. Le revenu de ces populations provient avant tout de l'élevage : on vend des bêtes au souk toute l'année mais surtout au printemps. Une visite des souks nous a révélé que ces bêtes paraissaient plus soignées que dans les zones du nord. Des marchands de Rabat viennent volontiers jusqu'ici faire leurs achats de bêtes d'emboche.

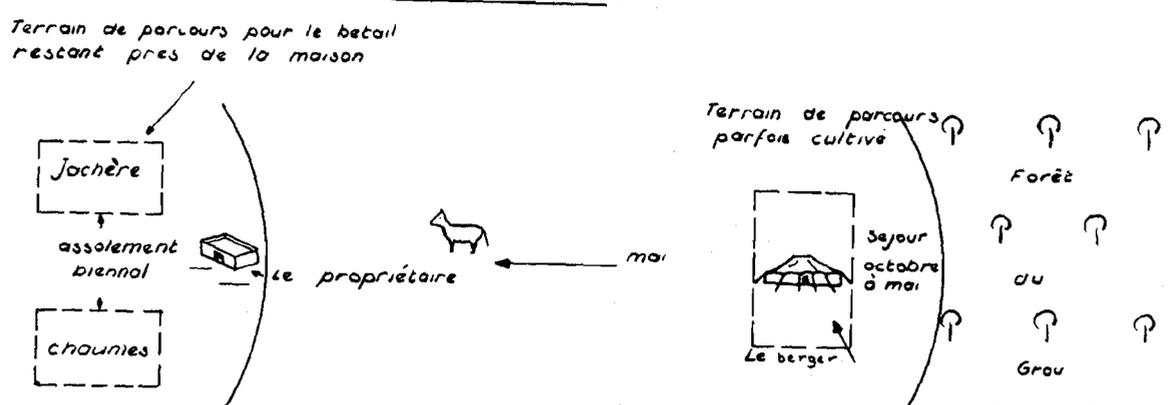
b) **Systèmes d'exploitation.** - Il est hors de doute que l'élevage se pratique sous la forme extensive comme dans la plupart des autres régions du Maroc. Il s'apparente de fort près ce que M. Veyret appelle « l'élevage sentimental » où la quantité s'apprécie davantage que la qualité.

Pour nourrir le bétail, trois moyens s'offrent au Zari : les terrains de parcours sur jachère, le pacage en forêt et les cahumes, moyens tous médiocres. Toutefois dans cette région, la nourriture offerte est réputée de meilleure qualité en particulier la lavande sauvage des zones sableuses, seule nourriture naturelle du mouton pendant l'été. Les chaumes ont moins d'importance qu'ailleurs ; certains ramassent la paille après le repiquage pour la donner aux animaux à la fin de l'été car la période est critique si les pluies se font attendre.

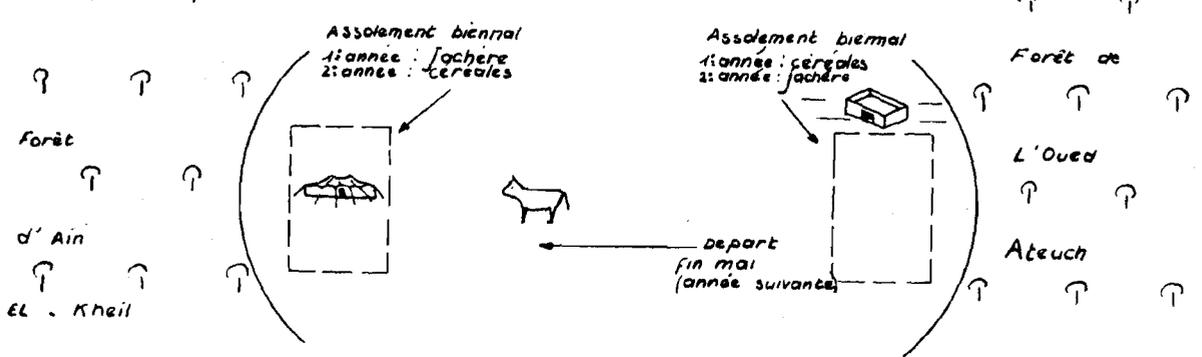
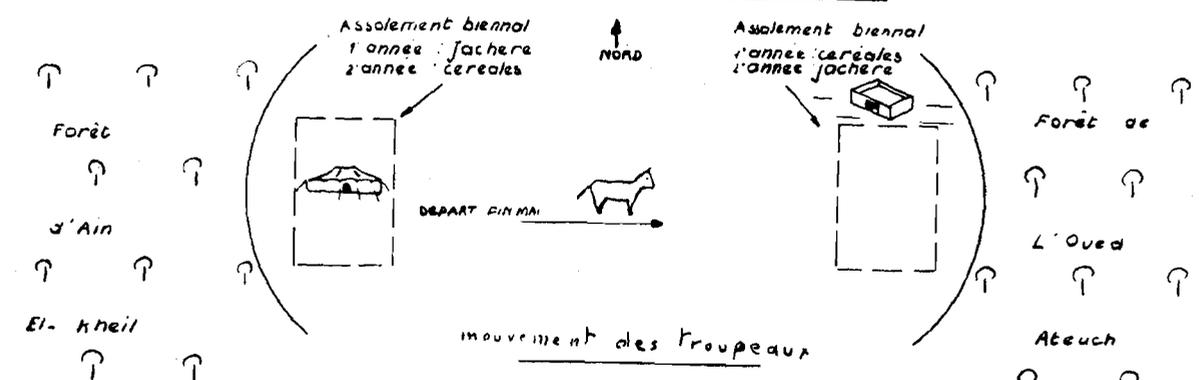
Les déplacements occasionnés par la recherche de passage en forêt, peuvent se résumer, à notre connaissance en deux type principaux :



Mouvement des troupeaux



DEPLACEMENT AVEC RETOUR ANNUEL : EXEMPLE: OULAD MOUSSA



DEPLACEMENT AVEC RETOUR BIANNUEL : EX : EL HALLALIF

ETUDE DES MOUVEMENTS DE TROUPEAUX EN PAYS ZAER

1^{er} type : le déplacement est simple et annuel ; les troupeaux se rendent des parcelles principales vers un terrain secondaire base de départ pour le parcours en forêt (cas des Oulad Moussa., étude des mouvements de troupeaux). Dans tout le pays Zaër cette formule se pratique couramment même chez ceux qui considèrent l'élevage comme complémentaire. Sur les parcelles de meilleure qualité en général éloignées de la forêt, moins rocailleuses, défrichées depuis longtemps, non loin de la demeure familiale, on pratique un assolement biennal : une partie reçoit des céréales, l'autre partie reste en jachère non cultivée, abandonnée au parcours pour le bétail gardé près de la famille, afin de fournir le lait et le beurre.

L'autre bled, près de la forêt, reçoit parfois un peu d'orge mais il reste souvent terrain de parcours où le berger installe sa tente. De là le troupeau sera conduit en forêt dans la journée par un membre de la famille ou bien par un ou plusieurs bergers-éleveurs suivant la richesse du propriétaire. Le parcours en forêt a lieu en général d'octobre à mai, c'est-à-dire des labours à la moisson, mais sans règle absolue et les petits fellahs ont souvent leur troupeau en forêt toute l'année.

Les douars de tentes que l'on peut voir dans le pays se trouvent souvent en bordure de forêt non loin d'une source : ils rassemblent plusieurs bergers et leurs familles.

2^o type : le 2^o type plus complexe a été observé chez les Hallalif où il serait assez répandu. Il existe d'ailleurs dans d'autres fractions en particulier chez les Slamna. Il suppose aussi la possession d'au moins deux bleds mais situés au bord de deux secteurs forestiers.

En principe l'un des bleds est mis totalement en culture alors que l'autre reste en jachère. Sur le premier, la famille du propriétaire qui s'adonne à la culture s'installe pour un an. Pendant ce temps sur l'autre bled en jachère, troupeaux et bergers ont établi leur quartier. L'année suivante, dès l'enlèvement des récoltes, bergers et troupeaux reviendront sur le premier bled pendant que le propriétaire partira mettre l'autre en culture.

D'autres systèmes existent probablement mais d'importance limitée. Nous savons que les petits pasteurs aux troupeaux disproportionnés par rapport aux ressources dont ils disposent, envoient leur bêtes en forêt toute l'année ou même y séjournent avec elles la plupart du temps.

L'élevage et les mouvements de troupeaux en pays Zaër nous offrent un résumé de cette activité pastorale d'après des chiffres récents. Nous y remarquons non seulement l'importance du cheptel conduit en forêt, mais l'orientation des déplacements. Toutes les fractions disposent d'un secteur forestier peu éloigné des espaces cultivés (toujours moins de 20 km) et plusieurs d'entre elles ont deux secteurs. L'importance des effectifs est partout considérable et dépasse ordinairement 50% du cheptel total de la fraction. La proportion paraît plus élevée dans

les zones où la forêt couvre les étendues les plus vastes. Par contre dans la zone d'élevage du sud, sur les sables granitiques, la proportion s'abaisse : il existe en effet de vastes terrains de parcours non forestiers. On remarquera enfin que les chèvres ne sont pas mentionnées dans plusieurs fractions et qu'elles ne participent pas aux mouvements vers les forêts en raison de l'interdiction du Service des Eaux et Forêts.

Peut-on parler de nomadisme ou de transhumance actuellement ? Les petits propriétaires faisant peu ou pas de culture pratiquent souvent un petit nomadisme : ils suivent leurs bêtes avec tentes et bagages. Mais ceux qui disposent d'une étendue dépassant la dizaine d'hectares font de la transhumance : dans la plupart des cas, c'est le berger contractuel ou un membre de la famille qui se déplace avec la tente.

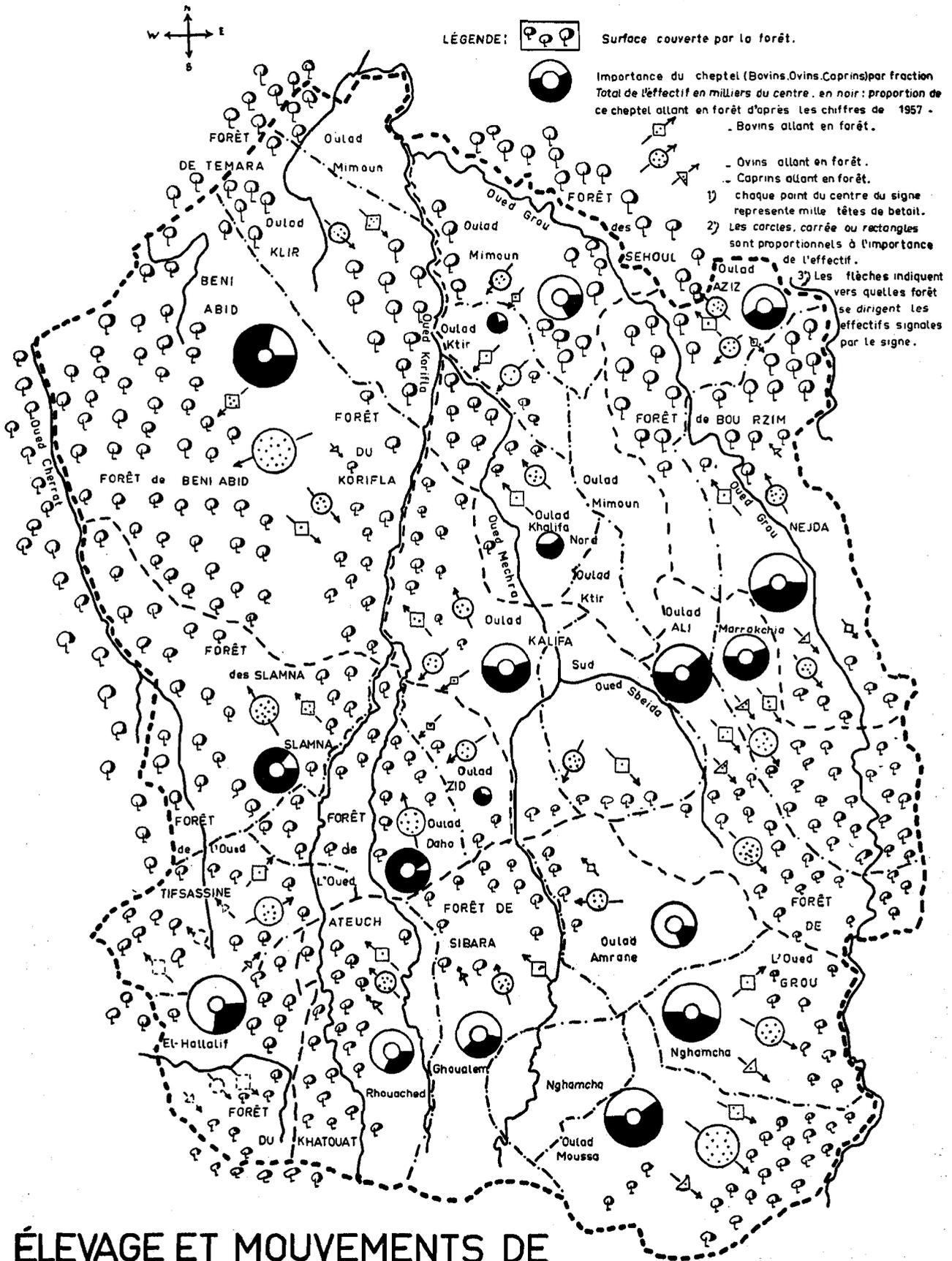
Les occupations de ces bergers sont simples : chaque matin, on quitte le campement où les bêtes ont été parquées durant la nuit et on les conduit sur l'aire de pâturage ; si le berger a de la famille avec lui, celle-ci reste à la tente et vaque aux soins du ménage. Souvent quelques bêtes broutent autour de la tente. Dans certains cas, les tentes sont déplacées périodiquement pour fumer une parcelle. On ne peut demander à ces gens des soins d'entretien particuliers, leur compétence ne dépassant pas le gardiennage et la protection des animaux.

En résumé, nous pouvons affirmer qu'en pays Zaër, nous sommes en présence, soit de petits nomades, soit de pasteurs transhumants. Mais dans les deux cas, le rayon de déplacement est très limité.

L'examen des effectifs (carte de la répartition du bétail) fait bien ressortir l'importance de l'élevage : sur 26 % de la superficie du pays Zaër se trouvent 30 % des bovins, 45 % des ovins, 30 % des caprins.

Le caractère pastoral par rapport au reste du pays Zaër est particulièrement évident pour le cheptel ovin favorisé par la nature des pâturages. Le bovin est plus petit que dans le nord du pays mais il semble qu'on recherche la vente de jeunes animaux au printemps la visite du souk de Bir-el-Kelb a permis de constater que cela permettait de les vendre à un cours élevé. Les caprins sont nombreux dans les fractions de l'est, ils trouvent un maquis d'essences secondaires abondant alors qu'à l'ouest l'interdiction du pacage en forêt limite leur développement.

Enfin le caractère pastoral de la région est affirmé aussi, nous l'avons mentionné, par la pauvreté des cultures. Les pratiques agricoles apparaissent certainement plus rudimentaires qu'ailleurs — très peu de tracteurs par exemple — mais ressemblent dans leurs modalités aux pratiques ordinaires du pays que nous étudierons plus loin. Retenons que l'assolement biennal avec jachère non cultivée, qui prédomine, n'est pas rigoureusement appliqué ; cela dépend des caprices du climat et des possibilités offertes en semences et en moyens au fellah. Constatons que les surfaces ensemencées d'orge occupent la première place devant la culture



du blé dur. Le blé tendre plus délicat mais à rendement plus élevé l'emporte chez les Ghoualem et Rhouched sur le blé dur, le terrain étant plus propice sans doute. Quant aux légumineuses, on en fait très peu (2 % des emblavements) ceci confirmant la pratique d'un assolement sommaire en terrain particulièrement pauvre.

De cette analyse de la vie des pasteurs et de ce qu'il nous fut possible de constater, il ressort que cette zone convient bien à l'élevage et que le Zari aurait tort de modifier son système de vie pour développer son agriculture, chose qu'il paraît tenté de faire à l'exemple de son voisin du nord, plus gâté par la nature ; la visite des rmeis granitiques nous donne une preuve convaincante des faibles possibilités de la terre. Mais cet élevage aurait besoin d'une rationalisation ; des essais méritoires ont été entrepris dans le sud-est par l'installation d'étables ; il faudrait les développer d'autant plus que la prophylaxie, nous le verrons, est bien organisée ici.

B. LA VIE DES AGRICULTEURS

Associer les vocables « agriculteur » et « Zaër » aurait semblé contradictoire, il y a une trentaine d'années ; actuellement plusieurs fractions se composent essentiellement d'agriculteurs souvent modernes. Ce fait très sensible tend même à faire tache d'huile.

Certes, il existe des troupeaux nombreux mais leur rôle apparaît souvent différent : l'éleveur du sud les considère comme le moyen essentiel de vivre, ici la possession d'un troupeau remplit l'office de banque de placement. D'ailleurs le paysage prend un aspect différent : le champ cultivé marque typiquement le paysage.

Si l'analyse de la carte et celle des statistiques agricoles permettent de repérer facilement les principales fractions agricoles, les limites entre cette zone et la frange semi-agricole, semi-pastorale offrent des difficultés d'établissement. Car on se dit agriculteurs partout en dehors de la zone des pasteurs sans en avoir vraiment les caractères essentiels. Nous avons retenu deux critères principaux pour fixer ces limites :

1° Seront considérés comme véritables agriculteurs ceux dont les emblavements en orge seront les plus faibles. L'orge étant la céréale traditionnelle et la moins exigeante, son abandon suppose une transformation dans la mentalité du Zari. Ainsi dans la zone des agriculteurs, l'orge ne dépasse pas 22 % des emblavements.

2° Naturellement les agriculteurs ont des troupeaux moins nombreux : ainsi le mouton a une densité inférieure à 45 au km².

D'après ces critères nous considérons comme valablement agricoles, les fractions suivantes :

Oulad Khalifa (Sud et Nord) ;

Oulad Ali, Oulad Mimoun et Oulad Ktir de la circonscription de Rommani (Marchand).

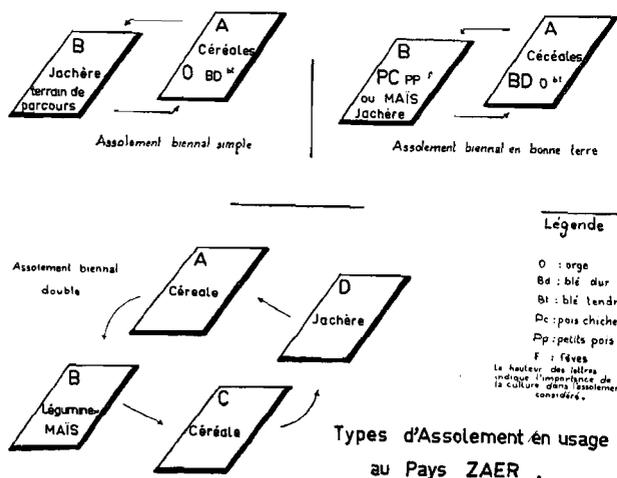
Les données de la géographie physique expliquent fort bien cette localisation : en effet ces fractions sont installées sur les meilleures terres « tirs » et « hamris » qui bénéficient d'une humidité atmosphérique venant de l'océan sans être arrêtée par les crêtes rocheuses. Ces terres, d'autre part, ont été recherchées par la colonisation au contact de laquelle les indigènes ont vite compris la prééminence de l'agriculture.

a) **Conditions de vie.** - Incontestablement les conditions de vie s'y révèlent meilleures qu'ailleurs et un certain nombre de riches propriétaires font figure de gens très évolués. Les fermes construites en dur, parsèment la campagne de taches blanches. Petites parfois, mais souvent imposantes avec leurs dépendances pour abriter grains et machines, elles sont clôturées d'un mur élevé ; autour d'elles, le groupe classique de noualas et de tentes, habitations des ouvriers agricoles et des bergers. A côté de ces exploitations massives on rencontre, comme ailleurs, le lot important des petites exploitations familiales à l'habitat rudimentaire. Mais ici, les fellahs s'efforcent d'utiliser toute la terre, car ils en connaissent la valeur. Aussi les agrandissements de propriétés par achat sont plus répandus qu'ailleurs, de même on pratique facilement la location pour la culture quand on ne veut pas ou ne peut pas exploiter soi-même : en 1956 plus de 1.500 propriétaires de cette région avaient donnée des parcelles de terrain en location (généralement au 1/5, le propriétaire touchant le 1/5 des récoltes). A la même date, on comptait seulement 560 locations chez les Guefiane I et 166 chez les Guefiane II. C'est évidemment le petit fellah manquant de moyens techniques qui loue le plus facilement sa terre ; l'aspect des champs a un air plus soigné, en particulier les touffes de doum, si répandues ailleurs, ont disparu.

Mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'importance des troupeaux contraint les fellahs à posséder des parcelles près des zones boisées et nombre de ceux-ci cherchent à acheter des terrains, souvent même en dehors de la fraction, pour nourrir le bétail.

Les ouvriers agricoles sont surtout des salariés : pratiquement pas de khammés mais autant de contrats d'élevage qu'ailleurs. On fait particulièrement appel ici à la main-d'œuvre saisonnière et l'on paraît déplorer son insuffisance pour la moisson.

b) **Systèmes d'exploitation.** - Tout comme les conditions de vie, les conditions d'exploitation sont différentes de celles de la région pastorale. Une première constatation à enregistrer est la gamme plus variée des cultures. Certes, la céréale constitue toujours la culture de base mais le blé dur l'emporte sur l'orge et aux céréales s'ajoutent, en proportion importante, les légumineuses : fèves, pois chiche et petits pois avec une préférence pour le pois chiche. Le maïs est également cultivé dans les fractions du Nord sans avoir l'importance des régions limitrophes du pays Zaër ; enfin les espaces cultivés de lentilles, de sorgho ou d'alpiste ne manquent pas ; certainement d'autres cultures pourraient s'y adjoindre.



tants aisés s'efforcent de se procurer des moissonneuses-batteuses ou font appel à des colons voisins ou à des sociétés. La différence des résultats provoque un réel engouement pour ces machines. Des essais pour introduire un machinisme intermédiaire (javeluse par exemple) ont donné des résultats insignifiants. Quant au dépiquage il reste un besoin pénible pour les humains et aussi pour les bêtes qui doivent tourner de longues heures sur l'aire de dépiquage : besoin médiocre d'ailleurs car les pertes dépassent celles qui surviendraient avec des moyens modernes ; ici on ne semble pas connaître le rouleau dépiqueur d'usage courant en Espagne. Par contre le farare est assez répandu dans les fermes d'importance moyenne. Ailleurs on rencontre le vannage naturel à la main, à l'aide d'une pelle ; les femmes enlèvent les impuretés en versant le grain dans une « midouna ». Ainsi cette révision des méthodes agricoles employées met en relief la force profonde de la tradition. Si l'on rencontre chez le fellah, particulièrement dans la zone que nous étudions, un désir réel d'évoluer, le manque de moyens l'oblige à garder l'état actuel.

Les façons d'assoler, d'autre part, offrent une variété qu'on ne rencontre pas au Sud (types d'assolement). Trois systèmes principaux peuvent les résumer, systèmes qui se retrouvent d'ailleurs dans d'autres régions du pays Zaër. On pratique évidemment l'assolement biennal (céréales - jachères) pour les terres les moins bonnes en particulier les terres caillouteuses en bordure des forêts. Dans le deuxième système, le fellah remplace la jachère nue par des légumineuses ou vers le vers le Nord par du maïs, toutefois il garde toujours une partie en jachère : l'assolement reste biennal. Il existe une troisième combinaison employée par les fellahs plus évolués du plateau. A première vue on pourrait penser qu'il s'agit d'un assolement triennal : on y trouve en effet la sole des légumineuses ou cultures de printemps, celle des céréales, celle de la jachère. En fait c'est plutôt un assolement biennal modernisé, puisqu'après les céréales on retrouve tantôt les cultures de printemps, tantôt la jachère, celle-ci d'ailleurs travaillée durant l'été selon le système de sous-solage ou de dry farming. Quant à la répartition de ces systèmes dans notre zone agricole, le type de sol l'oriente comme il oriente l'agriculture : le premier système se rencontrerait souvent sur les sols pauvres, le deuxième sur les « hamris » et le troisième sur les « tirs » et « hamris ».

Les moyens de culture traditionnels prédominent même dans cette région plus riche. Disons qu'on n'assiste pas à une évolution mais à une transformation des moyens : on passe souvent des techniques primitives au modernisme : moisson à la faucille à côté de la moissonneuse-batteuse. Pour le labour, l'usage de l'araire tiré par le mulet et le dromadaire, reste la pratique courante. Toutefois les charrues en fer se répandent chez nos cultivateurs du plateau qui possédaient en 1956 plus de la moitié des 80 tracteurs répartis dans tout le pays Zaër. Les semences se font de préférence à la main, à l'aide du couffin traditionnel. En fin d'hiver, une main-d'œuvre nombreuse, en majorité féminine, assure le désherbage des cultures. Pour la moisson deux techniques s'affrontent. Les petits fellahs moissonnent à la faucille : ils ont besoin d'un nombre important de travailleurs, le travail est long et pénible. Les exploi-

Mais nous l'avons dit, la culture de la terre ne conduit pas pour autant ces propriétaires à délaisser l'élevage. Hélas, ici plus qu'ailleurs le manque de pâturages se fait ressentir. La condition des bergers semble la même qu'en zone pastorale : on est contractuel, on vit l'hiver en forêt et l'on ramène, l'été venu, le troupeau brouter sur les chaumes. L'examen de la carte nous révèle des effectifs de troupeaux très confortables.

Pays de cultivateurs, telle est bien l'impression que l'on a, en parcourant ce plateau, malgré le cheptel important. Il est vrai que, l'évolution aidant, ces Zaërs finiront par comprendre qu'ils devraient orienter leurs efforts vers la modernisation de leur agriculture et la diminution du nombre de leurs bêtes. Car il y a ici les meilleurs terroirs du Maroc.

C. LA SITUATION DES AUTRES ZAER

Il reste encore de nombreux Zaër que nous n'avons pas classés : les Beni Abid, les Oulad Ktir et Oulad Mimoun de la circonscription de Rabat-banlieue, les Slamna, Oulad Daho et Oulad Zid des Guefiane II, les Oulad Amrane des Guefiane I, les Marrakchia des Mzara I, les Nejda et Oulad Aziz des Mzara III soit plus de 50 % de la superficie et 45 % de la population. Ils vivent sur des sols souvent médiocres, la terre est difficile à travailler, le pays accidenté avec relief en creux domine, ce qui explique la densité forestière plus importante.

La façon de vivre de ces gens n'offre guère de particularités originales. Ils vivent comme les autres Zaër mais élevage et agriculture paraissent avoir souvent une importance égale. On peut parler d'un genre de vie mixte qui s'apparente aux deux types étudiés.

Les mêmes conditions de vie se retrouvent : la tente est le mode d'habitat le plus courant. Mais

2° En agriculture, alors que l'orge se place en tête des céréales cultivées chez les Beni Abid qui pratiquent dans l'ensemble l'assolement biennal traditionnel, les légumineuses obtiennent un pourcentage important dans les fractions de l'Est où l'orge ne tient plus la première place. Il convient enfin de ne pas perdre de vue que dans ces fractions l'importance du maïs croît au fur et à mesure que l'on se rapproche de la zone côtière.

Deux facteurs interviennent dans l'exploitation de ces faits : la nature des sols marque certainement la différence d'intensité agricole entre les deux secteurs ; les terres des Nejda ont une valeur supérieure à celle des Beni Abid. Mais il ne faut pas négliger la force d'attraction des habitants voisins : Nejda et Oulad Aziz en contact avec les Khalifa et Oulad Ali tendent à modeler leur façon de vivre sur eux, tandis que Slamna et Oulad Daho peu gâtés quant aux terres imitent les Guefiene du Sud.

Pour l'élevage à l'Est, l'abondance des chèvres s'explique par une facilité plus grande de parcours en forêt : les deux grandes forêts qui entourent ces fractions contenant des arbres à essences secondaires, le Service des Eaux et Forêts considère la présence de ces caprins moins néfastes ici.

En résumé on a l'impression que dans cette vaste zone, activités agricoles et pastorales s'équivalent mais avec les signes d'une prospérité plus grande à l'Est qu'à l'Ouest. On peut réellement parler d'un genre de vie mixte. Toutefois on se demande si cette sorte d'équilibre subsistera longtemps. Il semble bien que non. Nous essaierons dans notre étude économique, d'analyser les perspectives nouvelles qui commencent à se faire jour. L'évolution dont le processus subit l'influence des événements historiques récents, est en effet très rapide.

Nous ne prétendons pas avoir épuisé l'éventail des occupations possibles d'un Zari. Il existe à côté de ces occupations majeures, nombre de petits métiers pratiqués soit à titre temporaire — nous y avons fait allusion à propos des coupeurs de palmier-nain — soit aussi en permanence. Parmi ces petits métiers, nous retiendrons surtout ceux qui dépendent des activités générales du pays : une visite au souk nous aidera tout à l'heure à comprendre leur structure. Quant aux métiers qui servent à fournir aux ruraux les objets de la vie courante, nous les citerons sans nous y attarder, car ils ne présentent aucune originalité par rapport aux autres régions du Maroc.

Pour terminer cette étude des genres de vie, mentionnons enfin une impression ressentie sur place : dans ce pays essentiellement rural, s'il est possible de cataloguer des genres différents d'occupations, il existe un pôle d'attraction qui est Rommani (Camp Marchand). Par son rayonnement et son influence, Rommani (Camp Marchand), tend à modeler les autres régions d'après ses manières de vivre, car la région de Rommani (Marchand) représente pour beaucoup de Zaër la richesse et la réussite.

A titre documentaire, pour donner une idée plus complète de l'existence de ces hommes, nous donnons le calendrier agricole suivant qui est valable pour l'ensemble des Zaër.

CALENDRIER AGRICOLE

Il a paru utile de rassembler tous les éléments de la vie agricole : ainsi on distinguera l'élevage, l'agriculture et les autres activités agricoles ou non. Pour les pasteurs du Sud l'élevage et la culture des céréales entrent seulement en ligne de compte. Pour les agriculteurs tout le tableau doit être considéré. On remarquera que l'activité agricole des pasteurs ne se manifeste que durant six mois de l'année. Quant aux agriculteurs, l'étiage des occupations est surtout marqué au début de l'hiver et au milieu de l'été.

Pour mesurer l'intensité du travail agricole, le barème suivant a été établi en tenant compte de l'appel de main-d'œuvre et des exigences du travail.

- 20 - Moisson : appel maximum de la main-d'œuvre - travail le plus pénible de l'année à cause de la chaleur.
- 10 - Labour : main-d'œuvre moins importante - mais utilisation de moyens de traction.
Désherbage : cueillette - binage : main-d'œuvre assez nombreuse mais surtout féminine.
- 5 - Semailles : dépiquage préparé l'été - peu de main-d'œuvre.
- 2 - Réparation des tentes, mouvements des bergers.

Le rapport avec la pluviosité montre que les travaux agricoles sont surtout intenses immédiatement après les pluies.

Troisième partie LA VIE SOCIALE

Plusieurs faits relevant de la vie sociale méritent d'être notés. Le cadre tribal, très vivace encore, favorise la vie collective. Nous retiendrons trois manifestations qui nous semblent les plus expressives : l'organisation des souks, la distribution des silos, les extériorisations de la vie religieuse.

A. L'ORGANISATION DES SOUKS (28)

Comme dans tout le Maroc, le souk reste la manifestation la plus expressive de la vie collective. Il doit se concevoir comme un organisme d'échange : le paysan vient écouler les produits de sa récolte et faire provision de ce dont il a besoin pour la semaine : il existe donc toujours deux courants commerciaux. De plus l'usage veut que les transactions entre producteurs et commerçants ne se règlent pas à domicile mais sur le souk, même si les marchandises ne s'y trouvent pas. Gardons-nous toutefois de considérer tous les gens qui animent un souk comme

(28) Beaucoup de renseignements proviennent d'enquêtes effectuées sur différents souks de la région.

d'éventuels acheteurs ou vendeurs. On va là pour retrouver la famille, les amis ; on échange des nouvelles, on discute intérêt, on règle ses affaires privées. D'ailleurs en pays Zaër comme en d'autres campagnes du Maroc, le jour du souk est souvent chômé et patrons européens ou marocains donnent la paie à leurs ouvriers. Toutes circonstances qui facilitent une concentration de population sur le souk.

a) **Importance et Répartition des Souks.** - L'importance d'un souk est fonction de la valeur économique de son aire d'influence. Débouché naturel de son arrière pays, le souk en révèle la richesse et son importance croît en général avec celle-ci. Cette richesse se mesure ici à l'importance des échanges de bétail et de grains. Malheureusement, si nous avons des données précises au sujet du bétail, en revanche, il faut nous contenter d'appréciations quant aux grains.

La situation géographique d'un souk joue aussi un rôle important dans son expansion : son site, sa fonction administrative, sa position par rapport aux voies de communication constituent, en effet, des éléments susceptibles d'influencer sa prospérité.

C'est en tenant compte de ces facteurs, en les étudiant à propos de chaque cas, que nous avons établi la classification des quatorze souks du pays Zaër (douze pour la circonscription de Rommani (Marchand), deux pour la partie rattachée à Rabat-banlieue).

On distinguera d'abord les souks de **première importance** dont l'influence dépasse le pays Zaër lui-même. Il s'agit de **Souk-el-Khemis de Sidi-Bettache**, **Souk-el-Had des Brachoua** (La Jacqueline), **Souk-el-Khemis d'Aï-Ezzhiliga** (Christian) et **Souk-et-Tleta de Sidi-Yahia des Zaër**.

A première vue deux facteurs géographiques essentiels contribuent à leur importance :

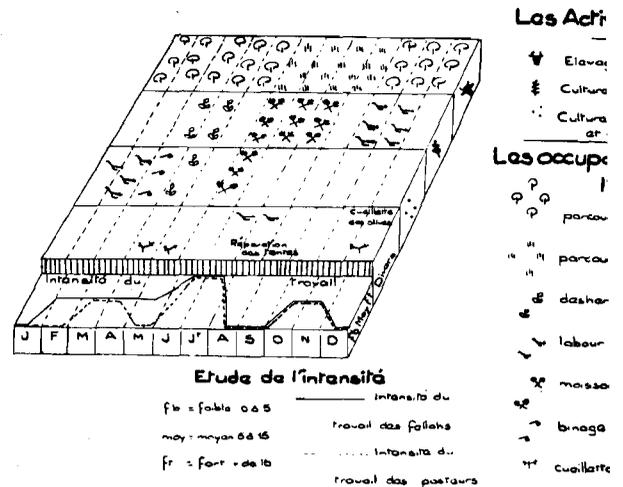
1° Ils sont situés sur d'excellentes voies de passage : Had-el-Brachoua (La Jacqueline) et Ezzhiliga (Christian) sur la route Nord-Sud de Rabat à Oued-Zem, et Sidi-Bettache sur la voie Est-Ouest. Quant à Sidi-Yahia, d'autres raisons expliquent son importance.

2° Trois d'entre eux ont des contacts avec les régions limitrophes : Sidi-Bettache avec la Chaouïa, Ezzhiliga (Christian) avec les Beni-Khirouane et les Zaïan, Sidi-Yahia avec les tribus côtières de la région de Rabat.

Mais l'examen détaillé de chacun d'eux révèle d'autres faits.

1° **Le Souk-el-Had des Brachoua** (La Jacqueline) se situe dans une région riche : le plateau céréaliier ; ce souk est l'aboutissement normal avec Rommani (Marchand) des produits transportés à Rabat. Les fellahs dont les troupeaux transhumant vers les deux forêts (Korifla et Bou-Rzim) trouvent là un endroit propice pour la vente de leur bétail : ils y amènent

CALENDRIER AGRICOLE EN PAYS ZAËR



chaque semaine 500 à 1.000 têtes de bétail (29). Des quantités importantes de grains font également l'objet de transactions. C'est l'un des souks les plus fréquentés du pays Zaër. Un service régulier d'autobus le relie à Rabat car de nombreux marchands de cette ville y viennent. Des habitants de toutes les fractions agricoles le fréquentent et même un lot important de Sehoul. Centre des Mzara II, rendez-vous des agriculteurs, c'est un grand marché à rattacher à la ceinture alimentaire de la capitale.

2° Assez différent est le **souk-el-Khemis d'Aïn-Ezzhiliga** (Christian). Sur ce grand marché des Zaër, les transactions portent surtout sur les troupeaux, l'arrière-pays, comme on le sait, en possédant de très importants : on pourra remarquer sur la carte que les proportions de têtes de bétail correspondent bien aux ressources de l'arrière-pays. Mais, à notre avis, son importance économique provient aussi de sa situation au contact de deux modes de vie différents : région agricole du Nord, région pastorale du Sud et Sud-Est. Il est fréquenté aussi bien par les Guefiene que par des Mzara ou des Beni-Khirouane, des Zaïan, des Zemmour, sans oublier les marchands de Rabat. Là aussi des services automobiles relient le souk à Rabat et Rommani (Marchand) ainsi qu'à Oued-Zem et Moulay-Bouazza au pays Zaïan. Centre de l'administration des Guefiene I et rendez-vous des pasteurs, ce souk reste encore dans l'orbite alimentaire de Rabat.

3° **Le Souk-el-Khemis de Sidi-Bettache** est installé dans une région agricole médiocre, mais de nombreux et beaux troupeaux se rencontrent dans l'arrière-pays. D'autre part sa position en fait une porte ouverte vers l'Ouest sur la Chaouïa, situation d'autant plus précieuse que la vie agricole en Chaouïa diffère sensiblement de celle de notre région. Enfin si une route le relie directement à Rabat,

(29) Les renseignements concernant l'importance et la proportion des têtes de bétail amenées aux souks, proviennent de la carte des souks du bétail, planche 40c de l'Atlas du Maroc : cette planche et la notice ont été établies par M. R. Raynal et A. André.

il est orienté au aussi vers Mohammedia (Fédala) et Casablanca. D'ailleurs on estime que les gens qui le fréquentent viennent surtout de la Chaouïa. L'examen de la carte montre la suprématie des moutons dans les transactions de bétail : on le comprend aisément quand on sait l'importance des ovins dans la région.

Centre des Guefiene II, souk de jonction, c'est un bon réservoir alimentaire pour les villes de Rabat et Mohammedia (Fédala).

4° Parmi les grands souks Zaër, il nous faut évoquer enfin le **Souk-et-Tleta de Sidi-Yahia des Zaër** qui est un grand marché de bestiaux (de 1.000 à 3.000 têtes sont amenées chaque semaine) situé au contact des tribus côtières, non loin de Rabat. Le fait marquant réside dans la suprématie des bovins sur le marché : il faut en trouver la raison dans le climat plus humide, plus frais qui peut faciliter l'entretien des bêtes, constatation valable d'ailleurs pour la plupart des souks en bordure de l'Atlantique jusqu'à l'Atlas. Fréquenté par toutes les tribus environnantes on doit le considérer comme une des sources principales du ravitaillement de Rabat.

A côté de ceux que nous venons d'étudier quatre souks viennent en **seconde position** : **Bir-el-Kelb, Moulay-Idriss-Aghbal, Rommani (Marchand) et Aïn-el-Aouda**. Sans atteindre la renommée des premiers, ils ont cependant, pour des raisons diverses, un prestige commercial dépassant le cadre de la fraction.

1° En premier lieu le **Souk-es-Sebt de Bir-el-Kelb**, d'accès peu facile, mais situé au cœur d'un pays d'élevage relativement florissant, constitue un centre d'attraction pour des commerçants venant de Benslimane (Boulhaut), Rabat et Mohammedia (Fédala). Nous avons eu l'occasion de constater qu'on y présentait des bêtes assez belles pour le pays. On échange en moyenne 500 à 1.000 bêtes par semaine — surtout des moutons — sur ce marché qui est en expansion. Malheureusement son accès reste encore peu pratique, une seule piste venant de la Chaouïa permet d'y accéder.

2° Le **Souk-et-Tleta de Moulay-Idriss-Aghbal**, centre rural des Mzara III, est assez isolé dans le pays Zaër par sa position excentrique et la coupure du Grou, mais la tribu limitrophe des Sehoulis le fréquente volontiers ainsi que les commerçants de Salé plutôt que ceux de Rabat.

3° Quant au **Souk-et-Tnine d'Aïn-el-Aouda** et au **Souk-el-Arba de Rommani (Marchand)**, leur position administrative leur donne un certain relief. Aïn-el-Aouda possède surtout un marché de bétail : 100 à 500 bêtes y sont présentées par semaine mais avec une forte proportion de moutons (60 %). Rommani (Marchand) est un souk pour les grains : à son propos il convient de signaler que, bourgade principale des Zaër et siège des organismes agricoles de la région, il acquiert ainsi de l'importance, beaucoup de gens y venant pour prendre contact avec ces organismes.

Il faut mentionner enfin les **petits souks locaux** : trois d'entre eux ont une activité un peu plus grande. Il s'agit du **Souk-es-Sebt de Merchouch**, du **Souk-et-Tnine d'Aïn-Sbit** et du **Souk-ef-Jemaa des Nejda**. Ils sont situés tous les trois sur la route Ouest-Est. Les deux premiers en relation facile avec Rabat constituent par leur situation des marchés pour les grains ; quant au troisième, sa position le met en rapport direct avec les Zemmour et les transactions portent plutôt sur le bétail. Les trois autres sont nettement plus petits : il s'agit des **Souk-el-Khemis de N'Kheila** au Nord, **Souk-el-Had des Ghoualem** et **Souk-et-Tleta de Sibara** au Sud. Le premier n'intéresse guère que les gens d'alentour, son activité étant due en partie au poste militaire qui se trouve là : c'est le rendez-vous des Oulad Ktir. Les deux autres situés dans des régions forestières reliées aux routes principales par des pistes, ont une influence pratiquement limitée à la fraction où ils se trouvent.

Telle se présente l'armature des marchés ruraux dans ce pays, armature différente de ce qu'elle était au début du protectorat : des souks ont disparu (14 au lieu de 17) comme celui des Amrane, d'autres ont été déplacés pour en faciliter l'accès comme celui de Sidi-Bettache, enfin certains ont pris de l'expansion comme celui de Had-el-Brachoua (La Jacqueline), tous ces faits étant normaux dans un pays en évolution. L'examen de la carte permet encore de dégager les conclusions suivantes : d'une part le pays Zaër est bien desservi en marchés ruraux puisque pratiquement la population est rarement à plus de deux heures de marche d'un souk ; d'autre part les souks principaux ont chacun leur originalité. Sidi-Yahia pour les bovins, Sidi-Bettach pour les moutons, Ezzhiliga (Christian) pour les chèvres et Had-el-Brachoua (La Jacqueline) à la fois pour les grains et le bétail.

b) **L'activité d'un souk.** - Il convient maintenant de prendre contact avec le souk lui-même. Sans vouloir s'attacher sur les aspects peu géographiques d'un souk, nous signalerons quelques faits intéressants rencontrés au cours des visites que nous avons pu faire.

Rendez-vous de la population, le souk doit offrir des facilités pour mener à bien ventes, achats, affaires privées. En général les corporations sont groupées.

Quatre groupes principaux peuvent être distingués :

1° Les marchands de grains et les meuniers sont installés en général dans des baraques en bois ; ils se mettent à la disposition de la population pour moudre la provision de farine pour la semaine.

2° Les bouchers viennent souvent des villes environnantes, nous l'avons dit, mais d'autres sont des **bouchers ambulants** qui visitent plusieurs souks par semaine — leur rôle, le jour du souk est important : ils fournissent aux habitants qui fréquentent le marché la viande nécessaire pour la semaine. Dès l'ouverture, ils achètent un certain nombre de bêtes (de préférence des moutons et des chèvres)

qui sont immédiatement abattues et détaillées. Puis, après contrôle du vétérinaire, la population rurale fait ses achats. La viande sera consommée à midi et les restes emportés pour le lendemain. En dehors de ce jour-là, les gens simples mangent peu d'aliments carnés.

3° Il est possible de distinguer deux catégories de marchands de légumes : les revendeurs qui viennent des villes et qui apportent par camions, souvent loués, des légumes achetés à des grossistes ; en général ils visitent trois souks par semaine. Mais il existe aussi quelques petits maraîchers de la région qui vont parfois sur plusieurs souks.

Ceci nous procure l'occasion de signaler que les zones de cultures maraîchères sont maigres : moins de 300 ha pour l'ensemble des Zaër, surtout disséminés dans le Nord du pays. Il s'agit plutôt d'une culture non irriguée. On préfère consacrer les surfaces irrigables, peu nombreuses, aux agrumes et aux arbres fruitiers.

4° Enfin il faut mentionner les corporations artisanales : ces artisans sont très divers depuis le marchand d'étoffes qui offre ses cotonnades multicolores et qui vous fabrique votre djellaba ou votre culotte sur place, jusqu'à l'écrivain public en passant par l'horloger ambulancier, le serrurier, etc..., sans oublier le maître d'hôtel toujours prêt à vous accueillir sous la tente du café maure où l'on sera heureux de se retrouver entre Zaër.

La plupart de ces artisans comme les autres marchands vont de souk en souk et vivent exclusivement de leur métier. Une enquête auprès du maréchal-ferrant, personnage fort utile dans ce milieu rural, au souk de Bir-el-Kelb nous fournira une idée de l'existence de ces artisans :

Ce maréchal fait quatre marchés par semaine :

Mardi	Sibara
Jeudi	Ezzhiliga (Christian)
Samedi	Bir-el-Kelb
Dimanche	Sou-el-Had des Ghoualem

Ce dernier lieu est celui de son domicile où il prépare ses fers. Ainsi notre homme rayonne dans un secteur qui s'étend à plus de 20 km de son domicile et pour satisfaire sa clientèle nombreuse, nous dit-il, il n'a qu'un mulet comme moyen de locomotion. Cette vie, comme on le voit, a bien des analogies avec les marchands et les colporteurs de nos campagnes françaises.

Avant de clore cette étude des souks, il convient de souligner le rôle important qu'ils jouent dans l'organisation administrative du pays. En effet, autour de ces souks, l'administration voudrait implanter des villages avec maison communale (Dar Jema'a ou Mahakma), école, établissement de bain (hammam), Mosquée, dispensaire autour desquels s'aggloméreraient les maisons des particuliers et les boutiques des marchands. Des projets sont en cours de réalisation pour plusieurs souks. Ainsi de ces marchés, ruraux autrefois nomades, sortiraient de véritables petits villages au sens européen du mot.

B. LA REPARTITION DES SILOS (30)

Le dépiquage terminé, la coutume en pays Zaër, comme en bien d'autres contrées en Afrique du Nord, veut qu'on mette de côté une partie des grains pour les réserves de nourriture et les semences, l'autre partie étant vendue sur les souks. Dans bien des régions, cette partie des grains mise de côté est placée dans des greniers fortifiés, installés sur des hauteurs, faciles à défendre : tels sont les « agadir » du Haut Atlas ou les « tighremt » du Moyen Atlas. Ici rien de ce genre mais des silos (nommés en arabe « mers ») établis dans la terre. Toutefois les idées qui ont présidé à l'installation sont les mêmes ; il fallait aux habitants un lieu sûr à l'abri des intempéries et du brigandage, un lieu connu seulement des membres de la fraction : cette conception fait donc de l'organisation des silos une autre expression de la vie collective en pays Zaër.

Le « mers » se présente ici comme un trou creusé dans la terre en forme de bouteille ; la gorge atteint environ un mètre de diamètre, assez large pour livrer passage à un homme ; la profondeur varie de un à trois mètres avec un diamètre de deux mètres ou plus, ce qui permet l'ensilage de 25 à 35 quintaux de blé par silo. Au moment de l'ensilage un ouvrier agricole descend à l'aide d'une corde, s'assurer du bon état du silo. Après l'ensilage, la gorge est bouchée le mieux possible avec de la terre à laquelle on mêle de la paille, voire des branchages, pour faciliter l'ouverture par la suite. On assure que ce procédé permet une conservation totale des grains pendant de nombreuses années. En fait la partie superficielle moisit et la perte du contenu d'un silo peut atteindre 20 %.

Le « mers » décrit ci-dessus est le type habituellement rencontré mais il existe une autre variété dans ce pays. Là où la terre ne permet pas le creusement, par exemple chez les Ghoualem où le sous-sol est granitique, on a construit des silos coniques beaucoup plus petits fabriqués avec de l'argile et installés sur le sol.

Le nombre de « mers » disposés dans un même endroit varie souvent beaucoup : de quelques dizaines à plusieurs centaines. Aucun plan précis dans la dispersion, ils sont seulement séparés d'une dizaine de mètres les uns des autres.

Autrefois les fellahs ne laissaient pas ces « mers » sans surveillance. Il existait, et il existe parfois encore, un système de gardiennage : suivant le nombre de silos, il pouvait y avoir dans un même endroit un ou plusieurs gardiens vivant à côté sous une tente ou une nouala et percevant comme rétribution : 24 kilos de grains par an et par silo surveillé.

En principe, chaque fraction possédait son « mers ». Mais à cause de la « siba » et des luttes intestines, elle pouvait posséder plusieurs « mers » de façon à

(30) Les indications que nous allons donner proviennent des enquêtes faites auprès des habitants, de l'étude des cartes d'état-major au 50.000^e et de l'article « Notes et documents » : L'organisation des Zaër par Sicard, Revue du Monde Musulman t. XI juin 1910 pp. 232-257.

faciliter le ravitaillement si on devait abandonner certains lieux pour quelques temps.

De nos jours, on retrouve encore habituellement l'emplacement de ces silos. On pourra remarquer les emplacements de « mers » que nous avons pu rencontrer personnellement ou déterminer d'après l'article de Sicard (31). On pourra constater que la plupart des silos sont établis en terrain plat sur terres en général imperméables, souvent peu éloignés du souk de la fraction et près d'un marabout ; et que les fractions agricoles en comptent davantage que les fractions pastorales.

Mais avec la sédentarisation qui s'affirme et grâce à la sécurité, on abandonne une partie des « mers ». Ce sont surtout les petits fellahs qui continuent à les utiliser. De nombreux cultivateurs préfèrent maintenant avoir leur silo à côté de leur maison. Et déjà on entrevoit l'avènement des docks-silos qui entraînera la disparition progressive de ces marques de la vie nomade et tribale.

C. LES EXTERIORISATIONS DE LA VIE RELIGIEUSE

La question religieuse n'intéresse la géographie que dans la mesure où elle provoque soit des changements dans le paysage, soit des mouvements de populations, soit des modifications économiques. En pays Zaër les manifestations religieuses ont pour conséquences, d'une part des mouvements de populations à l'occasion des « moussems » (pèlerinages) et d'autre part la présence dans le paysage d'un certain nombre de monuments.

a) Déplacements de population pour raison religieuse. - Au début du siècle, on signalait une certaine indifférence de la population en matière religieuse. De nos jours le Zari pratique naturellement sa religion, peut-être seulement comme en beaucoup de campagnes n'observe-t-il pas tous les rites ?

Il existe des confréries spirituelles de caractère maraboutique dont deux ont une certaine influence religieuse : celle des el Kittanin de Fès chez les Mzara et celle des Bouazzaouiyn de Marrakech chez les Guefiane.

L'activité religieuse est plutôt orientée à partir des Foqra (confréries de caractères maraboutiques également mais dont les adeptes se recrutent par filiation sanguine). Les Zaër auraient trois principaux saints personnages musulmans dont les descendants, qui forment les Foqra, constitueraient une sorte de noblesse religieuse respectée des habitants ; toutefois ces descendants ne peuvent prétendre au titre de cherif. C'est au tombeau de ces trois saints musulmans que se font les principaux moussems intéressant les Zaër. Il s'agit de Sidi Abou Amar ben Ahmed, cheikh du XVI^e qui fonda une Zaouïa à Marrakech : il fournit chaque année aux gens qui se recommandent de lui, l'occasion de deux moussems : l'un du côté de Merchouch au douar des

(31) L'article de M. Sicard est très incomplet à ce sujet en ce qui concerne les fractions de l'Est du pays, c'est-à-dire presque l'ensemble des Mzara. L'auteur reconnaît d'ailleurs le manque de renseignements à propos de ces fractions. Le fait est fort compréhensible : en effet en 1904 date de la parution de l'article, l'implantation française s'arrêtait au Cherrat, donc en dehors du pays. Les contacts avec la population n'avaient pu être établis qu'avec les fractions limitrophes.

Oulad Sidi ben Amar, l'autre au douar Foqra chez les Oulad Ktir. Le deuxième saint vénéré Sidi M'hamed ben Mbareck mort à Testaout en 1597 en pays Zaïan fut le principal disciple du précédent. Son tombeau se trouve à Testaout. Des Oulad Ali et des Marrakchia se rattachent à lui. Enfin le troisième personnage est Moulay Bouazza qui aurait vécu au XII^e siècle. Son tombeau, dans le Tadla est l'objet d'un pèlerinage chaque année. A côté de ces « moussems » fréquentés par les Zaër et qui ont lieu en automne, nous citerons celui de Sidi Kacem chez les Nghamcha « moussems » de printemps paraît-il. Enfin les Zaër se rendent à quelques autres « moussems » à l'extérieur de la tribu : celui de la Kasba Maggoua en Chaouïa où vivent des Hallalif et Rhouched, celui de Sidi ben Slimane en Chaouïa et celui de Skhirate des Tolba chez les Arab.

En tout état de cause, on doit reconnaître qu'actuellement ils n'occasionnent que des déplacements limités.

b) La présence de mouvements religieux. - Il existe seulement trois zaouïa (sanctuaires) qui n'ont plus grande influence : Sidi Abderhamane chez les Oulad Moussa, qui groupe un petit hameau, Sidi Ali ben M'hamed dans la même région et Sidi Hammani chez les Marrakchia. Mais le nombre des Koubbas et marabouts est très important : on en compte plus d'une centaine pour le pays Zaër, ce ne sont pas toujours des tombeaux, parfois le saint personnage vénéré est seulement venu se recueillir sur les lieux ; en général ces monuments sont souvent entourés d'un cimetière. On attribue à la plupart de ces saints le privilège de guérir et des habitants viennent se recueillir là pour obtenir un soulagement à leurs maux. Nous n'osons joindre ici la liste des spécialités propres à chacun de ces saints personnages bien qu'elle ne manque pas de saveur et d'imprévu.

Rappelons que le principal de ces monuments est la Koubba de Sidi Abdallah ben Yasin dont nous avons parlé, inscrit sur les cartes sous le nom de Moulay Abdallah.

En résumé nous rencontrons en pays Zaër une activité religieuse qui, pour discrète qu'elle soit n'en est pas moins valable. Au même titre que les organisations des silos et des souks, elle contribue à influencer la vie sociale et à modeler le paysage humain des Zaër.

Au terme de ce contact avec la vie humaine dans le pays des Zaër, vie encore toute imprégnée, nous l'avons vu des méthodes agraires et des modes d'existence d'autrefois, l'impression que peut ressentir le visiteur mêlé aux réalités du pays, est le désir très net d'une élite rurale qui se forge, de modeler son existence sur des conceptions nouvelles. Mais il faut bien le reconnaître, si l'on voit des marques du passé s'estomper et des transformations s'édifier rapidement, les caprices climatiques d'une part, un atavisme chargé d'un lourd passé routinier et d'un manque d'éducation technique d'autre part, empêcheront longtemps encore le pays Zaër de s'orienter définitivement vers une civilisation rurale moderne.

Chapitre IV

LA COLONISATION DANS LE PAYS DES ZAËR

Première partie

ORGANISATION DE LA COLONISATION (32)

Nous avons signalé à plusieurs reprises l'influence de la colonisation française sur la vie traditionnelle des Zaër. Il convient maintenant d'aborder le problème de plus près.

Il existe en effet d'importants secteurs de colonisation française dans cette région. Il suffit de consulter la carte de la densité de population à l'hectare par les Européens, pour constater l'abais-

(32) La présentation de la colonisation dans cette région est celle de 1956. Depuis il y a eu des départs en raison de la situation politique, nous les signalerons à l'occasion, mais leur nombre est restreint et ne paraît pas affecter l'impression d'ensemble — la base de notre documentation en plus des articles signalés dans la bibliographie, provient d'enquêtes faites sur place.

sement sensible de cette densité. Le fait est d'ailleurs parfaitement évident dans les zones où les surfaces mises en culture sont restreintes (voir carte ci-jointe).

A. ORIGINE ET ETABLISSEMENT
DE LA COLONISATION

Les Européens venus s'établir dans le pays relèvent en partie de la colonisation officielle mais surtout d'initiatives privées. Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est une colonisation plus récente que dans d'autres régions. Toutefois ici la colonisation officielle ne représente pas plus de 10 % des colons.

Le premier essai de colonisation dans la région des Zaër paraît être celui du comptoir colonial du Sebou près de Sidi-Yahia des Zaër qui, vers 1917, avait acquis un domaine de 2.700 ha pratiquement encore peu défriché. Quelques fermes également aux environs de Sidi-Yahia commencent à s'implanter.

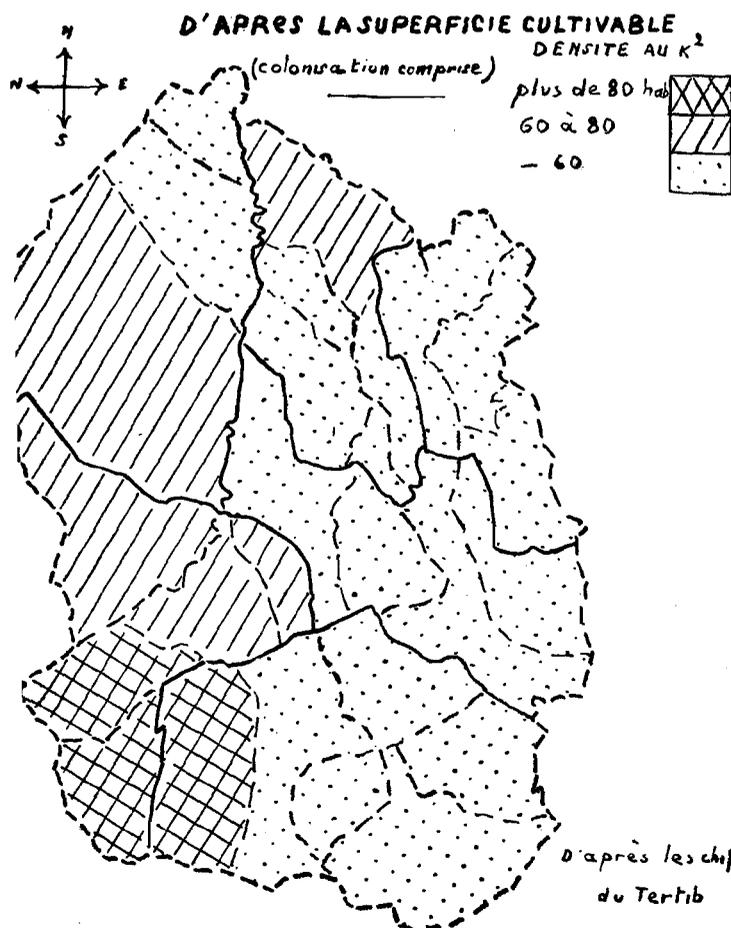
Avant 1925, il n'existait qu'un secteur de colonisation officielle qui avait pour appui Aïn-el-Aouda, centre rural créé spécialement dans ce but. En effet comme dans le reste du Maroc, les organismes officiels furent prudents au début : cela répondait au désir d'éviter les échecs, si nombreux hélas, des autres pays d'Afrique du Nord. Cette prudence reflétait aussi une politique délibérée vis-à-vis de la population indigène.

C'est vers 1927-1930 que furent établis les principaux autres secteurs de colonisation officielle : le premier d'entre eux, le secteur de Ben Aïssa, de 1.450 ha, comprenait six lots situés sur les meilleures terres du plateau de Merchouch, le secteur de Hadel-Brachoua (La Jacqueline) (nom de la première ferme) créé ensuite comprenait 1.250 ha de bonnes terres réparties en quatre ou cinq fermes. Enfin il y eut des lots peu importants au Sud du plateau de Merchouch et dans la région d'Aïn-Sbit. Tous ces secteurs de colonisation officielle ont une réelle importance car c'est à partir et autour d'eux que se développa la colonisation privée.

Rappelons les conditions que le colon éventuel devait remplir pour prétendre à l'un de ces lots : il fallait disposer d'un certain capital de départ, il n'y a pas eu, comme en Algérie, de concessions gratuites. On opérait ainsi une sélection sociale (33)

(33) A partir de 1927, pour rendre les attributions moins discutables, on établit un système de points : on accordait aux candidats 10 points pour un diplôme d'agriculture, 8 pour des connaissances pratiques mais 6 par année de présence au Maroc au delà de 5 ans et 10 par enfant à charge. Extraits Cah. d'Outre-Mer n° 32 — La colonisation officielle au Maroc de J. Gadille.

DENSITE DE POPULATION



d'autant plus qu'on attachait semble-t-il moins d'importance aux références techniques qu'aux années de présence au Maroc. Après paiement de dix à quinze annuités sans intérêts, le colon recevait son titre de propriété. Mais chaque lot comportait un cahier des charges où étaient consignées les clauses et les délais concernant les opérations d'installation et de mise en valeur. Certes, l'Etat aidait pour une part les défrichements, les plantations d'arbres, les travaux d'amélioration. Mais, on peut le voir, il s'agissait d'une colonisation nettement orientée. Cela répondait d'ailleurs à des mobiles politiques : on désirait installer à cette époque au Maroc « une solide souche française » qui pourrait servir de « cadre » à l'agriculture marocaine.

Cette colonisation officielle comme aussi la colonisation privée à ses débuts, ont rencontré bien des difficultés : on pourrait parler de front-pionnier. Difficultés de communication : il n'existait alors qu'un réseau très sommaire de pistes impraticables l'hiver, vous obligeant à vivre isolé, loin des villes. Mauvais état sanitaire : les dayas très nombreuses étaient infestées de moustiques paludéens en particulier dans la région d'Aïn-el-Aouda ; l'eau des puits n'était pas toujours potable ; il n'existait qu'un groupe sanitaire mobile installé à Rommani (Marchand) qui ne pouvait subvenir à tous les besoins. A cela s'ajoutaient des difficultés matérielles de toutes sortes dues à la méconnaissance de la région et à l'éloignement.

Autour de cette colonisation officielle, et presque conjointement, s'est développée une importante colonisation privée. On peut dire que la création de ces domaines que nous voyons actuellement est le résultat d'une implantation progressive provenant de deux origines différentes : d'une part, des achats de terres collectives à une tribu ou surtout des achats directs à des propriétaires marocains — souvent endettés — d'autre part, des locations dont certaines se sont en fin de compte terminées par des ventes. A propos de ces locations, il convient de signaler qu'elles étaient fort répandues puisque pour la seule circonscription de Rommani (Marchand), plus d'un tiers des terres exploitées par les colons étaient des terres louées. Nous avons vu comment fonctionnait ce système de location (34). En plus d'avantages substantiels que le propriétaire retirait, c'était aussi pour lui un moyen pratique de défrichement : en effet ces propriétaires marocains qui n'avaient pas les moyens de faire défricher ou épierrier leur terre, acceptaient des baux au 1/4 ou 1/5 (c'est-à-dire que le propriétaire percevait le 1/4 ou le 1/5 de la récolte) de préférence avec les colons car les rendements étaient supérieurs. Evidemment ces baux devaient avoir une durée suffisante (au minimum cinq ans) pour permettre au locataire européen de rentrer dans ses frais. Ainsi de nombreux colons sont beaucoup plus locataires que propriétaires. Certains même ne possèdent en propre que quelques hectares : ils ont fait construire le minimum de bâtiments d'habitation et d'exploitation et louent l'ensemble

des terres qu'ils cultivent (35). Notons enfin que certains domaines se sont formés par rachat de surfaces que des sociétés comme la Compagnie du Sebou, avaient acquises, et qui ont été revendues faute de moyens pour les mettre en valeur.

Ces modes de formation de la colonisation privée ont d'abord été appliqués autour des principaux centres de colonisation : Aïn-el-Aouda, Sidi-Yahia, Merchouch, Had-el-Brachoua (La Jacqueline). C'est d'ailleurs là qu'on trouve les exploitations les mieux assises, fait tout à fait visible dans le paysage : la carte au 50.000^e de la région l'évoque d'ailleurs parfaitement. Mais la réputation du pays, la réussite de certains — on oublie toujours les échecs des autres —, l'installation des descendants ont provoqué la formation d'autres centres de colonisation. Certains ont pu trouver de bonnes terres, ceux par exemple de la région d'Aïn-Sbit mais dans l'ensemble les autres foyers de colonisation se sont formés dans des conditions nettement moins favorables : citons Sidi-Bettache, Ezzhiliga (Christian), Moulay-Idriss, Aghbal. Au total on peut dénombrer huit foyers de colonisation dans le pays.

B. SITUATION DES COLONS

Au point de vue social, ce sont en général des gens du métier car les difficultés techniques rencontrées se sont chargées de faire une sélection parmi les postulants à la colonisation. Certains sont bien armés quant aux connaissances théoriques puisque nous trouvons trois ingénieurs agronomes et sept ou huit ingénieurs agricoles mais la majorité se compose de cultivateurs qui se sont formés progressivement au rude contact de la terre d'Afrique. Un certain nombre ont d'abord été gérants de fermes marocaines ou employés chez les premiers colons installés dans la région.

Quant au lieu d'origine, un bon tiers de ces cultivateurs viennent d'Algérie et ont donc l'expérience du pays. Les autres viennent de diverses régions de France mais il faut mentionner ceux originaires de Tunisie car ils ont joué un rôle important au point de vue agricole en raison de leur expérience de la culture nord-africaine.

Au total on compte plus de 180 colons (120 environ dépendent de la circonscription de Rommani (Marchand) et une soixantaine dépendent de Rabat-banlieue) qui exploitent dans des conditions et sous des formes diverses près de 40.000 ha.

C. REPARTITION DE LA COLONISATION

Nous avons dénombré huit secteurs principaux mais tous sont loin d'avoir la même importance et la même spécialisation (carte de la colonisation).

(35) Il convient de signaler que les nouvelles conditions politiques leur ont été souvent très dommageables car depuis l'indépendance beaucoup de propriétaires marocains ont repris leurs terres.

(34) Voir chapitre III.

Les trois principaux secteurs sont ceux établis autour de la colonisation officielle :

1° Le secteur **Merchouch-Rommani (Marchand)** comprend près d'une trentaine d'exploitations typiquement céréalières. En général il s'agit de grosses fermes souvent de plus de 500 ha (l'une d'entre elles atteint 2.000 ha) les deux-tiers de ces exploitations possèdent des bâtiments importants et sont installées le long de la route Nord-Sud qui relie Sibara à Rabat. Les autres bordent le plateau pour bénéficier des sources ou longent la route Rabat-Rommani (Marchand). Les colons, bien que d'origine différente, forment un groupe homogène bien outillé et obtiennent de très bons rendements pour le pays : ils offrent l'exemple d'une belle réussite en colonisation.

2° Le secteur de **Had-el-Brachoua (La Jacqueline)** se situe sur les fractions des Oulad Khalifa Nord, des Oulad Ktir, des Oulad Mimoun et même des Oulad Aziz. Il a pour limites majeures le Korifla et le Grou. Il comprend lui aussi près d'une trentaine de fermes assez bien groupées le long de l'axe routier Nord-Sud, d'une superficie légèrement inférieure au secteur précédent. Agriculture, élevage mais aussi viticulture constituent les principales activités. On trouve plusieurs fermes appartenant à des membres d'une même famille. La terre (tirs mais aussi harch léger et caillouteux) donne des rendements un peu moins élevés.

3° Le secteur d'**Aïn-el-Aouda** se recoupe avec celui de Sidi-Yahia des Zaër que nous verrons. Toutefois les oueds Ahrech, Korifla et Khellata jusqu'à Sidi-Abderrhamane en dessinent les contours essentiels. L'originalité est qu'ici les deux-tiers des exploitations groupées d'ailleurs autour d'Aïn-el-Aouda font de la viticulture. Rappelons à ce propos qu'il s'agit d'un centre créé spécialement pour la colonisation : il a fallu que le génie rural entreprenne vers 1930 de gros travaux d'assainissement car il existait de nombreuses dayas infestées par les moustiques et les indigènes même évitaient de s'installer aux alentours. Ces exploitations viticoles, en général importantes, se limitent à l'Ouest par une ceinture d'exploitation céréalière d'origine plus récente. Mais la terre, ingrate, difficile à travailler ne permet pas de gros rendements.

4° Avec **Sidi-Yahia** nous abordons des secteurs qui n'ont plus le même prestige. On ne peut guère parler ici d'un véritable centre de colonisation. Certes, aux environs de Sidi-Yahia des Zaër se trouvent quelques exploitations anciennement installées en raison de la proximité de Rabat : on y voit le grand domaine Germain et cinq ou six fermes dans les environs. Mais au-delà, dispersées dans les clairières de la forêt des Beni-Abid à l'Est du Cherrat, on rencontre une bonne douzaine de fermes dont les deux-tiers sont des exploitations viticoles. La terre est dure à travailler, les rendements médiocres aussi essaie-t-on de compenser en développant l'élevage.

5° C'est cet aspect d'agriculture médiocre aux moyens limités, qu'offre la région de **Sidi-Bettache**,

qui groupe un nombre important de fermes (près de 35) disséminées au Nord et au Sud de la route Ouest-Est qui relie Casablanca à Rommani (Marchand). Il s'agit d'exploitations en général petites (moins de 100 ha) aux bâtiments restreints ou parfois sommaires. L'agriculture et l'élevage se font sur des bases limitées. Sidi-Bettache constitue bien le centre et le point d'appui de toutes ces fermes.

6° et 7° Les deux autres secteurs sont plus petits, quant au nombre de fermes, mais nettement caractérisés. Le secteur d'**Aïn-Sbit** comprend moins de dix fermes dispersées au Nord de la route Rommani (Marchand)-Maaziz mais les terres sont riches. C'est un secteur neuf et exclusivement agricole. Il n'existe que deux grandes fermes vraiment installées, les autres sont constituées par des terres louées à des propriétaires marocains. On retrouve la même ambiance qu'à Merchouch, en particulier des moyens mécaniques puissants et de plus on bénéficie de l'expérience des autres secteurs.

Le secteur de **Ezzhiliga (Christian)** comprend une bonne vingtaine de fermes situées surtout au Nord chez les Oulad Amrane et au Sud-Est chez les Ghoualem. Au Nord les exploitants font de l'élevage et de l'agriculture mais connaissent de nombreux ennuis en raison de la nature des sols : rmels pierreux qui usent les machines avec une rapidité telle que souvent les récoltes ne paient pas les frais engagés. Quant au Sud-Est, d'intéressantes expériences d'élevage avaient été entreprises. Après de durs échecs, les éleveurs paraissaient sur le point de réussir mais la situation politique a contraint beaucoup d'entre eux à quitter les lieux de telle sorte qu'au total il ne reste pas dix colons dans le secteur.

8° Quant au secteur de **Moulay-Idriss Aghbal**, il joue un rôle insignifiant : quelques colons isolés entre le Grou et le Bou-Regreg s'efforcent surtout de cultiver la vigne car le sol y est propice.

Ce tableau de la répartition de la colonisation en pays Zaër nous fait constater une fois de plus le rôle déterminant de la nature du sol : non seulement le sol oriente les activités mais reste l'atout majeur de réussite.

Deuxième partie

CONDITIONS DE VIE ET D'EXPLOITATION CHEZ LES COLONS

Nous venons de voir l'implantation et la répartition de la colonisation. Mais la façon dont vit le colon (problème d'habitat surtout) et dont il exploite sa terre (méthodes de cultures) sont, à notre avis, d'un intérêt primordial pour améliorer la connaissance du pays.

A. L'HABITAT

L'imagination possède une tendance trop facile à associer colonisation et splendides demeures étalant une opulence agressive. La réalité est le plus souvent différente dans cette région.

On peut distinguer ici deux stades dans la formation de l'habitat : entre 1920 et 1935 la plupart des colons se sont contentés de baraques en bois, en torchis ou en tôle ondulée, logement d'attente qui ne comprenait que quelques pièces d'habitation et des écuries et étables pour les bêtes. A partir de 1935, après l'inévitable sélection occasionnée par les difficultés pratiques rencontrées et la crise agricole générale au Maroc, les colons qui purent tenir, favorisés alors par la dévaluation Blum (36) s'efforcèrent d'améliorer leur habitat : en général on commença par les bâtiments d'exploitation, étables, écuries, hangars, silos, etc...

Dans les meilleurs secteurs, les exploitations sont au second stade et certaines paraissent remarquablement pourvues en matériel agricole ou vinicole. Mais, ailleurs, et là où des colons ont tenté récemment de se fixer, il existe encore de nombreuses fermes à l'état du premier stade. On estime que la proportion de ce type d'habitat sommaire atteint 40 % pour l'ensemble des Zaër. On le rencontre surtout dans la région de Sidi-Bettache et Ezzhiliga (Christian). Remarquons toutefois qu'entre le stade de la belle exploitation et cet état primitif, il existe bon nombre de fermes améliorées, aux bâtiments restreints mais décents.

Si certaines exploitations présentent leurs bâtiments en cour fermée, on rencontre plutôt un habitat élémentaire en longueur, transformé en cour ouverte : en effet l'habitat ici est évolutif, le colon l'améliorant suivant ses disponibilités. Quant à la dispersion des fermes dans le pays, les facteurs déterminant de la localisation sont l'eau et l'accès aux voies de communication, nous y avons déjà fait allusion. En général ces fermes ne se sont pas fixées immédiatement au bord d'un axe routier mais plutôt à l'intérieur du domaine, une piste d'accès facile reliant l'habitation à la route. On se trouve donc en face d'une dispersion orientée puisque les deux-tiers des exploitations sont fixées à moins de 2 km le long des principaux axes routiers qui traversent le pays. Seules les implantations récentes sont plus dispersées.

Somme toute, c'est la structure d'habitat des pays neufs comme en témoignent la physionomie des demeures déterminées souvent par la date d'arrivée des habitants, et l'orientation le long des axes routiers.

B. LES METHODES DE CULTURE ET D'ELEVAGE

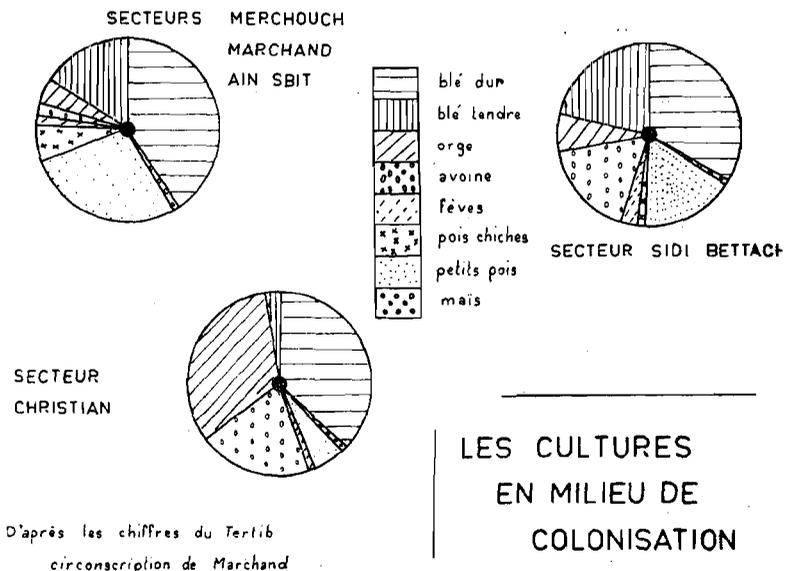
Les méthodes pratiquées sont le fruit de nombreuses expériences. En effet les conditions de sol et de climat ont souvent fait modifier les procédés habituels.

La culture dans tous les secteurs de colonisation n'a été conçue que mécanisée : le tracteur et ses auxiliaires, la moissonneuse-batteuse sont comme en

agriculture. On estime ici qu'une exploitation bien outillée doit posséder un tracteur pour 150 ha d'autres lieux du Maroc les outils de base de cette cultivés. Beaucoup de colons ont aussi leur moissonneuse-batteuse personnelle : en général il en faut une par tranche de 400 ha de terre. A côté de ces éléments, nous avons souvent constaté un équipement technique agricole très poussé autant pour le machinisme utilisé sur le terrain qu'à l'intérieur de la ferme.

Les exploitants, d'autre part, s'efforcent d'utiliser les moyens scientifiques actuels concernant les amendements et les fumures : la fumure classique provenant de l'étable est rare (seulement huit à dix cas signalés); aussi utilise-t-on les engrais chimiques, voire actuellement les engrais verts : fèverolles ou thym par exemple. Il semble en effet qu'une certaine usure des terres se fasse sentir. Enfin les colons accordent un réel intérêt à la valeur des semences : 87 % des semences utilisées sont sélectionnées alors qu'en milieu indigène on atteint seulement 35 %.

Les cultures pratiquées sont d'abord les céréales, blé tendre, blé dur, orge et avoine, maïs, aussi les légumineuses. Des tentatives diverses ont eu lieu pour augmenter la gamme des cultures : essais intermittents de tabac, de lin, de sorgho, d'alpiste provoqués par des hausses de cours. Mais ces tentatives restent sans importance — le blé tendre quel que soit le secteur constitue la culture de base : partout il dépasse 30 % des emblavements. L'importance des autres cultures est fonction de la richesse des sols



D'après les chiffres du Tertib circonscription de Marchand

LES CULTURES EN MILIEU DE COLONISATION

(voir schéma ci-joint). A la lecture des proportions d'emblavement, on peut constater l'importance des légumineuses et la faiblesse des céréales pauvres dans le secteur Merchouch-Rommani (Marchand), l'équilibre des cultures autres que le blé tendre dans la zone des terres médiocres et des petites exploitations (indice d'une tendance à la polyculture pour équilibrer les ressources) et enfin la primauté des céréales pauvres dans la région de Ezzhiliga (Christian) où l'élevage a un rôle essentiel. Ainsi les colons ont adapté leur culture en fonction des facteurs physiques.

(36) N'oublions pas que cette dévaluation a sauvé la situation de beaucoup de colons et a permis en particulier aux colons officiels un remboursement avantageux des annuités qu'ils devaient encore à l'Etat pour les lots achetés.

Pour cela, ils ont expérimenté différents types d'assolement et l'on peut suivre une évolution de ceux-ci. Primitivement on s'en tenait surtout au bienal des régions méditerranéennes (jachère - céréales) pratiqué encore sur les terres pauvres. Puis les légumineuses ont pris de l'extension, nous le verrons au chapitre suivant, et l'assolement s'est modifié :

- 1^{re} année : Légumineuses ou jachère ;
- 2^o année : Céréales.

On pouvait rencontrer également l'assolement triennal classique des pays européens :

- 1^{re} année : Légumineuses ou jachère ;
- 2^o année : Céréales d'hiver ;
- 3^o année : Céréales de printemps.

Actuellement les meilleurs agriculteurs tendent surtout à la formule suivante :

- 1^{re} année : Préparé ;
- 2^o année : Céréales d'hiver ;
- 3^o année : Céréales de printemps ou légumineuses.

Beaucoup en effet ont compris l'intérêt du préparé selon la méthode du dry farming : on effectue d'abord un labour profond ; des sous-solages pendant la période estivale, recroisés superficiellement, maintiennent la surface de la terre très meuble pour la rendre apte à absorber le maximum de pluie : on évite ainsi le ruissellement (37) si néfaste dans ces pays d'Afrique du Nord.

Il est certain que la structure agraire décrite ci-dessous ne se rencontre pas partout : la qualité des terres, les moyens de l'exploitant entraînent des modifications. Si l'assolement dont nous venons de parler est pratique courante dans les secteurs de Merchouch, Had-el-Brachoua (La Jacqueline) et Aïn-Sbit, ailleurs on se contente des systèmes plus simples décrit en premier lieu. L'assolement suivant s'emploie également :

- 1^{re} année : Blé dur ;
- 2^o année : Blé tendre ;
- 3^o année : Jachère ou engrais verts.

De plus, en cas d'une terre louée, le colon aura la tentation de tirer le maximum de profit et ne respectera pas les conditions nécessaires pour maintenir la valeur de la terre.

Quant à l'élevage, depuis l'indépendance il a sensiblement diminué : la raison provient d'un manque de main-d'œuvre pour soigner les bêtes. Les tentatives des colons pourtant ne manquaient pas d'intérêt : il s'agissait d'un élevage dynamique en particulier pour les bovins. Des résultats excellents étaient obtenus par croisement de la race Zaër et Tarentaise (38). Certes des essais d'acclimatation du zébu des Indes avaient entraîné quelques accidents mais là encore le croisement des zébus avec une autre race s'avérait satisfaisant. D'une façon générale

(37) Il semble que la pratique du dry farming n'a vraiment d'efficacité que sur les terres tirs et là où la pente reste faible.

l'élevage se pratique selon deux méthodes : soit une stabulation presque complète où l'on recherche avant tout les produits laitiers. Le cas se présente en particulier dans la partie septentrionale du pays Zaër. Soit une méthode extensive et dans ce cas très souvent les troupeaux (ovins et caprins surtout) sont confiés à des bergers et participent aux mouvements de transhumance du pays : ainsi des troupeaux de la région de Rommani (Marchand) vont faire des séjours périodiques chez les Ghoualem.

La culture de la vigne à Had-el-Brachoua (La Jacqueline et Aïn-el-Aouda n'offre guère d'originalité : la terre lui convenant, elle prend de l'extension. Notons qu'il n'existe pas, en pays Zaër, de colons exclusivement viticulteurs : arbres fruitiers et culture céréalière occupent toujours une partie du domaine. Quant à la production, il nous sera donné d'en analyser les perspectives au chapitre suivant.

Les conditions de vie et d'exploitation de la colonisation en ce pays telles que nous venons de les voir, font ressortir une diversité assez marquée dans les types d'exploitations.

A notre avis, il est possible de les résumer en trois espèces.

1^o Le grand domaine de culture céréalière ou de viticulture aux moyens techniques et financiers puissants, copie conforme de l'exploitation américaine et réussite de la colonisation française au Maroc. Exemples nombreux dans la régions de Merchouch.

2^o L'exploitation moyenne et petite qui végète tant bien que mal sur les nombreuses terres ingrates du pays, assez proche de la ferme traditionnelle de France.

3^o Les exploitations d'élevage des régions du Sud.

Troisième partie

LA COLONISATION ET LE MILIEU LOCAL

Cette colonisation dont nous avons essayé de fixer les traits, réagit sur le milieu local : action d'un intérêt évident pour notre étude. Nous l'examinerons sous un double aspect. Tout d'abord quelles conséquences la colonisation a-t-elle entraînées dans l'évolution de la vie traditionnelle ; ensuite quelle est la nature de liens qui se sont établis entre le colon et le milieu local, en l'espèce sa main-d'œuvre marocaine.

A. CONSEQUENCES SUR LE MILIEU LOCAL

Ces conséquences sur la vie traditionnelle ont à la fois un aspect social, technique et économique.

En premier lieu, la colonisation accentue certainement la sédentarisation : il est normal que la

(38) Les problèmes et les perspectives de l'élevage dans leur ensemble seront étudiés au Chapitre V.

fertilité des terres du plateau ait incité le Zari à délaisser sa tente. Mais comment expliquer l'édification rapide de maisons en dur dans la région aux terres pauvres de Sidi-Bettache ? L'implantation récente d'un groupe important de fermes européennes, a eu certainement une influence indéniable.

De plus, il est certain que le succès des colons de Merchouch-Rommani (Marchand) ont développé chez le fellah intelligent un désir d'imitation : nous disions au chapitre III qu'en cette zone, le Zari pensait « préparé », « tracteur », « coopérative ». Les contacts permanents avec la colonisation lui ont fait voir la valeur des pratiques européennes. Des visites d'exploitations marocaines nous ont montré plusieurs fois des réalisations typiquement européennes : cette imitation se manifestait dans la mécanisation, dans une rationalisation des méthodes de culture (usage des préparés d'été par exemple), dans l'aménagement des bâtiments d'exploitation. Enfin à l'exemple de l'Européen, le fellah veut avoir des organisations de défense : syndicat, coopérative.

En premier lieu, si la location des terres a entraîné quelques méfaits, elle a facilité la mise en valeur de nombreuses parcelles : en 1956 plus de 12.000 ha étaient loués à des Européens pour la seule circonscription de Rommani (Marchand). Les colons ont entrepris de nombreux travaux de défoncement, de « dédoumagement », d'épierrage, ce qui se traduit par une augmentation des surfaces cultivables.

Hélas dans l'ensemble, ces influences ont surtout touché le fellah possédant. Le petit fellah reste encore imperméable à l'évolution, mais nous touchons là un des nombreux problèmes de la paysannerie au Maroc.

B. LE COLON ET SA MAIN-D'ŒUVRE

La colonisation utilise une main-d'œuvre nombreuse aussi bien masculine que féminine. Pour la seule circonscription de Rommani (Marchand) elle représente 10 % de la population. Cette main-d'œuvre peut se classer en diverses catégories dont le mode de vie est différent.

Il existe d'abord les ouvriers sédentaires attachés au domaine du colon (il y en aurait plus de 2.000 pour l'ensemble des Zaër). Ils sont rétribués à la journée d'après leur spécialisation ; les conducteurs de machines par exemple reçoivent un salaire plus élevé. En général ils n'habitent pas sur le domaine lui-même mais forment non loin de lui des douars caractéristiques : assemblages de noualas, de baraqes, entourées de roseaux parfois. Certains colons ont fait bâtir de petites maisonnettes en dur pour leurs ouvriers mais c'est peu fréquent. En plus de cette main-d'œuvre permanente, les exploitants font appel à des saisonniers (estimation : plus de 5.000 pour l'ensemble des Zaër), main-d'œuvre également rétribuée à la journée mais élément féminin important. Ces gens sont recherchés en particulier pour la moisson, les nombreux sarclages des légumineuses et les vendages. Il semble toutefois qu'actuellement la mécanisation dans les désherbages tende à restreindre cette main-d'œuvre saisonnière.

À côté de son salaire journalier (39), l'ouvrier en particulier l'ouvrier permanent, peut percevoir un certain nombre d'avantages en nature : il n'existe pas de règle fixe. Cela dépend souvent des possibilités du colon : l'ouvrier peut ainsi obtenir une parcelle qu'il pourra cultiver, quelquefois on lui prêtera la semence et des animaux de traits. S'il possède un petit troupeau, il le fera pacager sur le domaine de son patron. En général les femmes ont le droit de glanage. Enfin souvent, l'ouvrier recevra en fin d'année des dons en grains.

Le principe qui prévaut dans l'esprit d'un colon, est de s'attacher une main-d'œuvre fidèle absolument indispensable à la marche de son exploitation : ainsi on signale dans certain cas, l'existence de primes d'assiduité.

La conclusion qui s'impose est que l'importance de la colonisation est indéniable dans ce pays. La densité des colons n'atteint certes pas celle d'autres régions du Maroc mais elle est suffisamment grande pour modifier sensiblement la physionomie du pays Zaër et lui donner un dynamisme reconnu.

(39) Actuellement un contrat collectif concernant le montant de ce salaire a été établi entre les colons et l'U.M.T.

Chapitre V

PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE LA REGION DES ZAER

Nous avons donc analysé les aspects essentiels de la vie des habitants. Il convient maintenant pour parfaire la connaissance de la région, de dégager les faits et les perspectives économiques : ce sera l'objet de ce dernier chapitre.

Populations marocaines et européennes, nous l'avons constaté, vivent essentiellement des produits de la terre. Les marchandises industrielles sont insignifiantes et seront citées à la fin du chapitre, seulement pour mémoire.

L'exploitation des ressources naturelles s'établit ici selon la hiérarchie suivante :

- en tête, les produits de l'activité pastorale ;
- en seconde position, l'agriculture surtout céréalière ;
- enfin la forêt qui augmente d'une façon appréciable la valeur économique de la région.

En passant successivement en revue ces ressources, nous porterons notre attention sur deux points : d'abord les conditions économiques de leur exploitations, ensuite l'évolution de ces ressources au cours des dernières décades.

Première partie L'ÉLEVAGE

La consultation systématique (40) des registres des impôts ruraux (tertib) nous offre un tableau saisissant de l'ampleur de l'élevage. C'est ainsi que pour l'année 1956, le service des impôts avait dénombré pour le pays les chiffres approximatifs suivants :

En élevage marocain :

- 1.700 chameaux,
- 4.200 chevaux ou juments,
- 1.700 mulets,
- 10.500 ânes,
- 40.000 bovins,
- 235.000 ovins,
- 70.000 caprins.

Soit un total de plus de 363.000 bêtes, auquel il faut ajouter l'élevage européen en sérieuse diminution certes, mais qui représentait en 1955 environ :

- 400 bêtes de trait,
- 2.900 bovins,
- 11.000 ovins,
- 2.000 caprins.

Au total : 16.300 bêtes.

On peut estimer à plus de 380.000 le chiffre de bêtes vivant sur ce pays de 386.000 ha. Par rapport à l'ensemble du Maroc, ce chiffre représente 1/50 du troupeau alors que le pays Zaër représente 1/125 du territoire. La primauté de l'élevage est donc incontestable.

A. LES CONDITIONS DE L'ÉLEVAGE

Cet élevage extensif, dispose d'étendues forestières très importantes de valeur pastorale inégale, les meilleurs pacages se trouvant dans le Sud-Ouest. Le climat est suffisamment humide pour permettre

(40) Notre étude économique et statistique repose pour une bonne part sur le dépouillement des relevés du textile aussi bien pour l'élevage que pour l'agriculture. Nous avons pris pour point de départ, les années 1932-33. Nous ne pouvions remonter plus avant, les chiffres antérieurs n'offrant pas de garanties suffisantes. Suivant les cas et suivant l'objet, nous avons fait une étude détaillée où nous avons préféré prendre des points de repère. Nous ferons part à chaque fois qu'il sera nécessaire des raisons de notre choix.

partout l'entretien de bovins. Les méthodes employées par nos pasteurs restent traditionnelles. Ceci étant rappelé, deux points méritent maintenant une étude plus attentive :

Quelle est la valeur des races rencontrées ?

Quels sont les moyens mis en œuvre pour l'amélioration de l'élevage ?

a) La valeur des races rencontrées

L'élevage du chameau, du cheval ou du mulet, ne mérite qu'une mention. Aucun soin spécial n'est malheureusement apporté à l'entretien de ces bêtes. L'éleveur ne choisit pas une race déterminée ; seuls les chevaux de course paraissent mieux soignés ; les races rencontrées sont les mêmes que dans tout le Maroc atlantique.

Par contre, l'élevage des bovins mérite une attention particulière : il porte en effet sur une race spéciale au Maroc central ; il s'agit de la race blonde d'Oulmès-Zaër. On la reconnaît facilement à sa robe (acaïou chez le taureau, froment chez la vache, toujours sans tache blanche), à ses muqueuses roses et ses cornes blondes bien plantées. On ignore ses origines ; des spécimens identiques se voient en Espagne et en France (Limousin) ; il est vrai que ceux-ci pourraient bien être les descendants améliorés de cette race introduite au moment des conquêtes arabes. Quoi qu'il en soit, c'est actuellement une des races bovines les plus recherchées d'Afrique du Nord pour la boucherie. Certes sa taille (1,20 m à 1,35 m de longueur) et son poids (300 à 325 kg pour les vaches, jusqu'à 450 kg pour les taureaux) sont moyens mais les sujets de cette race se prêtent très bien à l'embouche.

Les types de moutons rencontrés dans le pays appartiennent en général à la race dite « des plateaux de l'Ouest ». C'est un mouton de grande taille dont le poids atteint facilement 40 kg ; il est rustique et bien adapté au climat régional.

Les caprins sont surtout représentés par la chèvre noire qui, ici, ne semble pas plus robuste que le mouton.

b) L'amélioration de l'élevage

Les moyens pour développer et améliorer l'élevage de cette région, revêtent deux formes : des organismes qui cherchent à améliorer la sélection et la valeur de la race bovine et un réseau de protection contre les malaries, établi et contrôlé par le Service de l'Élevage.

Dans le but de favoriser la sélection de la race Zaër, diverses tentatives ont eu lieu. Les organismes d'équipement agricole ont joué un certain rôle mais l'action principale revient à la Société Indigène de Prévoyance (S.I.P.) ; en effet, en plus de son action sur le plan agricole, celle-ci créa un centre d'amélioration de la race bovine, qui rendit de réels services. Par son troupeau pépinière de géniteurs Oulmès-Zaër, il fit connaître aux tribus l'intérêt de la sélection : en effet, il offrait aux fellahs sérieux, la possibilité d'acheter des reproducteurs de choix.

Par la suite, le Secteur de Modernisation du Paysanat (S.M.P. n° 2) a repris à son compte le troupeau pépinière de la S.I.P. en créant un secteur d'élevage chez les Ghoualem. Mais actuellement, la sélection se fait en tribu sous l'égide du Service de l'Élevage : les mâles défectueux sont castrés, les sujets les meilleurs sont recherchés et contrôlés. Ainsi on a pu constituer des troupeaux améliorés.

Sur un autre plan, toujours dans le but d'encourager la sélection, des concours ont été organisés pour primer les beaux sujets et faciliter le débouché des meilleurs produits. Le succès de ces concours est indéniable : ainsi en 1954, à Rommani (Marchand), on a pu sélectionner 400 bovins sur lesquels 200 ont été primés. Ces bêtes primées sont inscrites sur un registre signalétique et ne peuvent être vendues pendant cinq ans hors de la tribu, ce qui permet de conserver la souche. Lorsque ce bétail libéré du contrôle, est mis en vente, on a constaté qu'il atteignait des prix nettement supérieurs par rapport à l'élevage non sélectionné.

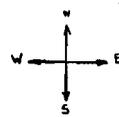
Mais une amélioration des conditions d'existence des troupeaux serait aussi nécessaire ; des essais ont bien eu lieu pour inciter les éleveurs à constituer des réserves de fourrage, à donner aux veaux la totalité du lait de la mère pendant trois mois. Enfin un programme d'amélioration des parcours se propose une implantation d'espèces fourragères exotiques, la création et la multiplication de points d'eau, l'établissement d'abris pour les animaux. Mais dans tout ceci, il ne s'agit que d'essais ou de projets et on n'a pas l'impression d'avoir obtenu des résultats probants.

L'équipement vétérinaire du pays est remarquable : non seulement il existe comme partout, un contrôle de la viande sur les souks, par des inspections régulières, mais la prophylaxie du bétail est très poussée et peut être considérée comme une des mieux organisées du Maroc.

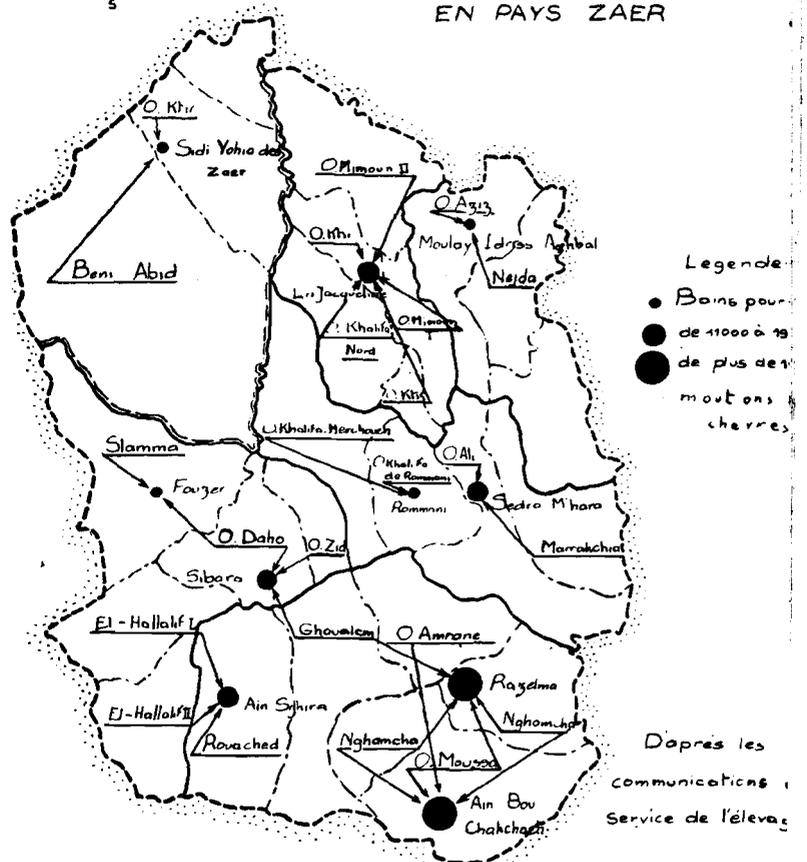
Le bétail, en effet, craint un certain nombre de maladies contagieuses : la clavelée chez les ovins, et le charbon chez les bovins, ont causé parfois des dégâts considérables. Pour lutter contre ces épidémies les services vétérinaires mènent non seulement un combat curatif, mais ont organisé une vaccination préventive obligatoire et gratuite contre le charbon des bovins. Signalons que les maladies contagieuses comme l'avortement épizootique et la fièvre aphteuse si courantes en France, sont plutôt rares ici. On en attribue la raison au pouvoir désinfectant du soleil.

Toutefois, c'est contre les maladies parasitologiques très fréquentes en ce pays, que l'action prophylactique est la plus importante : en effet, la gale et les maladies parasitologiques extérieures sont très fréquentes en milieu ovin. Aussi a-t-on organisé des bains parasitocides réguliers (une fois par an) et gratuits dans tout le pays Zaër. Malgré le genre de vie des habitants et la dispersion des troupeaux, les services vétérinaires ont convaincu les pasteurs de l'intérêt de ces mesures et mis sur pied un nombre d'établissements parasitocides suffisant pour traiter la plus grande partie des ovins. En

LA PROPHYLAXIE DU BETAIL



SITUATION DES BAINS
PARASITOCIDES EN 1956
EN PAYS ZAËR



général, on les installe près des points d'eau, lieu de rassemblement des troupeaux. Dans le paysage, leur présence se manifeste le plus souvent, par des bosquets d'eucalyptus complantés qui servent d'abri contre les intempéries. La carte ci-jointe nous donnera une idée de leur importance dans le pays.

Ainsi, non seulement l'élevage rencontre une série de conditions naturelles favorables, mais un équipement efficace qui assure sa prospérité.

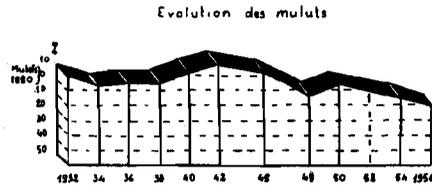
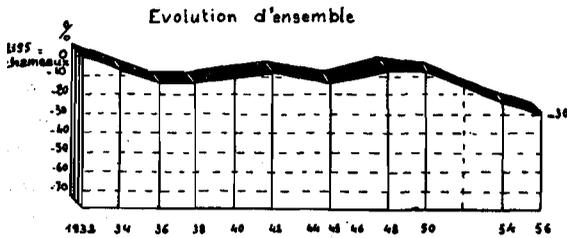
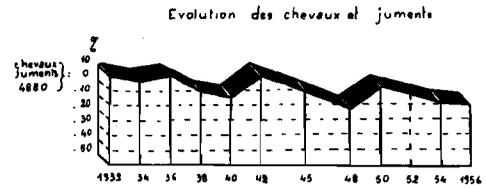
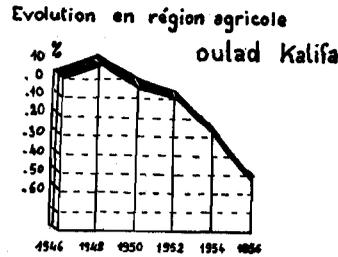
B. L'EVOLUTION DE L'ELEVAGE

Depuis vingt-cinq ans, l'évolution de ces importants troupeaux s'oriente vers une diminution importante des animaux de bât ou de trait. Mais, en ce qui concerne le cheptel (bovins, ovins ou caprins) des chiffres élevés tendent à se maintenir pour les ovins et bovins. Telle est la première impression qui se dégage de l'inventaire des chiffres officiels.

a) Les animaux de bât et de trait

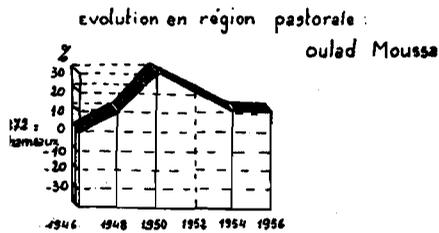
Trois d'entre eux retiendront notre attention dans cette étude : le chameau, le cheval et le mulet. Leur rôle comme transporteurs, reste important dans

Evolution des camelides en pays zaer 1932 - 1956



EVOLUTION DES ANIMAUX DE BÂT ET DE TRAIT EN PAYS ZAER 1932-1956

D'après les chiffres du tertib circ Marchand



D'après les chiffres du Tertib circonscription de Marchand.

a affaibli les effectifs mais les cours élevés et l'installation d'une station de remonte ont provoqué un sérieux redressement ; les années de 1945-46 ont entraîné une nouvelle chute mais une hausse eut lieu en 1950. C'est donc un cours plus mouvementé qui se traduit finalement par une baisse de 20 %.

Quant aux mulots, les changements d'effectifs jusqu'en 1950 sont peu sensibles : l'évolution suit d'une façon très amoindrie celle du cheval. Il faut en chercher la raison dans le cours élevé de ces bêtes sur les souks : robustes, bien adaptés au pays, les mulots sont particulièrement recherchés. D'ailleurs en comparant les données de 1932 et 1956, il apparaît que le mulot a gagné le terrain perdu par le chameau.

	1932	1956
Mulet	21 %	23 %
Cheval	55 %	55 %
Chameau	24 %	22 %

Toutefois, depuis 1950 il subit une baisse surtout sensible dans les régions agricoles, alors qu'en secteur pastoral, il continue à progresser (cf. Oulad Moussa). La chute en 1956 par rapport à 1932 était de l'ordre de 15 %.

Il ressort de cette analyse, que la baisse des effectifs ne s'est amorcée qu'en 1950 et que cette baisse n'est pas uniforme : elle a affecté surtout le chameau qui se trouve à la limite de son aire d'utilisation, elle a respecté le mulot en partie pour ses qualités d'endurance.

b) Les animaux d'élevage

Tout autre se présente la situation des bovins, ovins et caprins. Au cours du chapitre III nous avons examiné leur répartition dans le pays. Il convient

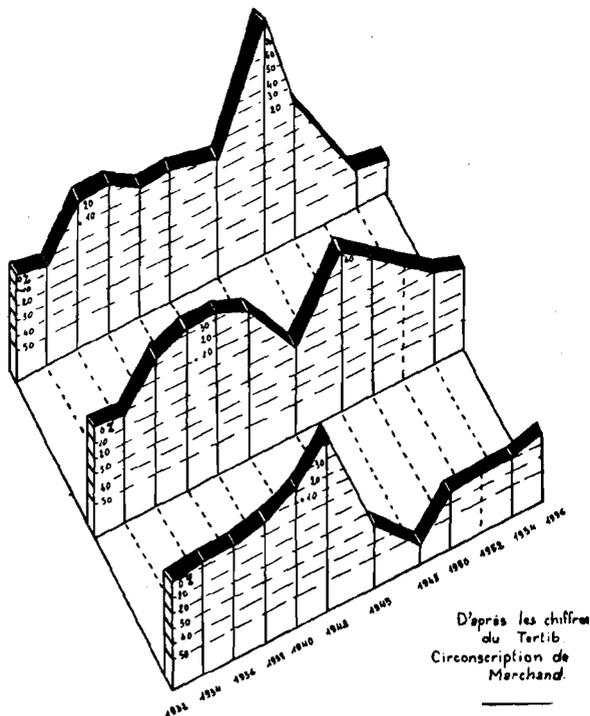
ce pays où les parcours tourmentés et difficiles sont nombreux. Ils constituent d'autre part le meilleur atout du petit fellah pour l'exploitation de sa terre.

Le chameau a gardé pendant longtemps un chiffre constant. On peut dire qu'il s'est maintenu en bonne position jusqu'à 1950. Il a connu un regain de faveur pendant la guerre comme l'indique notre graphique (41). Sa robustesse et sa capacité de transport le faisaient rechercher dans un pays où l'on manquait de camions. Mais depuis 1950, la diminution est très sensible : la baisse des cours, la motorisation de l'agriculture en sont la cause. Toutefois, l'abaissement des effectifs ne s'effectue pas partout de la même façon. Sur le terrain agricole, l'effondrement depuis 1950 est continu et accentué, mais en zone pastorale peu pénétrée par le modernisme, la baisse est beaucoup plus ralentie.

Les équidés (chevaux et juments) perdent aussi du terrain depuis 1932. Il y a toutefois plusieurs faits qui ont modifié leur évolution, ici comme dans les autres parties du Maroc : la mobilisation de 1939

(41) Ce graphique et les suivants concernant l'élevage, ont été établis d'après les chiffres du tertib. Plutôt que de considérer les chiffres en eux-mêmes, il nous a paru préférable d'établir des proportions en fonction d'une base de départ (= 0) formé par la moyenne des effectifs, concernant les années 1932-1933. Ainsi, non seulement il sera possible de suivre avec plus de clarté l'évolution du troupeau au cours de la période 1932-1956, mais l'on pourra faire d'utiles comparaisons avec les effectifs des autres animaux.

Bovins ovins caprins



EVOLUTION DE L'ÉLEVAGE
1932-1956. EN PAYS ZAËR

maintenant d'apprécier l'évolution du cheptel non seulement au niveau du pays mais de la fraction. Les facteurs qui entraînent des modifications sont d'abord d'ordre climatique.

Notre étude graphique de la période 1932 à 1956, nous permet de mesurer les méfaits de la grande sécheresse d'après-guerre. En ce qui concerne les bovins, il semble qu'en effet, ce fut très violent surtout dans les régions montagneuses du Sud : certaines fractions perdent 70 % de leurs vaches ; par contre, les bêtes du plateau au Nord paraissent avoir mieux résisté. Rappelons que l'origine de ce fléau provient d'une sécheresse de printemps, le Maroc n'ayant reçu que 50 % des pluies par rapport à la normale : les bovins plus que les autres animaux ont durement souffert du manque de nourriture, ce qui les a rendus très perméables aux maladies, surtout à la fièvre aphteuse. Depuis, les effectifs ont remonté mais il convient de faire une discrimination entre les régions agricoles et les région d'élevage : dans le premier cas, la position n'est pas revenue à son état initial (ex. Khalifa-Sud) ; dans le second cas, l'ancienne position a été dépassée.

Dans l'ensemble, cet élevage connaît la faveur des habitants dans trois zones principales :

- 1° le secteur de la forêt du Grou ;
- 2° la zone des forêts de l'Ouest ;
- 3° la région proche de Rabat.

Par contre, on entregistre une certaine désaffection dans les bons terrains agricoles et dans la zone des « rmels ». Il convient de dire que cet état de fait correspond non seulement à ce que nous

avons observé, mais, à notre avis, à des conditions normales d'évolution : avec la transformation de la vie agricole, il devient nécessaire de réserver les meilleures zone de pâturage pour les bovins ; la forêt du Grou et les forêts du Sud-Ouest sont les plus vastes du pays et se situent dans des zones à pluviosité plus forte ; celles du Nord ont une humidité atmosphérique qui assure une plus grande permanence de l'herbe au printemps.

L'élevage du mouton subit lui aussi les incidences des variations climatiques : le graphique met en évidence la sécheresse de 1945-46 mais aussi celle de 1953-54 (il est tombé 70 % de la normale en 1953 et les pluies d'automne en 1954 ont été rares). Il faut noter à ce propos, que la quantité des pluies reçues dans l'année, ne suffit pas toujours à expliquer la diminution des effectifs. Dans une année à pluviosité normale, des pluies trop abondantes au printemps ou leur arrivée tardive à l'automne, entraînent les conséquences de l'année sèche ; Quoi qu'il en soit, si les conditions climatiques orientent l'évolution des troupeaux de moutons, on ne peut parler à leur sujet d'une diminution par rapport à la situation d'avant-guerre : bon an, mal an, on se retrouve avec les mêmes effectifs. Toutefois un recul important paraît avoir eu lieu sur le plateau agricole tandis qu'on enregistre des augmentations non négligeables dans la zone forestière. Nous enregistrons donc un phénomène identique à celui des bovins : l'élevage se concentre sur les lieux délaissés par l'agriculture.

Quant à la situation des caprins, elle est très différente ; les effectifs fondent avec rapidité depuis quelques années dans tout le pays Zaër pour le plus grand bien de la végétation forestière. La raison, évidemment, provient des difficultés de pacage en forêt. Car, par ailleurs, les animaux sont prolifiques et robustes et ils ont moins ressenti les effets de la sécheresse 1945-46. Aussi, pour apprécier les perspectives de l'élevage de la chèvre, on doit tenir compte d'abord de l'attitude de l'administration : si celle-ci maintient son contrôle, il est probable que la baisse s'accroîtra. Actuellement les troupeaux de caprins les plus abondants s'observent dans les fractions qui possèdent des secteurs forestiers où l'interdiction de pacage n'existe pas. Par contre, on notera le recul spectaculaire des effectifs chez les fractions limitrophes d'une forêt où l'accès des chèvres est interdit (exemples : Ghoualem - 57 %, Oulad Daho - 66 %).

Ces appréciations sur l'avenir de l'élevage, seraient incomplètes si nous n'analysions pas la situation en milieu colon. Certes les effectifs possédés ne sont pas considérables, mais la qualité des bêtes, les essais méritoires visant à adapter au pays de nouvelles races, sont des exemples qu'on essaie d'imiter en milieu marocain : nous en avons eu la preuve en visitant des exploitations marocaines chez les Oulad Moussa.

En milieu colon, les facteurs déterminants ne sont pas les mêmes qu'en milieu traditionnel : le colon étant d'abord intéressé par les bêtes à cours élevé, les fluctuations des cours de la viande entraînent

Explications des modifications dans l'évolution de l'élevage.

Arrivée de colons
Chute des cours pour le porc

Hausse des cours de la viande

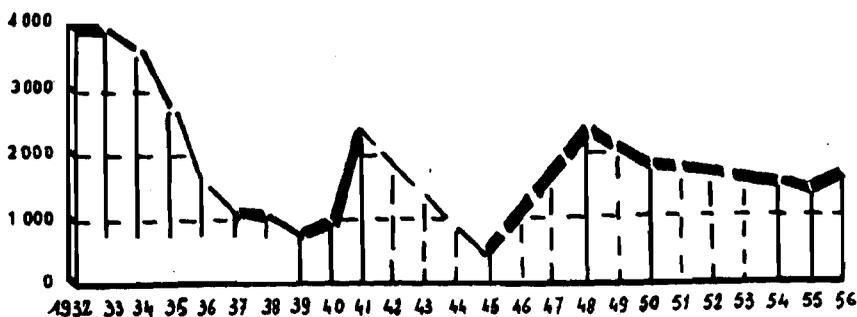
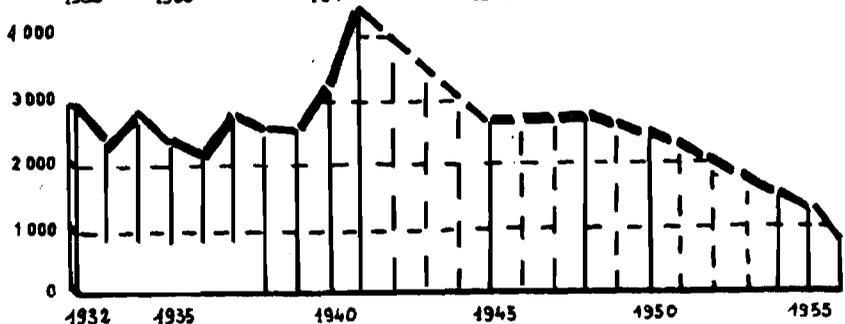
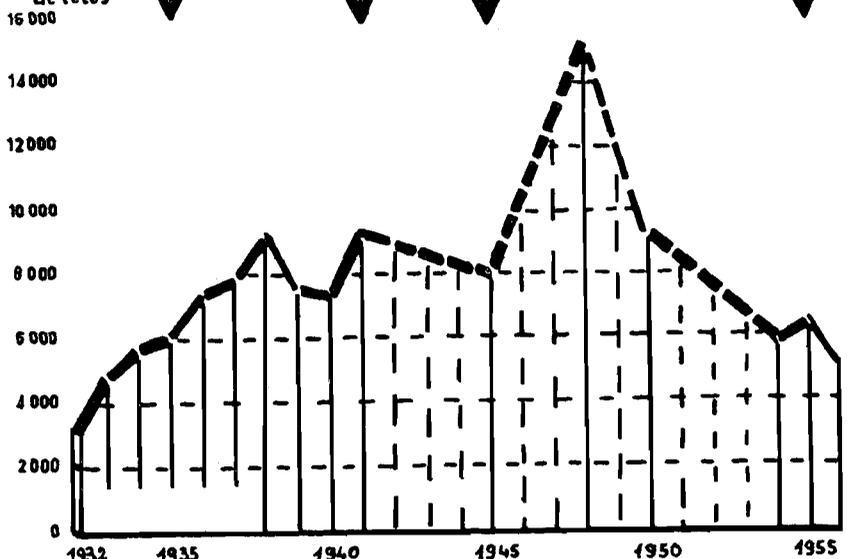
Secheresse

Situation politique

Nombre de têtes

Evolution de l'élevage dans la colonisation en PAYS ZAER.

Circonscription de MARCHAND



D'après les chiffres du tertibe.
Circonscription de Marchand.

des variations de l'élevage. De plus, depuis 1932, le nombre des colons-éleveurs a sérieusement augmenté. Enfin les événements politiques de ces dernières années ont provoqué des perturbations sérieuses dans la courbe de l'évolution. Le schéma ci-joint permet de se faire une idée de l'influence de ces facteurs ; on y notera la chute des effectifs depuis 1950. Convient-il de faire une discrimination?... comme en milieu marocain, il semble que ce soit les ovins qui se maintiennent le mieux. Cependant, même cet élevage, d'après des indications récentes, tendrait à disparaître.

Il serait bon pour terminer cette étude sur l'économie de l'élevage, d'évoquer le problème de la surcharge pastorale. Les autorités administratives comme les services techniques, sont convaincus de cet état de fait, fléau de nombreux pays africains. La surcharge pastorale n'est pas pire qu'ailleurs, mais elle est suffisamment importante pour entraver la croissance normale des animaux, étant donné les caprices climatiques. On sait que ce pays de 386.000 ha, doit nourrir plus de 380.000 têtes de bétail. D'ailleurs, il ne reste guère que 304.000 ha après déduction des superficies emblavées. Une telle quantité de bêtes pour des surfaces de valeur pastorale, médiocre, est évidemment énorme. Le fait prend une acuité encore plus sensible si l'on tient compte de la surface théorique nécessaire pour nourrir les différentes bêtes : le service de l'élevage estime en effet que la base suivante peut être retenue pour le pays Zaër :

- 4 ha pour un bovin ;
- 2 ha pour un ovin ;
- 1 ha pour un caprin.

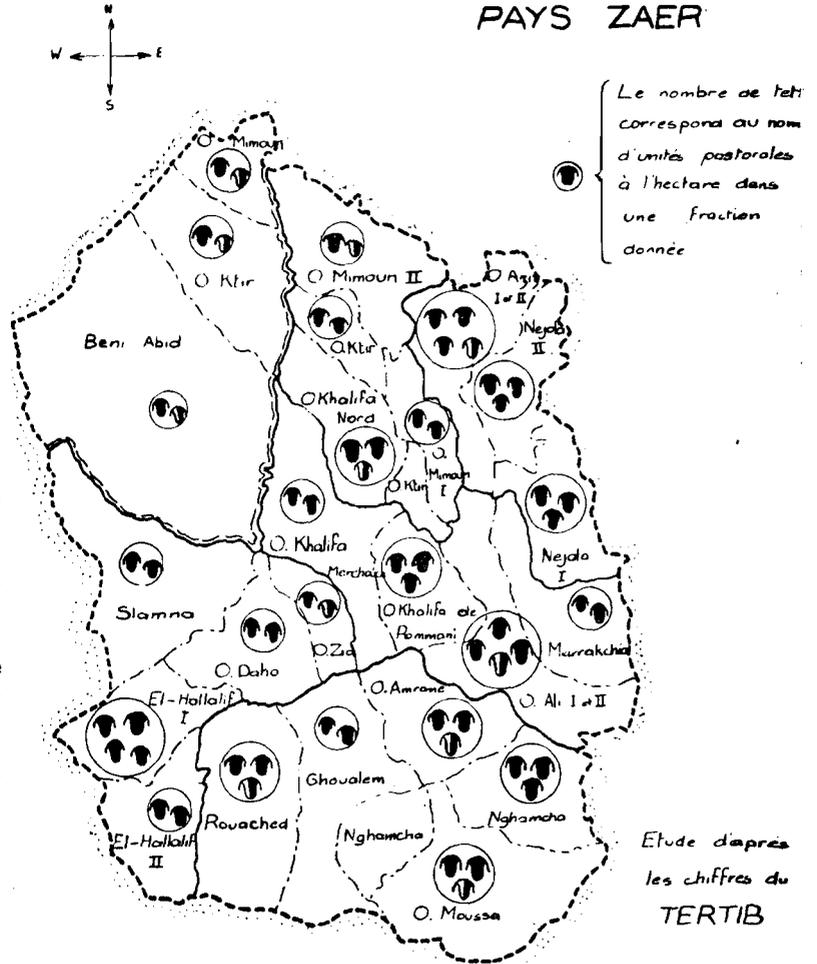
Cette base de calcul appliquée aux effectifs pâturant dans le pays, nous donne une idée relative de la surcharge pastorale à l'hectare. D'après la base ci-dessus on a :

	Elevage marocain	Elevage européen	Coefficient	Résultats
Bovins..	40.000	2.900	4	171.600
Ovins ..	235.000	11.000	2	492.000
Caprins.	70.000	2.000	1	72.000
			Total ..	735.600

On devrait avoir pour nourrir l'élevage Zaër plus de 735.000 ha au lieu de 300.000, on a donc en troupeau le double des capacités nutritives du pays ; c'est une surcharge sérieuse mais non catastrophique, par rapport à d'autres régions.

La carte ci-jointe se propose de dégager les zones les plus touchées : il apparaît qu'elles se situent à l'Est en particulier chez les Nejda et les Oulad Aziz, à l'Ouest chez les Hallalif et d'une façon générale

LA SURCHARGE PASTORALE EN PAYS ZAËR



là où l'élevage des bovins est important. Par contre, les fractions moins surchargées correspondent aux régions où la superficie forestière est très importante (Beni-Abid, Shamna) et où l'agriculture est très développée (Oulad Khalifa, Merchouch Oulad Mimoun II). Tels sont les faits ; quant à expliquer la situation de chaque fraction, il faut bien reconnaître que le problème est complexe : on comprend aisément le cas des Nejda ou des Beni-Abid : les premiers disposent de nombreux bovins mais d'étendues forestières limitées par des terres de cultures qui tendent à s'agrandir ; les seconds sont favorisés par de vastes parcours en forêt. Mais il devient délicat d'expliquer le cas des Oulad Ali ou des Oulad Khalifa de Rommani (Marchand) : doit-on y déceler la tendance des propriétaires aisés à capitaliser leur argent sous forme de troupeau, cette explication semble la plus vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, on ne peut que souhaiter, avec les gens sensés, une régression considérable des troupeaux et tout particulièrement dans la zone des plateaux où les étendues de culture progressent sans cesse. Mais il paraît que cette conception est plus difficile qu'on ne le pense à inculquer en milieu traditionnel.

Deuxième partie L'AGRICULTURE

L'agriculture (42) a pris un bon départ. Certes, la variation des emblavements n'est pas considérable, mais la qualité a progressé sensiblement. Le Zaër évolué essaie de cultiver d'une façon plus rationnelle, il ne produit plus seulement pour sa consommation, il désire vendre. Il s'agit donc d'une mentalité différente qui fait tache d'huile et autorise de bons espoirs.

A. LES CONDITIONS DE L'AGRICULTURE

En tout premier lieu, l'évolution de l'agriculture dépend de la nature des sols et des caprices du climat. Les rendements sont, en effet, très différents suivant la composition du sol. Voici à titre indicatif une estimation des rendements d'une année moyenne (43) :

En secteur essentiellement agricole

Exemple : Oulad Khalifa de Merchouch.

Nature des sols : prédominance de terres riches (tirs ou hamri).

Blé dur	8 qx à l'ha
Blé tendre	7 »
Orge	10 »
Pois chiches	6 »
Petits pois	6 »
Maïs	5 »

En secteur essentiellement pastoral

Exemple : El-Hallalif.

Nature des sols : harch caillouteux, rmels.

Blé dur	5 qx à l'ha
Blé tendre	4 »
Orge	8 »
Pois chiches	2 »
Petits pois	2 »
Maïs	2 »

Signalons en passant que ces résultats ont triste mine comparés aux rendements de France. Il convient de faire remarquer de suite que la colonisation fait beaucoup mieux : voici à titre indicatif ce qu'on peut obtenir en année moyenne sur bonne terre.

Blé dur	15 qx à l'ha
Blé tendre	17 »
Orge	15 »
Avoine	10 »
Maïs	8 »
Pois chiches	8 »
Petits pois	12 »

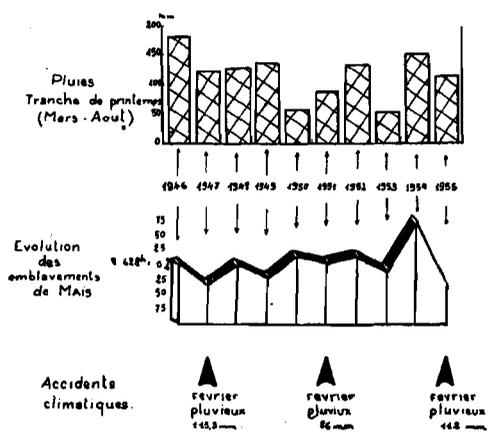
La différence est donc très sensible.

(42) Notre étude statistique porte plutôt sur les superficies emblavées que sur la production, celle-ci n'ayant pas été relevée d'une façon valable.

(43) D'après *Economie du Pays Zaër*, J.X. Clément.

A côté du rôle primordial du sol, il faut parler de celui joué d'une façon aussi déterminante par le climat. La pluviosité, en particulier, est susceptible de modifier les rendements mais d'abord, les emblavements : tantôt le retard des pluies d'automne ou leur insignifiance entrave les semences du fellah, tantôt l'excès des pluies de printemps rend les zones à sol argileux impraticables. Parfois aussi la pluie ne vient pas au printemps et le paysan ne peut entreprendre aucune culture printanière. Parfois aussi il arrive qu'une récolte normale soit annihilée en mai-juin par quelques jours de chergui : le grain se dessèche dans l'épi comme ce fut le cas en 1957. Et nous ne relevons que les faits climatiques courants qui peuvent affecter une année agricole.

Le schéma ci-joint fournit un exemple éloquent concernant les emblavements de maïs chez les Beni



Culture du MAÏS et pluviosité

Chez les BENI ABID

Hauteurs des pluies
d'après les relevés du
service de Physique du Globe

D'après les chiffres
du terrib de Rabat, benieue

Abid, comparés aux précipitations de la tranche de printemps : non seulement on retrouve la même allure d'ensemble dans les deux graphiques mais on y constate l'influence de fortes pluies de février qui empêchent les ensemencements.

Ainsi, nature du sol et climat sont comme partout ailleurs, des facteurs puissants dans l'évolution de l'agriculture ; mais à côté de cela il ne faut pas négliger le rôle des organismes administratifs et coopératifs pour l'expansion agricole du pays. Leur action constante non seulement, s'efforce de remédier aux inconvénients des facteurs naturels mais surtout tente d'éduquer et d'aider nos fellahs trop souvent imprévoyants.

Le rôle le plus important revient à la Société Indigène de Prévoyance (S.I.P.) devenue la Société Marocaine de Prévoyance (S.O.M.A.P.) particulièrement efficace en pays Zaër, elle sert d'abord de banque au fellah qui peut y obtenir des prêts pour l'amélioration de sa propriété : défrichement de parcelles, complantation de jardin, etc... Elle fournit

des semences sélectionnées remboursables à la récolte et assure la commande et la distribution des engrais ; enfin elle cède du petit matériel agricole à bon compte à ceux qui désirent se moderniser et nous avons noté déjà son rôle en matière d'élevage. Chaque fraction a ses représentants au conseil d'administration : il s'agit, somme toute, d'un organisme capable d'apprécier utilement les besoins de nos ruraux. Il convient de noter que le fellah désireux de faire un emprunt important, peut s'adresser aussi à la Caisse Régionale Marocaine d'Epargne et de Crédit (C.R.M.E.C.).

A côté de ces organismes de prêts, il existe également la Société Coopérative Agricole Marocaine (S.C.A.M.) désignée autrefois sous le nom de Coopérative Indigène Agricole (C.I.A.) dont le rôle est assez différent. Elle a pour objet principal la commercialisation des produits agricoles : emmagasinage, wrrantage, vente des produits. Son activité s'étend non seulement aux récoltes de ses adhérents, mais à celles des adhérents de la SOMAP ainsi qu'aux produits récoltés par le Secteur de Modernisation du Paysannat (S.M.P.) que nous étudierons plus loin. La S.C.A.M. permet de stabiliser les prix sur les souks en contrebalançant par des achats ou des ventes la loi de l'offre et de la demande : le fellah qui lui aura confié sa récolte, peut même parfois recevoir une soulte si la société a réussi à écouler cette récolte à un prix de vente supérieur au prix d'achat. A côté de cette raison d'être commerciale, elle remplit la fonction de coopérative en achetant pour les fellahs adhérents, semence, engrais, outillage agricole. On estime qu'en pays Zaër, sa fonction est particulièrement importante. Le rôle du génie rural n'est pas non plus négligeable. Installé depuis 1920, il a entrepris toute une série de travaux dont certains ont été mentionnés au cours de cette étude. Outre l'assainissement de la région d'Aïn-el-Aouda et la construction de la cave coopérative à Rommani (Marchand), nous voudrions signaler l'aménagement de sources, l'adduction d'eau sur les souks, etc..., sans oublier les conseils et les projets visant à améliorer l'équipement et l'habitat rural du pays.

L'action éducative revient d'abord au Secteur de Modernisation du Paysannat (S.M.P. n° 21) dont il a déjà été fait mention. On sait la pensée directrice (44) et le rôle que se proposent de jouer les secteurs de modernisation dans l'ensemble du Maroc. Ce secteur de Rommani (Marchand) comme beaucoup d'autres, a été créé en 1945. Il s'est installé non loin du siège de l'administration, mais son rayonnement limité d'abord aux environs de Rommani (Marchand), s'est étendu : quatre sous-secteurs furent créés avant l'indépendance : deux sur le plateau d'Aïn-Sbit, à Moulay-Chérif et Aïn-Takherest, ce dernier possédant un centre de formation de cadres ruraux, deux autres dans la région d'élevage à Ezzhiliga (Christian) et à Souk-el-Had des Ghoullem, ce dernier spécialement chargé du troupeau pépinière des bovins de race Zaër.

Le S.M.P. n° 21 du pays Zaër ne vise pas à l'exploitation directe des terres encore mal cultivées ; il fonctionne ici d'abord comme une coopérative de gros matériel agricole à la disposition des fellahs : des travaux à façon de labour, de dédoumagement ou de moisson, sont volontiers entrepris. Le S.M.P. n° 21 assure ainsi une plus grande productivité des terres. D'autre part, par des conseils donnés en groupe, ou isolément, par le soutien de ses moniteurs à la disposition des fellahs, il s'efforce de faire un travail d'encadrement et d'éducation qui doit aboutir à rationaliser un peu plus les méthodes de travail. Malheureusement depuis l'indépendance, le rôle de ce S.M.P. paraît perdre de son efficacité en raison du manque de cadres.

L'action éducative s'exerce aussi par le moyen de moniteurs agricoles dépendant des Services agricoles régionaux de Rabat. Au moment de notre étude, il y en avait deux qui rayonnaient sur l'ensemble du pays et remplissaient plus ou moins la fonction de chef de circonscription. On sait que ces jeunes gens devaient avoir d'abord un rôle éducatif auprès des populations ; leur niveau intellectuel (brevêt d'études agricoles) leur conférant une autorité valable. Il nous a semblé après contact pris avec eux, que leur rôle est incontestable quand ils possèdent un dynamisme naturel même si une certaine inexpérience les empêche d'accomplir un travail rationnel. Malheureusement les besognes administratives les accaparent de plus en plus : c'est ainsi qu'ils sont conduits à organiser les distributions ou les répartitions de produits nécessaires à l'agriculture, toutes ces tâches entravant souvent leur action près du fellah.

Mentionnons encore dans le cadre des conditions d'exploitation du pays, l'existence de plusieurs syndicats : syndicat des fellahs d'origine récente, syndicat des colons, l'un et l'autre se voulant pour mission la défense des intérêts réciproques ; signalons aussi la C.E.T.A., Coopérative d'Etudes Techniques Agricoles qui, sous la présidence de M. Mussy, se propose de rechercher des solutions visant à améliorer la gestion et la rentabilité des exploitations européennes.

Enfin l'ensemble des cultivateurs du pays dispose de bons moyens d'exportation : les docks-silos de Salé reçoivent la majeure partie des céréales ; beaucoup d'exploitants vinicoles s'adressent à la COVIMAR (Coopérative Vinicole de Marchand) pour la vinification. Notons aussi qu'il existe une bonne vingtaine de caves particulières ; l'une d'entre elles, celle de M. Germain, près de Sidi-Valira de Zaër, est un modèle de rationalisation moderne dans un très grand domaine. Il ne faut pas oublier de mentionner la création récente de la Coopérative Maroc-Fruit qui commercialise l'abricot sous forme de conserve ou de confiture.

Telles se présentent les conditions naturelles et l'infrastructure de l'économie agricole de ce pays : incontestablement l'agriculture possède les éléments devant lui permettre de s'orienter nettement vers le progrès.

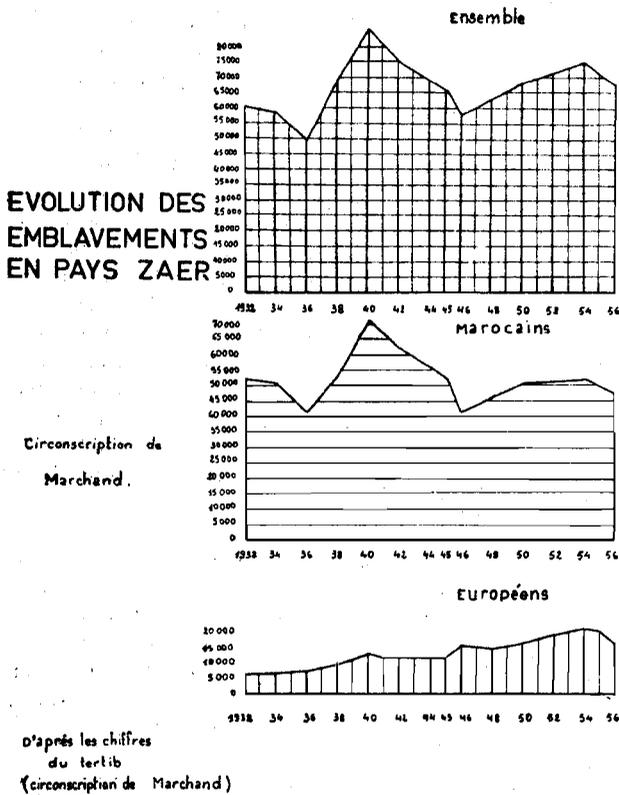
(44) M. Papy : les secteurs de Modernisation rurale - Cahier d'Outre-mer, octobre-décembre 1956 - n° 36.

B. EVOLUTION DE L'AGRICULTURE

La carte des cultures nous a montré la répartition et l'importance actuelle des produits agricoles au pays Zaër. Il s'agit maintenant, à l'aide de quelques chiffres, d'examiner comment s'est faite l'évolution au cours des vingt-cinq dernières années et de déceler dans la mesure de nos moyens, l'orientation agricole du pays.

a) La situation des emblavements

Le seul examen des superficies cultivées par les marocains nous donnerait une idée fautive de la situation. C'est ainsi que dans la circonscription de Rommani (Marchand), les surfaces mises en culture



passent de 53.000 en 1932 à 54.000 en 1955 (45) ce qui marquerait une réelle stagnation. Mais par contre, celles cultivées par les colons dans la circonscription de Rommani (Marchand), ont beaucoup augmenté : moins de 7.000 ha en 1932, plus de 20.000 en 1955. Les emblavements ont donc augmenté réellement de 25 %. Le progrès peu sensible des emblavements marocains doit s'expliquer par les locations de terres, bien des fellahs préférant confier les parcelles à défricher aux colons dont ils admirent les moyens techniques.

Cet accroissement de l'ensemble des superficies cultivées n'a pas été continu ; deux chutes importantes sont discernables sur le graphique. La première se place autour de 1936 : après deux mauvaises années, les fellahs ont manqué de semences malgré

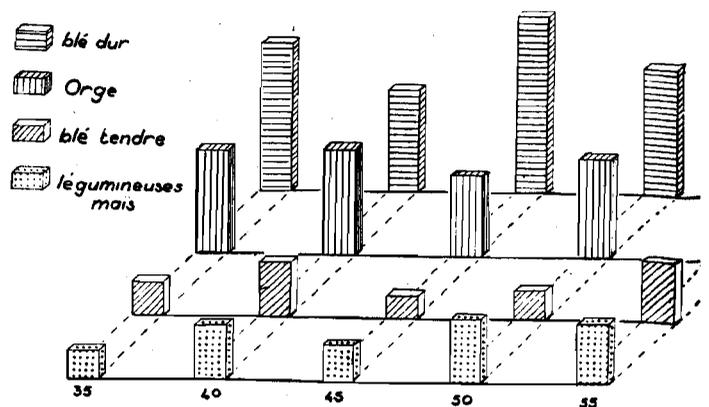
(45) Nous préférons 1955 comme année — en raison des conditions politiques survenues par la suite.

les efforts de la S.I.P. pour leur en procurer. La deuxième eut lieu en 1945 à la suite de la sécheresse déjà mentionnée. Par contre on constate une remarquable progression au début de la guerre en raison du cours élevé des produits ; d'autre part, l'expansion a été générale de 1948 à 1954.

Ainsi le bilan des emblavements est nettement positif, mais il ne paraît guère possible d'augmenter impunément les superficies à cultiver en raison de l'importance actuelle des troupeaux.

b) L'évolution d'ensemble en milieu traditionnel

La répartition proportionnelle des cultures dans le pays Zaër n'a pas eu toujours la même physio-



EVOLUTION DE LA CULTURE DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES

d'après les chiffres du cercle (circonscription de Marchand)

nomie. Une vue d'ensemble fait apparaître une progression quasi-continue des cultures secondaires.

Le **blé dur** bien qu'en diminution reste la grande céréale de la région, surtout dans les secteurs où l'agriculture est forte, les prix de vente étant élevés. On cultive ici surtout la variété 1658 ou le blé du Chili. Malheureusement la sélection n'a lieu que pour 35 % des semences.

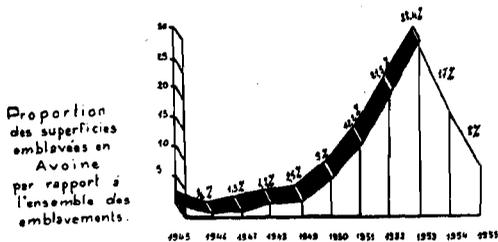
Le **blé tendre** inconnu avant le protectorat, a subi des variations mais tend à s'accroître surtout depuis 1950 ; sa culture a doublé malgré sa délicatesse ; incontestablement les distributions de semences l'ont favorisée et, de ce fait, la sélection est importante (75 %). Les variétés Florence, Aurore ou 2511 se rencontrent le plus souvent.

L'**orge** a perdu de son importance mais se maintient dans les régions pauvres. La sélection est très faible (7 %) : on se contente d'utiliser l'orge que l'on possède chez soi.

Pour les autres cultures, la place de choix revient aux légumineuses cultivées depuis longtemps pour la nourriture : le **pois chiche** avait encore, il y a dix ans, la grande faveur, mais la production tend

à se restreindre en raison des fluctuations des cours et surtout des faibles débouchés hors de l'alimentation locale. La fève consommée en vert par les Marocains, ne tient qu'une petite place qui ne se modifie guère. Mais le petit pois s'est considérablement développé ; dans certaines fractions, il est passé de l'inexistence à une proportion de 15 % des emblavements. Cela provient avant tout, d'une initiative de la colonisation : on s'est aperçu que c'était un bon moyen d'enrichir la terre en azote en faisant entrer le petit pois dans l'assolement et l'exemple a fait progressivement tache d'huile. Toutefois, la culture du petit pois reste soumise aux impératifs climatiques qui peuvent affecter durement la production, et aux débouchés représentés pour l'instant par la casserie et les semences faites aux profits de maisons de Rabat et Casablanca.

Parmi les autres cultures signalons l'engouement qu'a connu l'avoine pendant quelques temps dans



EVOLUTION de la culture de l'AVOINE
chez les BENI-ABID
1945-1955

D'après les chiffres
du Tertib.
Circonscription de Rabat. Banlieue

l'Ouest du pays (Beni-Abid et Slamna). Inconnue avant le protectorat dans le milieu traditionnel, elle s'est implantée sur les terres nouvellement défrichées. Bénéficiant de hauts cours, elle était cultivée pour l'exportation. Mais depuis 1954 l'effondrement des cours paraît devoir entraîner la disparition de cette céréale.

Le maïs, dernière culture que nous mentionnerons ne prend de l'importance que dans la partie Nord. Les conditions climatiques modifient souvent l'étendue de ses emblavements, car le fellah le considère ici comme une culture de remplacement. Si, à l'époque des semailles printanières, le temps est propice, le fellah accorde au maïs les espaces qu'il n'a pu ensemer à l'automne par manque ou excès de pluie. Toutefois, depuis 1932, dans les régions les plus au Nord du pays, à cause des brouillards marins, il occupe toujours au moins 15 % des superficies cultivées.

c) **Physionomie de l'évolution agricole dans les différents secteurs ruraux**

L'évolution et les perspectives agricoles sont loin de présenter partout la même physionomie d'ensemble. Il faut distinguer trois principales orientations

de l'évolution selon qu'on se trouve sur le plateau agricole, dans la région d'élevage au Sud ou dans le secteur du pays proche de Rabat.

1° **Sur le plateau**

(Exemple : Oulad Khalifa). Les cultures céréalières qui représentaient 85 % des emblavements en 1932, ne dépassent plus guère 75 %. Ce changement s'est effectué progressivement au détriment de l'orge et du blé dur. Les légumineuses en ont profité : d'abord les pois chiches, puis les petits pois qui sont ici plus cultivés que l'orge. Cette évolution qu'on retrouve dans toutes les fractions du plateau est bien une marque de modernisation dans les conceptions agricoles du pays.

2° **Chez tous les pasteurs du Sud**

(Exemple : Ghoualem). L'orge reste la culture dominante, bien qu'en régression ; le blé dur aussi a diminué ; mais cette orientation ne s'est pas faite au profit d'une polyculture avec légumineuses, mais au profit du blé tendre. Ce phénomène est explicable par le contact avec les méthodes européennes, mais surtout par la distribution de semences organisées par la S.I.P. au profit des petits fellahs. Un test frappant nous est fourni par l'année 1945-1946 :

Proportion du blé tendre
par rapport aux autres cultures

Noms de fraction	1945	1946
Ghoualem	16 %	29,5 %
Rhouached	27 %	32 %
Oulad Moussa	16 %	20 %

Or en 1945, à cause des mauvaises récoltes, il y eut deux distributions de blé tendre. Signalons enfin que cette tendance se retrouve dans tout le Sud du pays.

3° **Dans la zone à genre de vie mixte**

(Exemple : Oulad Aziz) où le maïs occupe une bonne place, on décèle une certaine stabilité d'une polyculture traditionnelle : l'orge, culture dominante et le blé tendre, restent stationnaires ; seul le blé dur a perdu de l'importance au profit des pois chiches.

Ainsi l'évolution de la culture est loin d'être uniforme dans tout le pays Zaër et les perspectives qui se dégagent dans les détails, tendent à faire apparaître l'existence de terroirs différents.

d) **Evolution de la culture dans la colonisation**

Certains faits méritent notre attention, étant donné l'action des colons sur le milieu traditionnel. La stabilité des cultures, mis à part le développement des petits pois, a été le trait caractéristique de la période. Il y a eu pendant un certain temps, un engouement pour l'avoine qui a commandé la même réaction en milieu marocain. La culture du blé tendre, culture de France, domine mais tend à diminuer au profit des légumineuses, ce qui prouverait une adaptation du milieu colon aux cultures Nord-africaines.

e) La vigne et les arbres fruitiers

Avant de clore cette étude sur les perspectives de l'agriculture, il convient de jeter un coup d'œil sur l'économie viticole et arboricole du pays Zaër.

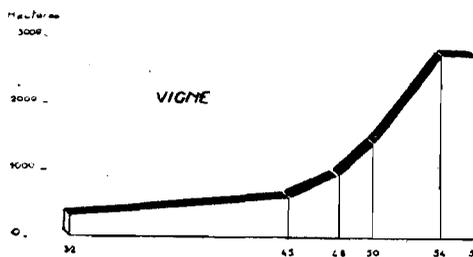
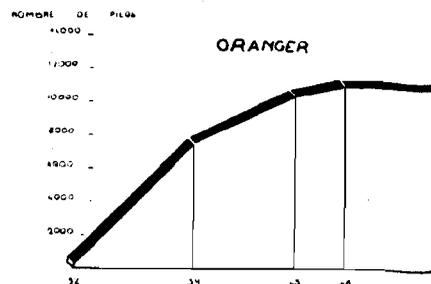
Le vignoble Zaër n'a pas l'envergure de celui de la région de Meknès, mais il a acquis une importance incontestable. Typiquement européenne (les Marocains ne cultivant la vigne que pour avoir un peu de raisin de table), la culture de la vigne depuis 1932 s'est intensifiée d'une façon considérable. On cultive toutes sortes de cépages mais particulièrement la vigne à gros rendements : Carignan, Aramon, Alicante pour le vin rouge, Muscat d'Alexandrie, Farena pour le vin de liqueur, Clairette pour le vin blanc.

La production fournit d'abord du vin de table à 12° mais on fabrique des vins fins demi-mousseux à Moulay-Idriss Aghbal et quelques vins rouges de qualité en plusieurs endroits. Pour tous les producteurs dont les domaines sont très variables (voir chapitre IV), le gros problème reste l'exportation. Ces dernières années la production était réglée de la façon suivante : 33 % pour la métropole, 10 % pour l'étranger, liberté pour le reste. On voudrait exporter davantage mais la concurrence des vins de l'hémisphère Sud devient un handicap sérieux, aussi les perspectives ne sont pas très alléchantes lorsque les bonnes récoltes en France et en Afrique du Nord coïncident.

L'arboriculture est bien développée, mais loin d'être aussi importante et aussi bien outillée pour l'exportation que dans le Rharb. Chez les Marocains les arbres traditionnels ont gardé leurs chiffres d'avant-guerre ; ils avaient fortement augmenté entre 1932 et 1939, période de fixation des tribus. Depuis, le figuier par exemple n'a guère évolué et se situe autour de 25.000. L'olivier et l'amandier après avoir progressé, sont revenus à 1.500 pieds. L'oranger est bien développé chez les Slamna, Rhouached, Nejda, Oulad Khalifa Nord et Oulad Khalifa Sud, mais sa progression est ralentie par le manque d'eau et se tient autour de 3.000 pieds.

En milieu colon, il existe quelques belles plantations : oliviers, amandiers et autres arbres fruitiers. Mais il semble que ce soit l'oranger qui ait effectué la meilleure progression en raison des possibilités d'exportation. L'abricotier enfin a pris un bon départ en raison des débouchés qu'offre la Marco-Fruit de Rommani (Marchand), mais il n'est pas certain que cela puisse continuer.

Nous avons réuni bien des données qui permettent tout de même de se faire une idée précise de l'évolution de l'agriculture. On ne peut contester que des tendances ne se soient manifestées au cours de ces vingt-cinq ans. Nous avons l'impression qu'on s'oriente vers une production à l'éventail plus large. L'influence européenne, autant par la colonisation que par l'administration du protectorat, a provoqué des perturbations réelles et bénéfiques dans l'économie traditionnelle : l'apport de la culture



EVOLUTION DE
L'ORANGER ET
DE LA VIGNE

D'après les chiffres de
(Circonscription de Mar

du blé tendre et des petits pois, est l'exemple le plus frappant. Enfin l'implantation de la vigne et de l'oranger a donné au plateau un caractère de plantation qui ne manque pas de valeur.

Troisième partie

LA FORET ET LES AUTRES RICHESSES

A. LA FORET

L'intérêt d'une étude de l'économie forestière du pays Zaër est évident. La forêt forme avec l'élevage et l'agriculture la troisième grande ressource du pays ; mais l'exploitation du bois, bien qu'importante, est moins visible et pénètre assez peu la vie et les mœurs de nos Zaër. A priori, le Zaër n'est pas un bûcheron.

Au cours des chapitres précédents, nous avons constaté l'extension remarquable de la forêt et nous avons observé son rôle primordial comme terrain de parcours. Nous noterons maintenant en quelques traits les conditions et les ressources de l'exploitation forestière.

a) Les conditions de l'exploitation forestière

Prise en charge dès 1913, la forêt du pays Zaër a été observée et suivie de près par le Service français des Eaux et Forêts en raison des ressources en liège qu'elle offrait. Rapidement une armature administrative efficace a été installée ; elle comprenait encore en 1955 un inspecteur des Eaux et Forêts établi à Rommani (Marchand), les brigades d'Aïn-

(46) Nous n'avons pu obtenir de renseignements précis et détaillés ; les services administratifs au moment de notre enquête étaient en complète transformation. Notre étude sera donc très succincte.

Un gros travail a donc été accompli par les forestiers des Zaër pour une exploitation rationnelle de la forêt. Ne négligeons pas le travail des pépinières privées qui accomplissent des expériences valables pour connaître les possibilités de certaines essences (accacias, eucalyptus, etc...) : l'une d'entre elles a acquis une certaine importance dans la région de Sidi-Yahia.

Somme toute, la forêt régénérée et aménagée sera une valeur sûre pour le pays Zaër. Déjà pendant la guerre, elle a rendu un service capital à toutes la région privée de combustible en fournissant des quantités considérables de bois (48). Actuellement ces abattages massifs ne seraient plus possibles. Mais les coupes régulières ont tout de même rapporté au Trésor 70 millions de francs en 1955 et 60 en 1956.

Aussi, lorsque le plan d'aménagement sera complètement mis en application — en matière de forêt cela se fait toujours à longue échéance —, la forêt, bien située, sûre de ses débouchés, non seulement assurera son rôle naturel de protectrice des sols et de facteur de pluviosité, mais pourra fournir à l'économie du pays Zaër, par son liège et ses coupes, un apport déterminant dans sa balance commerciale. Il va sans dire que le respect des programmes et des aménagements établis ces dernières années est le facteur essentiel de réussite pour les cadres nouveaux. La forêt dans ces pays en raison du climat et des habitudes pastorales, est toujours en équilibre instable.

B. AUTRES RESSOURCES

Nous avons examiné l'éventail des principales richesses du pays Zaër. Cependant on ne peut clore cet aperçu économique sans jeter un coup d'œil sur les possibilités industrielles.

Il n'est guère possible dans l'état actuel des choses, de fonder des espoirs sur les richesses minières. Il existe certes du cuivre dans la région de Sibara et de l'oued Ateuch ; il aurait été exploité autrefois par les Portugais : on peut voir encore actuellement les vestiges d'anciennes mines à la Kasba Nehas. Mais la rentabilité d'une exploitation moderne serait très incertaine. On signale aussi l'existence de filons de charbon près de l'oued Grou dans la région de Ezzhiliga (Christian) à de grandes profondeurs, mais on ignore s'il y aurait intérêt à l'exploiter.

Il n'existe pas d'industrie artisanale. On fabrique en quelques lieux des corbeilles, des nattes, des paniers à base de doum, mais ce n'est le fait que de quelques particuliers qui vendent leurs produits sur les souks. Par contre, il faut signaler la présence de plusieurs petites usines de crin végétal à base de doum : à notre connaissance il y en a au moins quatre en état de fonctionnement : à Ezzhiliga

(Christian), Rommani (Marchand), N'Kheila et près d'Aïn-el-Aouda. Une autre à Souk-el-Had, des Ghoualem, a dû fermer. Leur activité paraît limitée et l'on se demande si elles se maintiendront. Leur disparition serait regrettable car elles fournissent à la main-d'œuvre rurale pauvre, un apport financier apprécié.

Les usines de transformation des produits agricoles qui pourraient prospérer en milieu rural, ne paraissent pas avoir l'essor souhaitable. L'industrie laitière était représentée par une fromagerie sur la route de Ezzhiliga (Christian) et une laiterie à Rommani (Marchand). Insuffisamment lancées, elles ont vu leur activité disparaître en raison de la situation politique. Il existe, nous l'avons mentionné, de nombreux petits moulins à mouture sur les souks et même ailleurs ; leur capacité est suffisante pour assurer la consommation locale de farine : de ce fait, la femme Zari n'écrase plus son grain. Rappelons les industries vinicoles et fruitières de Rommani (Marchand) et de Had-el-Brachoua (La Jacqueline) et nous aurons fait le tour des industries du pays Zaër.

L'activité industrielle est, nous le voyons, bien réduite. On ne peut que le déplorer. S'il nous semble hors de question d'implanter une véritable industrie, il est regrettable qu'il n'y ait pas des industries plus nombreuses, assurant la transformation de produits de l'agriculture et de l'élevage ; ceci pour enrayer un exode rural souvent maléfique pour les populations et qui tend à s'accroître en raison de la mécanisation, du regroupement des propriétés, et du départ d'un certain nombre de colons.

Ainsi, après avoir fait le bilan des ressources du pays, il est raisonnable de dire que le pays des Zaër fait figure de contrée fortunée par ses troupeaux, son agriculture, son vignoble. Le pays couvre non seulement ses besoins alimentaires, mais dispose d'un large excédent : des études récentes ont montré que les exportations de produits agricoles couvraient largement l'importation des objets de consommation courante. Le problème des débouchés hormi le vin, ne se pose guère : par son armature de voies de communication qui mettent le pays en rapport facile avec les villes de côte, par ses souks suffisamment nombreux, le pays Zaër constitue un bon réservoir alimentaire à la portée des commerçants de Rabat, Mohammedia (Fédala) et Casablanca.

CONCLUSION

Au terme de cette étude de géographie régionale, il nous paraît opportun de dégager quelques impressions d'ensemble.

Le pays des Zaër replacé dans le contexte géographique marocain, forme incontestablement une contrée originale du Maroc atlantique. L'unité ethnique des habitants et surtout leur mode de vie en apportent la preuve. Certes, la diversité des éléments physiques du pays a orienté l'évolution humaine vers deux genres de vie principaux sur les

(48) L'ensemble des forêts de la Meseta (663.000 hectares) a fourni 5 millions de stères de bois durant la guerre.

plateaux, une vie qui se tourne de plus en plus vers l'agriculture ; dans les régions accidentées, une vie encore imprégnée de traditions pastorales. Mais dans les deux cas, à cause de ses forêts qui participent à la vie des hommes, le pays Zaër s'oppose nettement aux régions environnantes. Il diffère en effet de la Chaouïa, dépourvue de forêts et exclusivement agricole, tout comme il se distingue des régions de la Mamora et d'Oulmès où la forêt commande l'ensemble des activités humaines.

Le dynamisme économique de la population est réel : nous y avons fait souvent allusion. Il se manifeste chez bien des fellahs par une orientation nouvelle de la mentalité : la culture pour vivre fait place à celle pour vendre. Le phénomène est parti du cœur du pays où depuis une génération, le contact avec les colons a favorisé la formation d'une élite rurale. L'infrastructure de l'économie agricole qui nous paraît bonne, a joué évidemment son rôle. Ce dynamisme se manifeste également par tous ces faits majeurs qu'un observateur même non averti, peut déceler : sédentarisation rapide, engouement pour les machines modernes, variété des cultures, amélioration de l'élevage.

Mais, en dépit de ces éléments positifs, il faut bien reconnaître que l'optimum est loin d'être atteint. Les caprices climatiques entraînent vite des catastrophes, comme ce fut le cas en 1957. Les méthodes rurales restent archaïques surtout dans le Sud : on est devenu agriculteur sans grandes connaissances. La psychologie des réserves fourragères qui pourrait donner d'heureux résultats ne pénètre guère : le fellah comme l'éleveur demeure fataliste. La scolarisation est encore faible, les cadres peu nombreux. Enfin si le pays ne connaît pas le surpeuplement, il y a un réel problème de la main-d'œuvre dû au

regroupement des propriétés, à la mécanisation et au départ des colons.

Que sera l'avenir du pays Zaër dans le Maroc indépendant ? Les conditions politiques seront déterminantes : le Zari est sensible à ce qui se passe à Rabat, centre d'attraction pour lui, nous l'avons bien vu ces dernières années. De plus, ces conditions peuvent influencer la permanence du noyau de colonisation dont le départ éliminerait un facteur certain d'évolution. L'avenir de la région dépend aussi de la compétence des cadres nouveaux : tout ne doit pas être changé dans ce pays. Si les plateaux sont des terres agricoles, les zones accidentées ne conviennent guère qu'à l'élevage. L'amélioration et la rationalisation des méthodes rurales doivent donc porter sur les deux plans.

Nous terminerons en évoquant un fait observé au cours de notre périple dans le pays. Un jeune fellah épris de modernisme avait tenté l'expérience des réserves fourragères. Désireux d'avoir un avis, il invita le moniteur que j'accompagnais, à examiner les résultats. Grande fut notre surprise : il s'agissait d'une petite parcelle installée sur des rmeils ; l'herbe était maigre ; quelques brins d'avoine et de vesce çà et là entre des touffes de doum et de buissons épineux ; de quoi nourrir médiocrement deux ou trois moutons pendant quelques jours. Ce menu fait nous semble illustrer les problèmes que pose l'avenir de ce sympathique pays. En inspirant le goût du mieux-être, la civilisation a suscité surtout en milieu jeune, un désir, chaque jour plus vivace, d'évolution. Promesse d'essor... promesse enthousiasmante certes, mais entravée par le poids du passé qui s'accroche, par un climat et des sols trop souvent malveillants.

P. AUBERT.

BIBLIOGRAPHIE

(Seules les sources effectivement utilisées pour la préparation de ce mémoire seront mentionnées dans la bibliographie).

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- J. DESPOIS : *l'Afrique du Nord* - Presses Univ. de France 1949.
- P. BIROT et J. DRESCH : *La Méditerranée et le Moyen-Orient - Tome I Collection Orbis* - Presses Univ. de France 1953.
- J. CELERIER : *Le Maroc* - Collection « Union française » - Libr. Berger - Levrault 1948.
- F. JOLY - A. AYACHE - J. FARDEL : *Géographie du Maroc* - Librairie Delagrave 1949.
- Documents et renseignements publiés par la Mission scientifique du Maroc - *Villes et Tribus du Maroc - Rabat et sa région Tome III - les Tribus* - Edit. Ernest Leroux Paris 1920.
- Encyclopédie coloniale et maritime Paris : *le Maroc* 3^e édit. 1947.
- F. ROSSET contrôleur civil - *le Pays Zaër - Essai de monographie sur le pays Zaër* - Mémoire de fin de stage 1941.
- Cartes topographiques :
- Maroc au 1/50.000^e - feuilles : Témara, Sidi Bettache, N'Kheila, Rommani (Marchand), Tiflet, Tedders.
 - Maroc au 1/100.000^e - feuilles : Mohammadia (Fédala), Rommani (Marchand), Khemisset, Ezzhiliga (Christian), Oulmès-Moulay-Bouazza.
 - Maroc au 1/200.000^e - feuilles : Rabat, Meknès, Casablanca, Oulmès, Benahmed, Boujad.

Chapitre I

- H. TERMIER : *Etudes géologiques sur le Maroc Central et le Moyen Atlas septentrional - Notes et Mémoires du Service des Mines n° 33 - Tomes I à IV* - 1936.
- H. TERMIER : *Carte géologique provisoire et notice explicative - Notes et Mémoires du Service des Mines n° 24* - 1932.
- G. CHOUBERT et J. MARÇAIS - *Géologie du Maroc - Fasc. 1 - Notes et Mémoires du Service des Mines n° 100*.

- G. CHUBERT : Géologie régionale - stratigraphie - Réflexions au sujet du Pliocène continental - Notes et Mémoires du Service des Mines n° 76 - 1950.
- Dimitri JARANOFF : Evolution morphologique du Maroc atlantique pendant le pliocène et le quaternaire - Revue de géographie physique et dynamique p. 299 à 332 - 1936.
- R. RAYNAL : Oscillations climatiques et évolution du relief au cours du quaternaire - Notes marocaines n° 5 - 1955.
- J. DRESCH, M. GIGOUT, F. JOLY, J. LE COZ, R. RAYNAL - Aspects de la géomorphologie du Maroc - Notes et Mémoires du Service des Mines n° 96 - 1952.
- DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS : Hydrologie marocaine (période 1925-1951).
- G. BRYSSINE : Réflexions sur la classification des Sols - Travail du Centre de recherches agronomiques de Rabat - 1956.
- G. BRYSSINE : Typologie des sols du Maroc - Travail du Centre de recherches agronomiques de Rabat - 1954.
- L. EMBERGER : Aperçu général sur la végétation du Maroc - Mémoire hors série de la Société des Sciences Naturelles du Maroc - 1938.
- P. BOUDY : Economie forestière Nord-Africaine - Tome III - Description forestière du Maroc - Edit. Moncho Rabat 1951.
- Carte géologique du Maroc 1/500.000° - feuille Rabat 1954.
- Carte de la pluviométrie 1/500.000° - feuille Rabat 1957.
- Carte de la végétation 1/200.000° - feuille Rabat - Casablanca établie par A. Théron et J. Vindt - 1955.
- Carte agrologique de la région de Rabat 1/500.000° calque sur document établi par M. Coureaud 1936-37.
- Tableaux des températures et moyennes mensuelles des précipitations fournis par le Service de Physique du globe et de météorologie de l'Institut scientifique chérifien.

Chapitre II

- H. MASSE : L'Islam - Collection A. Colin 1948.
- H. TERRASSE : Histoire du Maroc - Tomes I et II - 1950.
- L. MASSIGNON : Le Maroc dans les premières années du XVI^e siècle - tableau géographique d'après Léon l'Africain.
- V. LOUBIGNAC : Textes arabes des Zaër - Notice.
- G. S. COLIN : Origine arabe des grands mouvements de populations berbères dans le Moyen Atlas - Hespéris 1938 II, III pp. 265-268.
- SICARD : L'organisation des Zaër - Revue du Monde musulman t. XI juin 1910 pp. 232-257 - Notes et Documents.
- R. THOUVENOT : Quelques aperçus sur la vie économique dans le Maroc antique - Bulletin économique et social n° 59 - décembre 1953.
- Carte de la Pacification du Maroc 1/1.500.000° - 1934.
- Carte administrative du Maroc 1/1.500.000° - 1955.
- Renseignements écrits fournis par les autorités administratives de Marchand - 1957.
- Carte des Tribus du Maroc 1/1.500.000° - 1948.

Chapitre III

- A. TEULIERES Contrôleur civil : Etude sur le cadre juridique de la vie agricole en pays Zaër.
- PIERSUIS : Etude sur les communautés rurales en Beni-Ahsen, Rabat 1947.
- H. REMAURY : Le Khammessat et le salariat en milieu agricole marocain - Bulletin économique et social n° 72 - 1957.
- J. X. CLEMENT Contrôleur civil : Economie en pays Zaër 1947.
- J. GAUD et F. REMY : Habitat rural marocain et hygiène - Bulletin économique et social n° 59 - 1953.
- EGROS Contrôleur du Tertib : Notes sur la circonscription de Rommani (Marchand) - Travail inédit communiqué par l'auteur.
- Carte établie par la Conservation foncière de Rabat au 1/200.000° - situation de la propriété immobilière en juillet 1954.
- Enquêtes faites auprès de notables et de paysans marocains dans chaque fraction de tribu (une soixantaine de personnes interrogées).

Chapitre IV

- J. GADILLE : L'Agriculture européenne au Maroc - Etude humaine et économique - Annales de géographie n° 354 - 1957.
- J. GADILLE : La colonisation officielle au Maroc - Cahiers d'Outre-Mer Décembre 1955.
- Enquêtes faites auprès des colons de la région et en particulier auprès de M. le Président du Syndicat des colons de Rommani (Marchand).

Chapitre V

- E. MAURET, H. POMMERET, R. RINGUELET : Mise en valeur et équipement rural de la Province de Rabat - Extrait du Bulletin économique et social du Maroc n° 69 - 1957.
- D^r Jean VAYSSE Chef du Service de l'élevage : L'Elevage au Maroc - édité par la Terre marocaine 1952.
- D^r BERNARD Vétérinaire et Inspecteur en Chef de l'élevage à Rabat.
- D^r FOURNIER Vétérinaire Inspecteur Rommani (Marchand) : La race blonde Oulmès-Zaër Revue « Elevage et cultures en Afrique du Nord » n° 86 fév. 1956.
- L. PAPY : Les secteurs de modernisation rurale - Cahiers d'Outre-Mer n° 36 octobre 1956.
- R. KNAFO Ingénieur E.N.A.G. Inspecteur des Services agricoles de Rabat - Rapport de stage : la région agricole de Rommani (Marchand) - travail inédit.
- R. DUMONT : Etude des modalités d'Action du Paysannat - Cahiers de la modernisation rurale n° 3.
- JULIEN Inspecteur du Tertib : Projet secteur rural - note inédite.
- Carte économique du Maroc 1/1.500.000° - 1948.
- Renseignements écrits et oraux fournis par le D^r Fournier, vétérinaire - Inspecteur de l'élevage.
- Renseignements statistiques fournis par MM. les Inspecteurs du Tertib de Rommani (Marchand) et Rabat.
- Documentation diverse fournie par le génie rural de Rabat.